

# TWENTY SIXTEEN ANNUAL REPORT





# 2016

ANNUAL REPORT



# MESSAGE

## FROM THE CHAIRWOMAN OF THE MANAGEMENT BOARD



2016 marks a major step forward for our Group.

Thanks to the continued focus on its growth, development and transformation, Tessi has experienced a truly exceptional year: strong organic growth, international expansion, ramp-up of the innovation strategy and a change in the shareholder structure. These developments were framed by technological breakthroughs and digital transformation.

Today, our goal is perfectly clear: make Tessi the No. 1 European player in business process outsourcing, enterprise content management and customer experience.

Backed by new shareholders that share our passion for entrepreneurial thinking, client culture and innovation, Tessi has all of the resources required to achieve its objectives. One of Tessi's strengths is its highly talented and committed employees, who share its core values: flexibility, responsiveness and commitment to customer satisfaction and service.

Breakthrough digital technology requires constant innovation, a strong capacity for thinking ahead and endless creativity.

These requirements enable us to reinvent business processes, consolidate IT systems and offer a 360° view of the customer experience.

More than ever, growth, innovation, digital trust and performance are the cornerstones of Tessi's strategy to become an international preferred player boasting an increasingly global offering and backed by a single brand on all of our markets.

I am truly honoured by the trust that our new shareholders have placed in us.

The new governance structure, comprising members of the Management Board and operational management, reflects the high degree of confidence placed in the current management team.

In 2017, we aim to consolidate our positions and step up our growth. To achieve this, we will continue to improve the operating efficiency of our industrial equipment, invest in breakthrough technological innovation and seize opportunities for business growth.

Tessi is transforming, adapting, innovating and preparing – all in pursuit of its ultimate goal to create value for its customers.

This enables us to face the future not only with ambition, but with passion!

**Claire Fistarol**

*Chairwoman of the Management Board*

# MESSAGE

## FROM THE CHAIRMAN OF THE SUPERVISORY BOARD

In many respects, 2016 was a pivotal year for Tessi, with successful acquisitions in Switzerland, Austria and Spain that bolstered its international standing, and the announcement of the acquisition by holding companies HLDI and HLDE of a controlling interest in the Company, effective as of Q1 2017.

These highlights of 2016 are expected to strengthen Tessi's leading position in its three business lines: data processing, the management of foreign currency and gold transactions and customer marketing.

Given that digital transformation has become the number one priority for public and private organisations and economic players alike, Tessi's expertise and ongoing research and development programme are key strengths

that enable it to take full advantage of a wide range of growth opportunities.

The entire Supervisory Board is committed to ensuring that decisions with regard to the Company's operations are always taken in the interests of its growth and sustainability.

In this regard, Tessi's management team and all of its employees can be sure of our full trust and support.

**Vincent Ménez**  
*Chairman of the Supervisory Board*





TESSI  
**WORLDWIDE** 6

**HISTORY** 8

**ABOUT**  
TESSI 10

TESSI  
**DOCUMENTS**  
**SERVICES** 14

**CPOR DEVISES** 18

TESSI  
**CUSTOMER**  
**MARKETING** 20

**SHAREHOLDER**  
INFORMATION 22

**MANAGEMENT**  
REPORT 26

**CONSOLIDATED**  
FINANCIAL STATEMENTS 124

**COMPANY**  
FINANCIAL STATEMENTS 170

# TESSI WORLDWIDE

● INTERNATIONAL ● DOCUMENTS SERVICES ● CUSTOMER MARKETING ● CPOB DEVISES ● TESSI S.A. HEAD OFFICE

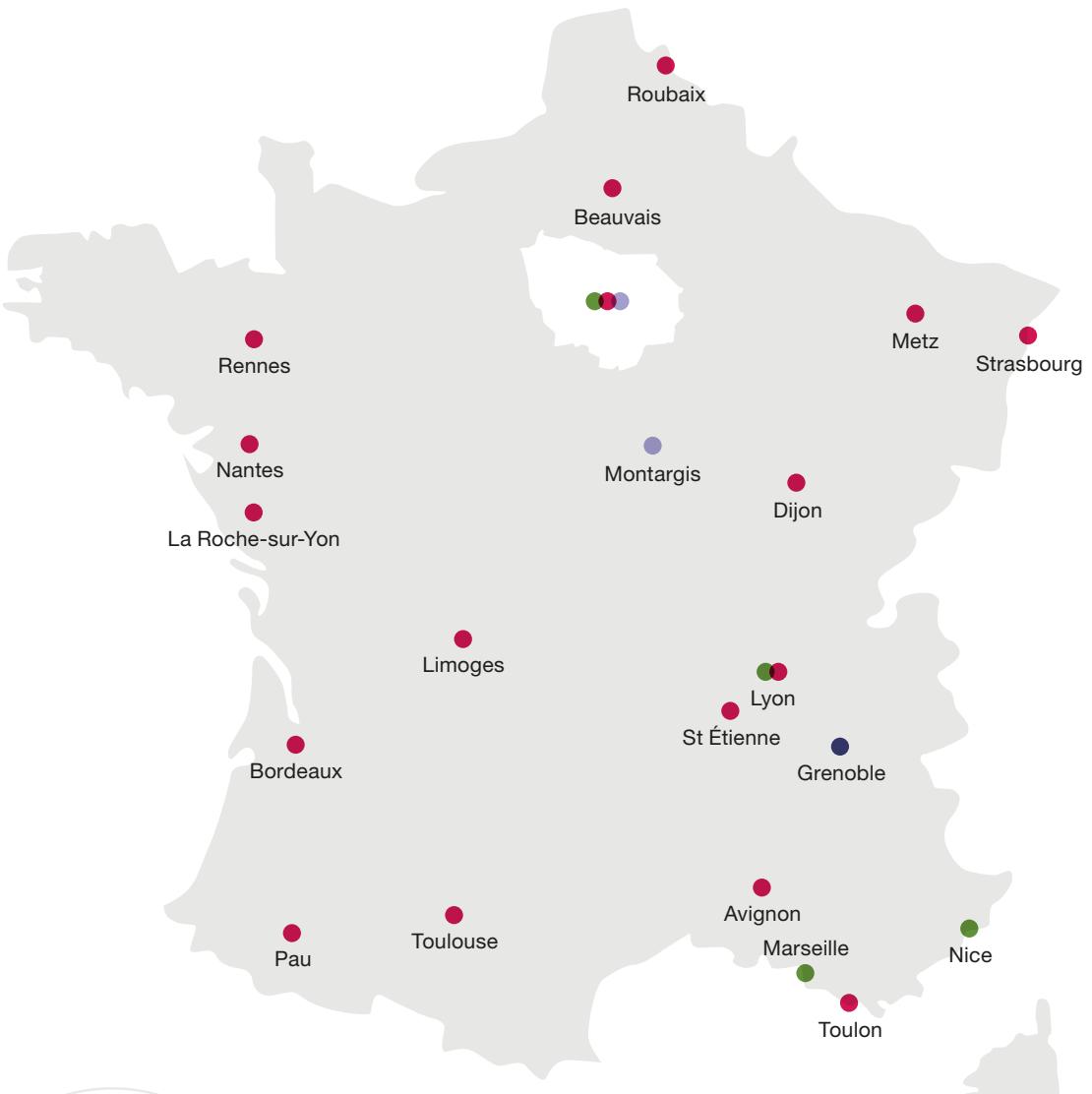


**7,600**  
employees world-wide

Operations in

**13 COUNTRIES**





FRENCH OVERSEAS POSSESSIONS



# HISTORY

1971	Tessi is founded and the data entry business is launched.	2002	Prima Informatique consulting firm is acquired.
1979	Marc Rebouah acquires the company.	2003	A cheque processing facility is set up in Bordeaux. Receipts processing business CETIP Encaissement is acquired.
1985	Cheque encoding activity is launched (amount input and cheque adjustment for banking operations).	2004	Document management company Accès Informatique is acquired.
1991	Cheque processing business is launched with the foundation of Cirec (at the outset, Tessi holds 20% of the shares).	2005	Tessi takes a majority stake in C2I, a payment systems business. Tessi acquires Tigre Informatique, a document management and payment systems business. Payment systems company STMP is acquired.
1997	SFDD, French leader in the management of promotional marketing campaigns, is acquired. Marketing services business is launched.	2006	Tessi acquires an 80% stake in CPR Billets, a manual currency exchange and gold trading business. Payment systems company ICSSB is acquired.
2001	Cheque processing business is boosted by the acquisition of 100% of Cirec's equity. TGD, subsidiary of Sodifrance, is acquired. IT business is expanded with the acquisition of Defitech's IT services division. Consulting business is launched with the purchase of Hexagonale Consultants.	2007	Tessi acquires the marketing services, EDM and online declaration portal businesses of CEGEDIM. Minority interests in C2I Ingénierie (49.98%) are acquired.
	Tessi is floated on the stock exchange by Euronext Paris (Eurolist C).	2008	Tessi reorganises its range of services and launches a new corporate style. Tessi acquires 49% of ISEM.

## 2009

SFDD and Médipost change their name to Tessi marketing services.

CPR Billets changes its name to CPoR Devises.

C2I changes its name to Tessi Technologies.

A new company is created to process all types of bank card payments.

## 2010

CPoR Devises acquires Goffin Bank's manual currency exchange business.

Tessi and Imprimerie Nationale group join forces in the field of automation, founding Sakarah, 80% held by Tessi.

Télédirect changes its name to Tessi Contact Center.

SDI changes its name to Tessi Éditique.

## 2011

Tessi boosts its document automation capabilities by acquiring Logidoc-Solutions, a software developer specialising in managing outbound correspondence.

Tessi shares are listed on Euronext Paris compartment B from 24 January 2011.

Tessi signs the United Nations Global Compact as a natural follow-on to its social and environmental responsibility commitments.

## 2012

Tessi marketing services closes its B-to-B logistics business.

## 2014

Tessi securities eligible for SME personal equity plan.

Tessi acquires Spanish-based Graddo Grupo Corporativo S.L., one of the leading BPO providers in Spain, particularly in the banking sector.

Tessi acquires Swiss-based Gdoc, a document management specialist.

## 2015

Acquisition of the Spanish company, Near Perfection.

Acquisition of Promotion Marketing Communication (PMC), a consulting firm specialising in BOGO (Buy One Get One).

Acquisition of an 87.4% interest in the Spanish BPO specialist, Diagonal Company, and its subsidiaries; this company ranks 2nd for mortgage-loan processing in Spain, Portugal and Chile.

## 2016

Acquisition of 100% of the Swiss company, RR Donnelley Document Solutions Switzerland, and of its Austrian subsidiary.

Acquisition of 100% of BPO Solutions, a company based in Spain.

Acquisition of additional shares in ISEM.

Acquisition of 100% of IMDEA Asesores, a company based in Spain.

## 2017

Acquisition by Pixel Holding of the Rebouah family's majority shareholding in Tessi SA.

# ABOUT TESSI

With operations in 13 countries, Tessi creates value for its customers by outsourcing their business processes, securing their payments and foreign currency transactions and optimising their customer marketing.

## Long-standing leadership

**As a service provider, Tessi operates in markets where reputation, trust and reliability are essential if a company is to survive.**

Over the last 45 years, Tessi has developed its expertise and increased its standing with its customers by providing them with solutions tailored to their needs.

Thanks to long-standing partnerships (10 years on average) with customers including banks, telephone operators and insurance companies, Tessi is now in a position to provide services to major companies who remain loyal to Tessi, some for more than 20 years.

Listed on Euronext Paris compartment B and growing steadily for over 10 years, Tessi generated consolidated turnover of €403.9 million in 2016.

Close to its customers in terms of both technology and geographical location, Tessi markets its services in France and worldwide with the help of over 7,600 committed employees all sharing the same values:

- Local presence: for a perfect understanding of the customer's environment and issues
- Commitment to excellence: for faultless quality of service and guaranteed lead times
- Responsiveness: for swift and appropriate adaptation of services
- Technology: for innovative solutions that utilise the full potential of digital technology

Tessi supports its customers' **DIGITAL** transformation

## Strategy and vision

Tessi's value proposition is based on a combination of its three business lines.

Over the years, Tessi has therefore succeeded in consolidating the scope of its services and acquiring the status of a "partner-facilitator" for its customers in the area of information management, whether this concerns payment system processing, document automation and management or customer marketing.

The opportunities now offered by digital and mobile technology are forcing companies to review their businesses and customer relations so as to define their strategies for digital transformation.

In order to provide these companies with suitable assistance, Tessi has based its strategy on four key principles:

- Understanding its customers' business so as to offer high value-added outsourcing solutions geared towards increasing productivity
- Continuous investment in R&D to generate innovative solutions tailored to the requirements of multichannel convergence and corporate digital transformation
- Monitoring, understanding and complying with regulatory frameworks applicable to different sectors and the issue of digital trust, via a certification and labelling policy worthy of an essential service outsourcer (PSEE)
- Preserving a flexible and responsive organisational system so as to continuously adapt to structural and economic changes in its market and customer situations

Tessi's activities and know-how are now organised into **three business units:**

**TESSI  
DOCUMENTS  
SERVICES**



Trusted operator in digital customer relations, business processes, information exchange and payment transactions

**CPOR  
DEVISES**



A key player in assuring the liquidity of the foreign exchange and gold markets in France

**TESSI  
CUSTOMER  
MARKETING**



A fully-integrated customer marketing offer, from strategic vision to operating solutions

## Preparing for the future: Tessi lab

**Formed through a partnership between Tessi and ENSIMAG engineering school in Grenoble, Tessi lab is the Group's in-house department responsible for forward-looking studies, technology watch and research and development.**

Tessi lab was created in February 2014 with two objectives in mind:

- act as Tessi's innovation department,
- provide internships for students from prestigious universities.

In 2016, Tessi lab consolidated its expertise by creating a dedicated machine learning department, an area of IT that aims to develop software capable of handling tasks deemed too complex or impossible for traditional algorithms.

Research into machine learning resulted in the development of a document classification engine, which Tessi is currently evaluating.

By the end of 2016, headcount had increased from 2 to 3 employees, all of whom studied at ENSIMAG and completed their end-of-study internships at Tessi lab.

## Commitment

**As a responsible market leader, Tessi is more committed than ever to resolving the main challenges of managing digital information and customers' regulatory frameworks.**

### Regulatory compliance and continuous improvement

For each of its solutions and services, Tessi is committed to closely monitoring trends in its customer's industry.

In order to achieve this goal, an IT system security department (DSSI) was created in 2016, working independently of the solutions and technology department with a view to guaranteeing data protection via the implementation of an IT systems security policy and an IT system security platform rolled out at all locations.

The implementation of this policy relies on the deployment of risk management systems (procedures, equipment, tools, indicators, etc.) within each department and entity, in line with ISO 27001 best practices.

Tessi is also committed to maintaining procedures and certifications that guarantee the quality, compliance and secure environment of an Essential Service Outsourcer: CFONB accreditation for receipts processing, ISO 9001 certification of production facilities since 2007, risk mapping, audits and quality control system. ISO 9001 certified operations therefore cover over 40% of the Group's subsidiaries.

The management system applied to CPoR Devises' foreign currency operations in France has been ISO 9001-certified since 1997. CPoR Devises, an approved financial company since 1990, has become a specialised credit institution pursuant to Article 34 of the French Ministerial Order of 27 June 2013 on credit institutions and financing companies. As such, it is now subject to the Capital Requirements Regulation (CRR) and Directive (CRD IV) adopted by the Council of the European Union.

### Traceability and digital trust

As the shift to a digital economy has legal and security implications for inter-company relationships, companies must choose solutions that guarantee complete traceability of exchanges and manage the elements of proof required for establishing digital trust.

Tessi documents services is highly proactive in these areas, integrating into its solutions all of the elements required to build a chain of trust (sealing, time-stamping, marking, electronic signature, certificate management and document traceability).

In 2016, the Tessi documents services platform obtained ISO 14641 certification, NF mark 461. Thanks to this certification, Tessi documents services has strengthened its standing in terms of digital transformation and demonstrated its platform's ability to provide a secure, multichannel and compliant environment for the digitisation and electronic archiving of sensitive business documents, while ensuring probative value.

**€403.9m**

turnover in 2016

**7,600** employees, including

**3,400** outside France

operations in

**13 COUNTRIES**

## CSR

Since 2005, Tessi has been rolling out a sustainable development strategy across its various business lines.

This is primarily reflected in the establishment of a Code of Conduct. As a further step in its CSR commitment, Tessi adhered to the United Nations Global Compact in early 2011. It then published its first sustainable development report, in which the Group redefined its indicators in accordance with Article R.225-105-1 of Decree No. 2012-557 of 24 April 2012.

Tessi's CSR policy reflects the values and principles practised by its managers and employees, confirming the Group's ethical, environmental, social and economic commitment and responsibility, in all the areas in which it operates, towards all of its stakeholders: shareholders, staff, customers, suppliers and society as a whole.

From an environmental standpoint, this policy is primarily aimed at controlling and optimising energy consumption at its production centres, as well as recycling ordinary industrial waste and defunct scanners and computers when they are scrapped or replaced.

With regard to risk mapping and management, Tessi sees CSR as a genuine driver of improvement in addition to its subsidiaries' quality control systems.

## An international service offering

Thanks to its targeted sector expertise, Tessi has gained new markets through innovative responses to recent developments in its customers' outsourcing requirements, and by developing a range of solutions closely tailored to their expectations.

In 2016, Tessi continued its international expansion via the acquisition of RR Donnelley Document Solutions Switzerland (and its Austrian subsidiary), as well as Spanish-based BPO Solutions and IMDEA.

At the same time, in order to reinforce its operations outside Europe, Tessi is continuing to develop and maintain a partner network of distributors and systems integrators through which it can market its technological solutions for document processing and payment systems.



## ECOVADIS rating: among the top 7 service providers

For a number of years, Tessi has obtained an EcoVadis rating in order to establish official recognition of its CSR performance and a list of priorities for improvement. This procedure also responds to growing customer demand for a single communication tool to provide information on their suppliers' social and environmental track record.

The EcoVadis rating aims to assess the quality of companies' CSR management systems. EcoVadis has rated more than 35,000 businesses worldwide, in over 150 business sectors and 100 countries.

EcoVadis uses a methodological framework founded on ISO 26000 guidelines and four key factors: the environment, social impact, ethical business practices and responsible purchasing.

The most recent rating was issued in early 2017. Tessi once again obtained a rating of 6.0/10 with "confirmed silver" status, achieved thanks to its CSR management approach.

This rating puts Tessi among the top 8% of all companies rated by EcoVadis and the top 7% of companies with comparable business activities.

international partner  
**NETWORK**

# TESSI DOCUMENTS SERVICES

At a time when businesses, payment services and customer relations processes are converting to digital technology, Tessi documents services is investing in France and abroad, offering a unique range of solutions and services and innovative, value-creating responses.

Despite the development opportunities generated by the conversion to digital technologies, businesses now face new challenges in terms of customer relations, business process management, and transaction and payment security.

Tessi documents services is meeting these challenges by developing its business and increasing its commitment to banks, businesses and government agencies, by focusing its mission on creating value and enhancing customer process performance.

Capitalising on its core businesses and investing in tomorrow's key technologies – such as blockchain, artificial intelligence and chatbots – its offering has been reorganised around three key components of effective digital transformation of the customer experience.

## **Customer Experience**

Proposing a new digital customer experience – synonymous with development and satisfaction – entails comprehensive Front-to-Back control of the customer cycle, together with cross-channel operations management, from the subscription application to the formation of the contractual relationship. Accordingly, Tessi documents services has assembled the necessary technology and services to provide effective, tailored solutions in terms of:

- Multichannel customer relations centres
- Digital subscription platform
- Cross-channel campaign management
- Provision of dynamic content and documents
- Support and advice in the move to digital customer communication (CCM)

## **BOOSTING** customer-path performance

## **Business Processes**

Beyond the customer commitment, successfully managing and activating the services subscribed entails compliance with regulatory constraints and meeting new challenges with regard to data security, confidentiality and compliance.

In this area, Tessi documents services acts as a provider of outsourced essential services and a trusted partner to businesses. It offers comprehensive solutions for managing processes and data, integrating technological innovation and expert services designed to cover the requirements for:

- Digitisation, management and electronic archiving of documents and data
- Electronic invoicing, procure-to-pay and order-to-cash processes
- KYC compliance, fraud prevention and middle-office oversight
- Optimising and managing business and sector-specific back offices
- Digitisation of HR processes
- Support and advice in the move towards a policy for electronic-content archiving and management (ECM)

a **GLOBAL**  
solutions and services  
offer

a **FRONT-  
TO-BACK**  
approach to customer  
processes

## **Payment & legal solutions**

With globalisation and SEPA, the revised Directive on Payment Services (PSD2), new players, electronic payments and other developments, the world of payments is de-regulating and adopting digital and mobile technologies, affording new netting opportunities for debtors and creditors.

As a historic player in the means-of-payment market in France, partnering banks and major creditors in the regulated management of their transactions, Tessi documents services continues to innovate by placing new payment services at the core of the customer experience, facilitating their use by both creditors and debtors, and optimising their management by banks.

- Electronic and mobile payments
- Omni-channel collection solutions and services
- Bank cheque processing
- Integration of electronic payment systems
- Legal watch and online declaration obligations

30  
**MULTICHANNEL**  
centres for managing  
flows and customer  
relations

5 **R&D** centres  
1 high  
**SECURITY**  
hosting centre

# TESSI DOCUMENTS SERVICES

# ABROAD

Resulting from a sustained yet prudent external-growth policy, Tessi documents services now ranks as one of Europe's leading players in BPO.

Tessi documents services deploys its entire service offering on a global scale, via its subsidiaries specialising in BPO services, publishing/integration of digital services, consulting and project management support.

Grounded in a global value offering favouring customer experience performance, its range of solutions and services adopts a specialist approach fine-tuned to local characteristics and regulations, providing bespoke, innovative and value-creating responses.

## Digitisation of document processes

With its advanced solutions and efficient industrialised models, Tessi documents services supports its customers throughout their digital transformation:

- Industrial digitisation facilities, multichannel capture and processing of information flows
- Automated reading and processing technologies (ADR automatic document reading/recognition software, semantic engine, etc.)
- Data-flow hosting and electronic archiving
- Outsourced or in-house mailroom services

## Banking, financial and legal back-office departments

In-depth knowledge of the banking and insurance sectors combined with legal and regulatory expertise enable the business unit to provide a comprehensive range of high-value added outsourced services, successfully meeting the challenges now facing these sectors.

- Management of banking files and portfolios
- Finance leases, factoring and means of payment
- KYC and combating fraud
- Property mortgage management
- Management of allocated real-estate assets
- Delegated management of trading transactions and grants

## Customer relations with high value-added

Besides the management function, the teams at Tessi documents services advise and assist businesses in outsourcing all or part of their customer relations processes, structuring them around solutions with high value-added. These are measured above all by

A **GLOBAL** offering with **LOCAL** expertise

satisfaction, the quality of the relationship and the decreased number of complaints.

- Local contact centre
- Integrated technological platform for customer-relations management
- Complex customer processes (files, management, etc.)
- Multichannel processing and all-round customer view
- Business model and results-based remuneration

### **Technological platform**

Modelling themselves on their parent company, the subsidiaries of Tessi documents services include a Solutions and Technologies division capable of integrating, hosting and delivering high-performance, innovative solutions. Their responses rely on modular platforms with advanced capabilities, possessing configurational flexibility to adapt to any business process.

- Information and document management (ECM)
- Business process automation (BPM)
- Management of customer-relations processes (CRM)
- Digital subscription and electronic signature
- Electronic invoicing and omni-channel payments

### **Consulting and project-management support**

Tessi documents services rounds out its offering with an array of services in project management consulting, guidance and integration. These services are provided by teams of qualified business line or IT consultants, who offer guidance at the project definition stage, as well as project owner or project manager assistance.

75 consultants and experts cover the areas of information governance (ECM), the digital transformation of customer communications (CCM) and the migration of payment services:

- Audits, exploratory studies, advisability and feasibility studies
- Inventory and flow analysis, procedure mapping
- Assistance in developing and drafting specifications
- Preparation and scale-up of hardware and software deployment
- Change management assistance
- User training, support and assistance

**3,300**  
employees worldwide

operations in  
**13 COUNTRIES**

France, Spain, Portugal,  
Switzerland, the United Kingdom,  
Austria, Germany, Chile, Colombia,  
Mexico, Tunisia, Mauritius, Vietnam

**6 EUROPEAN**  
subsidiaries:

Tessi GRADDO,  
Tessi DIAGONAL COMPANY,  
Tessi BPO SOLUTIONS,  
Tessi ISYC, Tessi GDOC,  
Tessi DOCUMENT SOLUTIONS

# CPoR DEVISES

CPoR Devises is a specialised credit institution that has ensured the liquidity of the French manual foreign exchange and gold markets for over 20 years. In this capacity, CPoR Devises supplies and recovers foreign banknotes and gold investment products to and from the entire domestic banking network.

## Gold and currency

A specialised credit institution owned 80% by the Tessi Group and 20% by Crédit Agricole SA, CPoR Devises is France's principal supplier to the markets for foreign currency banknotes and physical gold for investment purposes.

Despite the trend in payment methods towards a higher proportion of payments via international bank cards, the foreign banknote market has remained stable thanks to fast growth in both private and professional international travel.

The currency market still exhibits sizeable fluctuations. Business in France was impacted by a decline in tourism following the wave of attacks in Paris and Nice, international tourist hotspots.

The roll-out of our innovative, efficient transaction processing solutions among our banking partners has helped to maintain physical cash as a widely-used international payment method available to individuals and businesses when planning trips abroad (2 out of 3 French travellers prefer to convert their cash before they leave, rather than exchange their euros or make withdrawals from cash dispensers abroad [IPSOS survey commissioned by CPoR Devises in May 2014]).

**GOLD & CURRENCIES** serving banks and

Our comprehensive management of the entire transaction processing chain, from automatically quoting the most favourable exchange rates to organising the most suitable logistics circuits for banks and financial institutions in any given situation, is viewed by our partners as the guarantee of a premium-quality service appreciated by their customers who, for this payment method, primarily hail from more affluent groups (the management system applied to foreign currency operations in France is ISO 9001-certified: 2015 version).

Over the last few years, CPoR Devises has continued to market its services to commercial banks overseas. It is now a key player in this market, which this year has been stable overall compared to 2015.

The price of gold has recovered in light of a substantial 20% increase (in dollars) during the first 10 months of the year, due to uncertainties regarding the results of Brexit and the US presidential election. Unexpectedly, market observers saw the price of gold drop shortly after the election of Donald Trump, as activity on the financial markets was stimulated by forecasts of rising growth, driven by the promise of an extensive infrastructure investment programme in the US. Worldwide demand for investment gold was the main driver behind total gold demand. However, this increased investment was the result of physically-backed gold ETFs purchased by institutions and professionals, while sales of gold coins and bars declined both in France and worldwide until December.

approved intermediaries

**1,000**  
listed gold products

**24**  
daily listed prices

**170**  
currencies available

**2,200**  
banknotes

**4**  
locations  
Paris, Lyon, Marseille, Nice



# TESSI CUSTOMER MARKETING



## ADVISORY SERVICES

Design of shopper, retail and CRM marketing strategies

Tessi customer marketing helps brands and retailers increase sales by shaping shoppers' online and offline habits.



## SOLUTIONS AND TECHNOLOGIES

### SHOPPER

Online/offline activation  
Experiential marketing  
Events

### CRM

Marketing automation  
Loyalty

Digital technologies have profoundly transformed day-to-day lives in France and have given rise to a new kind of ultra-connected, expert and trend-setting shopper. Businesses must therefore reposition customers at the heart of their strategy.

With its new shopper, retail and CRM marketing offering, Tessi customer marketing gives brands the opportunity to turn this goal into a reality.

The business comprises three divisions and provides a fully-integrated customer marketing offer, from strategic vision to operating solutions.



## OPERATIONS

Production, configuration,  
marketing campaign management

### Advisory services

Tessi customer marketing designs shopper, retail and CRM marketing strategies for its customers.

The business unit offers solutions that redesign the shopper activation, retail and CRM marketing model, drawing on strong values:

- Customer centricity: placing the customer at the heart of the business

## SHOPPER, RETAIL AND CRM MARKETING

A fully-integrated offering, from advisory services to operational roll-out

- Data-driven marketing: using data to identify, understand and personalise relationships and evaluate actions
- Value creation: new, more creative activation models and CRM programmes, which place the customer experience at the heart of the strategy and include efficient and positive alternatives to lowering prices
- Reinventing the sales outlet: building relationships via the in-store experience

### Solutions and technologies

Tessi customer marketing develops its own solutions and technologies: DIGIFID® for electronic proof of purchase via the web and mobile, mobicoupon® for mobile coupons, virtualive® offering a new augmented-reality shopper experience, my product® for customisation, clients only® for local retailer CRM...

The business unit is also a certified partner of top-tier publishers on the market, such as Adobe and IBM.

Lastly, Tessi customer marketing offers a range of activation solutions centred around the customer experience: experiential rewards, events (roadshows, sales events, etc.).

### Operations

The operations division is responsible for managing promotional activations (refunds, incentive programs, games), as well as cross-channel campaigns: direct mail marketing, SMS and email campaigns, sampling, BtoC logistics.

an integrated creation

**STUDIO:**  
10 people

**1,351**  
shopper activations  
handled in 2016

**+ 3 MILLION**  
interactions handled  
in 2016

**+ 40 MILLION**  
pages printed and letters  
dispatched in 2016

a semi-automated  
**PACKAGING**  
**LINE**

# SHAREHOLDER INFORMATION

## INDICATIVE CALENDAR

2016 4th quarter turnover	Monday, 6 February 2017
General Meeting	Wednesday, 22 February 2017
2016 annual results	Wednesday, 12 April 2017
2017 1st quarter turnover	Wednesday, 10 May 2017
Annual General Meeting	Thursday, 29 June 2017
2017 2nd quarter turnover	Thursday, 3 August 2017
2017 half-year results	Thursday, 14 September 2017
2017 3rd quarter turnover	Tuesday, 7 November 2017

## SHAREHOLDER SCOREBOARD

Floated on the Second Market of the Paris stock exchange on 10 July 2001

Listed on Euronext Paris compartment B

ISIN code: FR0004529147, Symbol: TES

Reuters: TESI.PA

Bloomberg: TES FP

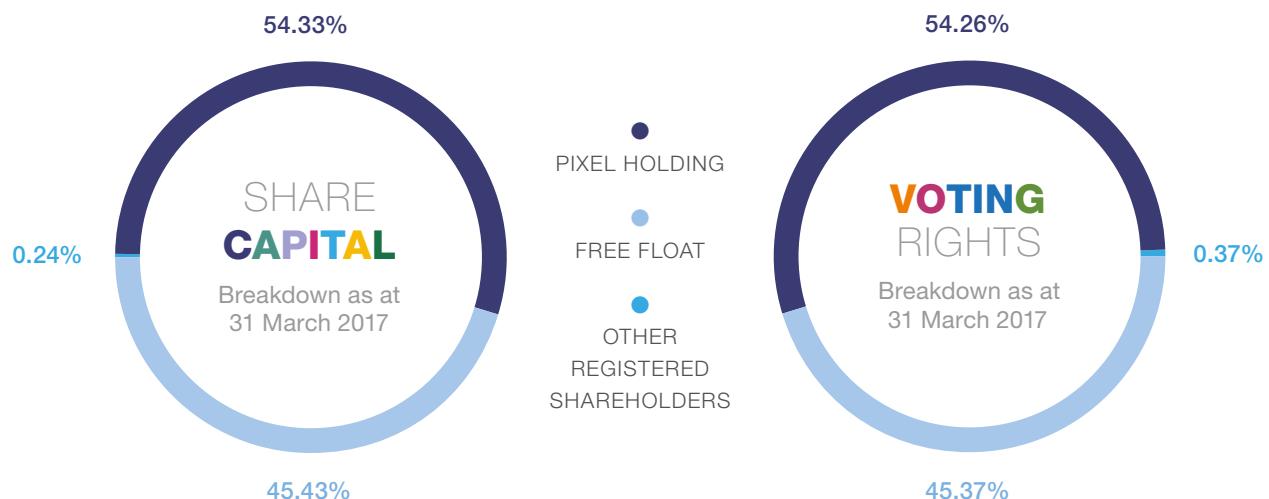
Shares eligible for SME personal equity plans

Market maker: KEPLER

Flotation price: €23

2016 high: €164.5

2016 low : €124.36



## SHARE PRICE MOVEMENT

from July 2001 to June 2017



## DIVIDEND POLICY

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dividend per share	€2.00*	€2.00*	€2.00*	€2.00*	€2.00*	€2.00*	€2.00*

\* Individuals eligible for 40% exclusion of this amount

# **FINANCIAL REPORT**

**MANAGEMENT**  
REPORT (FR)

26

**CONSOLIDATED**  
FINANCIAL STATEMENTS

124

**COMPANY**  
FINANCIAL STATEMENTS  
(FR)

168

# RAPPORT DE GESTION

## du Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- > vous rendre compte de l'activité de notre Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- > soumettre à votre approbation, les comptes sociaux, l'affectation du résultat et les comptes consolidés dudit exercice,
- > vous proposer d'approuver la convention réglementée conclue par la Société avec ses filiales, relative à l'autorisation générale de cautionnement et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- > vous proposer d'approuver la convention réglementée conclue par la Société avec Madame Claire FISTAROL, relative aux rémunérations différées de cette dernière, et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- > vous proposer d'approuver la convention réglementée conclue par la Société avec Monsieur Olivier JOLLAND, relative aux rémunérations différées de ce dernier, et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- > vous proposer de fixer le montant des jetons de présence,
- > vous proposer d'approuver les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des

éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux mandataires sociaux,

- > vous proposer de ratifier la cooptation de la société HLD Conseils en qualité de Membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Jean-Hubert VIAL, démissionnaire,
- > vous proposer de renouveler l'autorisation conférée au Directoire de faire procéder au rachat, par la Société, de ses propres actions et de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues,
- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence pour augmenter le capital social par émissions de toutes valeurs mobilières, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription,
- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé,
- > vous proposer d'autoriser le Directoire à fixer le prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10 % du capital social par an,
- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence pour augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce,

- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence pour augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières, sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports de titres en cas d'OPE ou d'apports en nature,
- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence pour augmenter le capital social par voie d'incorporation de primes, réserves, bénéfices et autres,
- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence pour augmenter le capital social en application de la loi sur l'épargne salariale imposant de proposer à

l'Assemblée une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe dans les conditions prévues par l'article L.3332-18 du Code du Travail,

- > vous proposer de déléguer au Directoire la compétence à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre et, par voie de conséquence à l'effet de constater la ou les augmentations de capital en cas d'attributions d'actions nouvelles à émettre
- > vous proposer de fixer une limitation globale desdites autorisations.

## I. Résultats économiques et financiers de la Société et du Groupe

### A. Présentation des comptes sociaux et consolidés

---

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les états financiers consolidés du Groupe Tessi au 31 décembre 2016 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont sans incidence sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2016.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture n'ont pas été renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés ; et sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

Au cours de la période, une erreur a été découverte portant sur l'évaluation des avantages du personnel selon IAS 19 lors du regroupement d'entreprise relatif à l'acquisition de Gdoc Lasercom SA.

Conformément à IAS 8, l'ajustement consécutif à une correction d'erreur significative doit être comptabilisé de manière rétrospective comme si l'erreur ne s'était pas produite, c'est-à-dire en corrigeant la comptabilisation, l'évaluation ainsi que les informations présentées.

Les informations comparatives présentées pour l'exercice 2015 ont été corrigées de ces impacts.

## 1. COMPTES CONSOLIDÉS

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

### 1.1. Périmètre de consolidation

Les sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe Tessi sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation a connu au cours de l'exercice 2016 les modifications suivantes :

#### a. Sont intervenues les acquisitions et créations des sociétés suivantes

- > acquisition au 11 janvier 2016 et consolidation par intégration globale de 100 % de la société RR Donnelley Document Solutions Switzerland, basée en Suisse et de ses filiales basées en Autriche et en Allemagne,
- > acquisition au 28 janvier 2016 et consolidation par intégration globale de 100 % de la société BPO Solutions, basée en Espagne,
- > acquisition au 30 juin 2016 et consolidation par intégration globale de 100% de la société International Document Entreprise Advisors - IMDEA Asesores, basée en Espagne,

- > création au 5 août 2016 et consolidation par intégration globale de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon, spécialisée dans la gestion de la relation client.

#### b. Autres mouvements

- > complément d'acquisition au 23 mars 2016 de la société ISEM. Le pourcentage de participation du Groupe dans la société ISEM est passé de 49 % à 100 %.
- > cession en date du 3 mai 2016 de la société Tessi Asia, basée au Vietnam,
- > cession en septembre 2016 de la participation détenue dans la société SPIGRAPH GROUP,
- > complément d'acquisition au 20 décembre 2016 par la société Chilienne Gestion Externa SA (groupe Diagonal) de la part de minoritaires dans la société Colombienne Tessi Gestiona SAS afin d'obtenir 80 % du capital social.

Ces mouvements n'ont pas d'impacts sur les comptes consolidés 2016.

### 1.2. Résultats consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice au 31/12/2016</b>	<b>Rappel exercice au 31/12/2015*</b>	<b>Variation 2016/2015 en %</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>404 014</b>	<b>289 963</b>	<b>39,3 %</b>
Produits d'exploitation	408 705	294 251	38,9 %
Charges d'exploitation	359 995	252 449	42,6 %
Résultat opérationnel courant	48 709	41 802	16,5 %
Autres charges et produits opérationnels non courants	-1 785	-535	234,0 %
Résultat financier	-3 919	-429	813,1 %
Résultat avant impôt	43 005	40 838	5,3 %
Participation dans des entreprises associées		-5000	
Résultat net des activités poursuivies	31 809	25 091	26,8 %
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées		-74	
Résultat net de l'ensemble consolidé	31 809	25 018	27,1 %
Résultat net (part du Groupe)	30 169	22 939	31,5 %
BNPA (en €) de l'ensemble consolidé	10,78	8,20	31,5 %
BNPA (en €) des activités poursuivies	10,78	8,23	31,5 %

\* retraité de l'application d'IAS 8

**a. Trésorerie, équivalents de trésorerie et endettement net**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/2016</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>
Valeurs mobilières de placement	575	951
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	119 899	151 031
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	158 663	142 430
Découverts bancaires	-7 272	-4 700
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>271 865</b>	<b>289 712</b>
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-16 024	-18 766
Compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company		-16 250
Avances reçues pour le compte des clients Diagonal Company	-27 138	-22 774
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	-94 605	-86 682
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des avances</b>	<b>134 099</b>	<b>145 240</b>
Dettes financières	-101 400	-115 745
<b>Trésorerie nette incluant la trésorerie non mobilisable de CPoR Devises</b>	<b>32 699</b>	<b>29 495</b>
Trésorerie non mobilisable de l'activité CPoR Devises	17 731	29 720
<b>Trésorerie nette excluant la trésorerie non mobilisable de CPoR Devises</b>	<b>14 968</b>	<b>-225</b>

**b. Trésorerie de CPoR Devises**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/2016</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises, dont :</b>		
Comptes bancaires de la clientèle	158 663	142 430
Prêts au jour le jour	27 855	31 486
Avoirs en devises	51 160	48 399
Avoirs en or	33 286	36 359
<b>    Comptes courants débiteurs à vue</b>	<b>46 362</b>	<b>26 186</b>
<b>    Dettes liées aux activités financières CPoR Devises, dont :</b>		
Dépôts bancaires de la clientèle	-94 605	-86 682
Emprunts au jour le jour	-30 261	-23 469
Dettes en onces d'or	-32 519	-25 575
Dettes sur avoirs en devises	-31 789	-35 450
<b>        Comptes courants créditeurs à vue</b>	<b>-35</b>	<b>-158</b>
<b>    Comptes courants à vue CPoR Devises</b>	<b>46 327</b>	<b>26 028</b>
<b>Trésorerie nette dédiée à l'activité CPoR Devises</b>	<b>17 731</b>	<b>29 720</b>

### c. Dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/2016</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>
Dettes financières < à 1 an	14 055	15 777
Dettes financières > à 1 an et < à 5 ans	87 345	99 893
Dettes financières > à 5 ans		75
<b>Dettes financières</b>	<b>101 400</b>	<b>115 745</b>

### 1.3. Prêts inter-entreprises consentis

Aucun prêt inter-entreprises visé à l'article L.511-6 du Code monétaire et financier n'a été consenti par les sociétés du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## 2. COMPTES SOCIAUX DE TESSI SA

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les résultats de la société Tessi ont été les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/2016</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>
Chiffre d'affaires	17 994	16 084
Produits d'exploitation	18 010	17 076
Charges d'exploitation	18 456	15 954
Résultat d'exploitation	-446	1 123
Résultat financier	33 599	19 147
Résultat courant	33 153	20 270
Résultat exceptionnel	-5 818	-3 896
Impôt sur les bénéfices	-2 377	2 332
<b>Résultat net</b>	<b>29 712</b>	<b>14 043</b>

Le résultat d'exploitation 2016 est en baisse par rapport à 2015, les produits d'exploitation augmentant de 934 K€ quand les charges d'exploitation augmentent de 2 502 K€ (augmentation des coûts relatifs aux fonctions support centrales).

Le résultat financier s'élève à 33 599 K€ en 2016 contre 19 147 K€ en 2015, augmentation provenant principalement des dividendes perçus en provenance des filiales.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/2016</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>
Produits nets financiers liés aux participations	28 017	15 307
Produits nets sur cessions de VMP	303	878
Déférence négative de change	2	-1
Provisions/reprises sur dépréciations d'immobilisations financières	7 997	4 810
Charges/produits nets sur intérêts et autres charges assimilées	-2 638	-1 847
Pertes sur créances liées à des participations	-83	
<b>Total</b>	<b>33 599</b>	<b>19 147</b>

Le résultat exceptionnel est constitué pour l'essentiel de :

- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société Spigraph pour 5 000 K€,
- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société Tessi Asia pour 53 K€,
- > la plus-value de cession sur les locaux de Dijon pour 164 K€
- > la constitution d'une provision pour charges financières

d'un montant de 876 K€ en prévision du remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 20 M€ intervenant sur le début de l'année 2017.

L'ensemble de ces moins-values est compensé par des reprises de dépréciation classées en résultat financier.

Est joint, en annexe I au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

## **B. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, notamment de la situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires**

---

Le chiffre d'affaires 2016 de Tessi s'inscrit en hausse de 114,0 M€ et atteint 404,0 M€ contre 290,0 M€ en 2015. À périmètre constant, il est en augmentation de 10,2 %.

- > CPoR Devises est en recul de 9,2 % à 40,2 M€, contre 44,2 M€ en 2015,
- > Tessi documents services est en croissance de 119,1 M€ à 338,8 M€ contre 219,7 M€ en 2015, soit une progression de 54,2 %. À périmètre constant, elle est de 15,7 %,
- > Tessi customer marketing enregistre une activité à 25,1 M€ contre 25,9 M€ en 2015.

Le Groupe Tessi a dégagé en 2016 un résultat opérationnel courant de 48,7 M€ (12,1 % du CA), en augmentation par rapport à 2015 de 6,9 M€ soit +16,5 %.

- > L'activité CPoR Devises génère un résultat opérationnel courant de 9,1 M€ en 2016 contre 13,1 M€ en 2015. Cette baisse est imputable aux activités or et devises.
- > L'activité Tessi customer marketing génère un résultat

opérationnel courant positif de 1,3 M€ en hausse de 1,2 M€ par rapport à 2015, la croissance des nouvelles activités Conseil et Solutions pesant favorablement sur cette évolution.

- > L'activité Tessi documents services génère en 2016 un résultat opérationnel courant de 38,3 M€ contre 28,7 M€ en 2015, essentiellement du fait des activités BPO en France et à l'international. Les acquisitions 2016 du groupe espagnol Diagonal, de Tessi Document Solutions Switzerland, de BPO Solutions et d'IMDEA contribuent également à ce résultat à hauteur respectivement de 5,4 M€, 0,1 M€, 1,5 M€ et -0,1 M€.

Le Groupe Tessi voit ses dettes financières diminuer, passant de 115,7 M€ au 31 décembre 2015 à 101,4 M€ au 31 décembre 2016, aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit sur l'exercice. D'autre part, la trésorerie nette excluant la trésorerie dédiée à l'activité CPoR Devises s'élève à 15,0 M€ au 31 décembre 2016 contre -0,2 M€ en 2015.

## **C. Analyse financière des risques**

---

### **1. RISQUES DE TAUX**

Dans le cadre de son financement, Tessi souscrit des emprunts bancaires à taux variables et fixes.

Les emprunts peuvent faire l'objet d'une couverture d'intérêts :

- > soit par un swap de taux permettant de capper le taux d'intérêt variable,

- > soit par un swap de taux permettant de fixer le taux d'intérêt variable.

Au 31 décembre 2016, cette couverture porte sur un montant nominal initial de dettes bancaires de 3,9 M€.

### **2. RISQUES DE VARIATION DE COURS**

La Société n'est pas exposée de manière significative à des variations de cours.

### 3. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le Groupe est présent sur le marché français au travers de ses 3 Business Units (Tessi documents services, CPoR Devises et Tessi customer marketing) et propose des services et des solutions technologiques à des clients dans de nombreux secteurs de l'économie.

Bien que l'activité du Groupe présente un bon niveau de résistance aux différents cycles économiques et notamment une forte récurrence grâce à des contrats pluriannuels, elle peut être sensible à l'évolution de la situation économique et financière générale, et plus particulièrement de la situation financière des acteurs du secteur des services financiers et notamment les banques. Le secteur de l'économie reste affecté par les incertitudes économiques et politiques. Celles-ci ont pu créer des tensions chez les clients du Groupe, générant une baisse du niveau de leur activité et de leurs relations avec leurs fournisseurs et prestataires. Ces tensions sont potentiellement génératrices de pression sur les prix, d'arrêt ou de report de projets, notamment sur l'activité Tessi documents services.

Cette activité intègre notamment la division chèques et moyens de paiement scripturaux du Groupe, au sein de laquelle le Groupe accompagne la majorité des banques dans la gestion de leur filière de traitement des moyens de paiement papier. Dans ce contexte, le Groupe serait également affecté par une décision unilatérale qui viendrait remettre en cause la gratuité du chèque bancaire en France ou son existence même en tant que titre de paiement.

D'autre part, l'activité Tessi customer marketing peut être extrêmement sensible aux budgets d'investissements en marketing et opérations promotionnelles consacrés par les annonceurs. Ces budgets sont eux-mêmes très sensibles à l'environnement économique et au moral des entreprises.

Enfin, le Groupe ne s'adresse actuellement de manière significative qu'aux marchés français, espagnol, suisse et chilien. Dès lors, son niveau d'activité est sensible à l'évolution de la conjoncture économique de ces pays.

Une évolution négative de l'environnement économique et financier affectant les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

### 4. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans la conduite de ses activités et notamment l'activité Tessi documents services, le Groupe est confronté à de

nombreux nouveaux acteurs et doit faire face à une plus forte intensité concurrentielle. L'activité est soutenue par une croissance du marché avec une tendance de fond à l'externalisation qui se poursuit ainsi que le développement des thèmes de la dématérialisation et du 100 % numérique. Le potentiel de croissance de ces marchés peut paraître attractif pour de nouveaux entrants ou des acteurs jusqu'à présent positionnés sur une seule partie de la chaîne de valeur, éditeurs de logiciels, constructeurs de machines de traitement du courrier et de solutions d'impression, archiveurs physiques ou sociétés de services informatiques. Ces acteurs peuvent potentiellement disposer d'une capacité financière plus importante, ou d'échéances de rentabilité différentes, leur permettant ainsi d'adopter des politiques agressives en terme de prix. Une telle situation est susceptible d'affecter la croissance, l'activité, les parts de marché, le niveau de marge et les résultats du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable sur ses perspectives.

### 5. RISQUES TECHNOLOGIQUES ET INFORMATIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information.

Le Groupe a mis en œuvre des programmes et procédures spécifiques destinés à garantir une bonne gestion des risques informatiques qui couvrent les systèmes de sécurité et de sauvegarde. Les sites de production informatique et les centres de données sont notamment soumis à des procédures administratives et techniques de surveillance et de sauvegarde qui couvrent les accès physiques aux centres et aux systèmes d'information, la rupture ou la perturbation de l'approvisionnement en énergie, l'incendie, la régulation des amplitudes thermiques extrêmes, le stockage et la sauvegarde des données, les plans d'urgence et les plans de reprise suite à sinistre. Le Groupe ne peut néanmoins exclure la survenance de pannes des systèmes informatiques utilisés, directement ou indirectement, par le Groupe. Ces défaillances pourraient nuire à ses clients et en conséquence perturber ses activités.

### 6. RISQUES LIÉS À LA CROISSANCE EXTERNE

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition de sociétés permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la Direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition et d'investissement dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## **7. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION**

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé, tant au niveau national qu'europeen, en particulier en matière de traitement de données et flux pour son activité Tessi documents services et pour sa filiale CPoR Devises, établissement de crédit. En outre, une part significative des clients du Groupe est soumise à la réglementation stricte du secteur financier.

La réglementation applicable aux activités du Groupe ou à ses clients est susceptible d'évolutions qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## **8. RISQUES D'IMAGE ET DE RÉPUTATION**

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de rigueur, professionnalisme et intégrité. Le Groupe s'attache à maintenir la qualité de ses prestations. Toutefois, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou encore litige l'impliquant.

La médiatisation d'éventuelles difficultés pourrait affecter la crédibilité et l'image du Groupe auprès de ses clients existants et cibles, et par voie de conséquence, sa capacité à maintenir ou développer certaines activités. Son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient en être affectés.

## **9. RISQUES LIÉS À LA DIFFICULTÉ DE RECRUTER DU PERSONNEL QUALIFIÉ**

Les résultats d'exploitation futurs du Groupe dépendront en partie de sa capacité à retenir certains employés hautement qualifiés et à en attirer de nouveaux. Sur certains marchés, notamment celui des services informatiques, les sociétés restent dépendantes des compétences, de l'expérience et de la performance de son personnel.

D'autre part, les succès du Groupe dépendent dans une large mesure de la qualité et de l'expérience de son équipe dirigeante.

La réussite future du Groupe procède donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## **10. RISQUES LIÉS À L'INTERNATIONALISATION**

Le Groupe souhaite poursuivre une stratégie de développement qui passe par une internationalisation de ses activités. Cette internationalisation est susceptible d'affecter les activités du Groupe, notamment en raison de nombreux facteurs externes tels que :

- > l'instabilité économique, politique et le risque de terrorisme et de guerre,
- > les fluctuations des taux de change et les dévaluations monétaires,
- > les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux,
- > l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

## 11. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE CPoR DEVISES

CPoR Devises est un établissement de crédit avec une exposition élevée aux risques de non-conformité, qui se traduisent notamment en risque d'atteinte à l'image et à la réputation. Les risques identifiés sont :

### ► Risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme

- > acheter des valeurs d'origine frauduleuse,
- > accepter des fonds issus d'activités illicites,
- > accepter ou transférer des fonds passibles d'embargo,
- > faciliter l'évasion fiscale.

CPoR Devises a mis en place un dispositif structuré, encadré par un comité LCB-FT spécifique, qui intègre différentes mesures :

- > un corpus procédural dédié, à la disposition de tous les collaborateurs de l'établissement sur l'intranet,
- > des opérations effectuées très majoritairement avec des clients référencés et connus,
- > un questionnaire spécifique pour les clients occasionnels, les interrogeant sur l'origine des fonds ou des valeurs et sur la justification économique de l'opération souhaitée,
- > le filtrage des référentiels clients et des messages de règlement SWIFT par les listes de sanctions nationales et internationales,
- > la limitation des activités internationales à une clientèle bancaire,
- > la mise en œuvre d'un logiciel de détection des opérations atypiques permettant une analyse et une traçabilité des décisions,
- > la formation régulière des personnels concernés.

### ► Risques d'image de par son rôle de place sur le marché de l'or

Bien que la cotation officielle de l'or, démarrée en 1948 ait pris fin en 2004 et que le marché de l'or investissement en France soit devenu un marché de gré à gré (comme il l'est à l'international depuis la création du fixing de Londres), il peut demeurer dans l'esprit de certains une confusion

entre l'ex-cotation officielle et celle de CPoR Devises d'autant que cette dernière est reprise par plusieurs média nationaux.

Aussi CPoR Devises a précisé sur son site public et rappelé à ses équipes les éléments suivants quant au principe et à la détermination de sa cotation :

- > La cotation officielle de l'or sur Euronext Paris a été définitivement supprimée depuis le 2 août 2004. Afin d'assurer la liquidité du marché, CPoR Devises, qui traitait déjà l'essentiel des ordres en bourse, continue de publier chaque jour à 13 heures un cours de référence pour les produits d'or les plus échangés en France, dont ceux anciennement cotés avant août 2004.
- > Le passage du marché officiel à un marché de gré à gré n'a pas modifié fondamentalement le système de détermination des cours qui reste basé sur le prix du spot de l'once sur le marché international, sur l'offre et la demande propre à chacun des produits d'or ainsi que sur la liquidité du marché.

### ► Risques de non-conformité à l'agrément accordé par l'ACPR

- > défaut de constitution des dossiers clients, en particulier non-identification des ayants droits économiques,
- > traitement des virements émis et reçus non-conforme aux obligations réglementaires,
- > traitement de données personnelles non-conforme à la Loi Informatique et Liberté, défaut de déclaration à la CNIL ou non-respect de l'autorisation reçue,
- > non-respect des limites de l'activité définies par l'agrément reçu.

CPoR Devises a mis en place le dispositif suivant :

- > gestion électronique des documents permettant un contrôle permanent des dossiers clients,
- > encadrement des flux financiers : règlements émis uniquement à destination de comptes identifiés des clients, contrôle des donneurs d'ordre des virements reçus,
- > contrôle permanent des opérations, détection et analyse des opérations inhabituelles ou atypiques.

### ► Risques opérationnels, en particulier liés à la sûreté des personnes et des biens face à tout acte de malveillance

Ce risque majeur est pris en charge par :

- > un responsable sécurité et un Comité sécurité dédié,
- > des mesures spécifiques auditées par un prestataire indépendant.

Les risques bancaires spécifiques auxquels est également exposée CPoR Devises et qui constituent une moindre menace sont les risques de financement à courts et très courts termes et les risques de marché sur les devises exotiques et sur sa position or.

Les risques de crédit, de taux d'intérêt et de liquidité sont reconnus comme faibles chez CPoR Devises.

### **Couverture des risques de marché sur les activités or et devises**

La politique générale de gestion actifs / passifs se concrétise par une couverture systématique des actifs physiques détenus par CPoR Devises dans le cadre de ses activités de garantie de la liquidité des produits traités.

Les actifs physiques en or ou en monnaie fiduciaire sont couverts par des ventes scripturales symétriques. Ce principe se décline pour l'ensemble des actifs physiques traités par CPoR Devises.

Les opérations de couverture sont assurées par des transactions scripturales au comptant ou plus rarement à terme sans que leur échéance excède un mois. Les opérations de couverture sont effectuées quotidiennement ou en cours de journée en fonction de la position de change globale des actifs / passifs et de la volatilité constatée sur les supports.

#### ► Couverture des actifs fiduciaires

- > Devises majeures: les actifs fiduciaires sont couverts par des ventes scripturales au comptant dans la même devise.
- > Limite de la couverture : l'impossibilité de trouver des contreparties interbancaires pour des opérations scripturales sur certaines devises exotiques ne permet pas cependant d'aboutir à une couverture parfaite exhaustive pour chacune des deux cents devises traitées par CPoR Devises.
- > Devises exotiques: en l'absence de marché scriptural interbancaire pour les devises exotiques, les actifs fiduciaires sont couverts par une vente au comptant de devises avec lesquelles une corrélation historique peut être établie (Dollars, Livres sterling, Dollars canadiens). À défaut de corrélation avérée, les devises exotiques non couvertes sont financées en euros.

#### ► Couverture des avoirs d'or physique

- > La couverture des avoirs physiques en or ou des engagements en cours est assurée par une vente symétrique d'or scriptural (onces) à découvert, correspondant au poids total des actifs détenus par CPoR Devises.

- > La gestion du compte d'or scriptural, structurellement débiteur, est assurée dans le cadre d'une ligne de crédit confirmée.
- > Le solde du compte scriptural est ajusté au minimum une fois par jour, en fonction de l'évolution du niveau des avoirs physiques et de la volatilité intra-day du cours de l'or.
- > Limites de la couverture : les caractéristiques des pièces à intérêt numismatique et l'existence d'écart possibles entre le cours international et national ne permettent cependant pas d'aboutir à une couverture parfaite des risques de marché attachés à la valorisation des actifs en or physique.

La couverture est assurée sur la base du poids des actifs physiques et ne prend pas en compte le niveau des primes pouvant exister pour certains produits à caractère numismatique dont le prix de marché est différent de la simple valorisation de leur poids d'or. L'exposition au risque de marché pour les pièces à intérêt numismatique est encadrée par une limite opérationnelle dont le montant est déterminé par le Conseil de Surveillance et fixé à 5 millions d'euros en 2016. L'exposition au risque de marché sur les primes numismatiques est déterminée en retenant une hypothèse de disparition totale et immédiate de la totalité des primes. Au 31 décembre 2016, le total brut des primes s'est établi à 1,5 million d'euros.

## **12. AUTRES RISQUES**

#### ► Covenants bancaires

Tessi était sujette à certains covenants financiers. Concernant l'emprunt de 95 M€ souscrit en 2015 et débloqué à hauteur de 80 M€, le Groupe devait respecter un ratio financier calculé semestriellement sur la base de données consolidées, pendant la durée de l'emprunt correspondant. Le non-respect de ce ratio pouvait entraîner un remboursement anticipé de l'emprunt. Le remboursement, en janvier 2017, de cet emprunt a supprimé lesdits covenants financiers.

Au titre de la documentation bancaire signée en janvier 2017 de nouveaux covenants ont été consentis.

#### ► Litiges

Une proposition de rectification fiscale a été adressée à la société Tessi Editique le 7 décembre 2016 en matière de TVA.

Dans le cadre de cette proposition de rectification, l'administration fiscale entend soumettre à TVA les frais d'affranchissement (la Poste) que la société Tessi Editique

(comme l'ensemble des professionnels du routage) refacturait à ses clients en exonération de TVA sur le fondement des dispositions du 2° de l'article 267, II du Code Général des Impôts (régime des débours), dès lors que ces frais d'affranchissement étaient engagés au nom et pour le compte des clients concernés.

Ce faisant, l'administration fiscale souhaite procéder à un rappel de TVA de 5 009 383 € au titre des années 2013 et 2014, outre intérêts de retard (566 860 €).

La société Tessi Editique conteste vigoureusement cette position.

## D. Information sur les délais de paiement des fournisseurs

### 1. DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2016 PAR DATES D'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	Déjà échus	Du 01/01/2017 au 31/01/2017	Du 01/02/2017 au 28/02/2017	Du 01/03/2017 au 31/03/2017	Après le 30/04/2017	Solde
Total intra Groupe	33	613	984	3		1 633
Total hors Groupe	100	322	1		2	425
<b>Total général</b>	<b>133</b>	<b>935</b>	<b>985</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2 058</b>

### 2. DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2015 PAR DATES D'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	Déjà échus	Du 01/01/2016 au 31/01/2016	Du 01/02/2016 au 28/02/2016	Du 01/03/2016 au 31/03/2016	Solde
Total intra Groupe	38	1 389	616	17	2 060
Total hors Groupe	126	412	59		597
<b>Total général</b>	<b>164</b>	<b>1 801</b>	<b>675</b>	<b>17</b>	<b>2 657</b>

Les modalités de règlements habituelles sont de 45 jours fin de mois.

Les délais de paiements supérieurs sont dus à des litiges avec certains fournisseurs.

## II. Activité de la Société et du Groupe

### A. Activité de la société Tessi SA

La société Tessi SA exerce une activité de holding. Elle gère en conséquence les participations qu'elle détient au capital d'autres sociétés.

### B. Activité du Groupe

Tessi accompagne les entreprises depuis 45 ans dans la gestion de leurs éléments vitaux : documents, moyens de paiement, transactions devises et or et marketing client.

Ses activités et savoir-faire s'organisent aujourd'hui autour de 3 pôles d'activités :

- > Tessi documents services, spécialisée dans le traitement des flux de documents et moyens de paiement,
- > CPoR Devises, intervenant principal assurant la liquidité du marché de change manuel et de l'or en France,
- > Tessi customer marketing, spécialisée dans la promotion, le digital et le marketing relationnel.

Tessi documents services s'affiche, en France et à l'international (Espagne, Portugal, Suisse, Autriche, Angleterre et Chili) comme le partenaire privilégié des banques, des entreprises et des administrations, pour dématérialiser et optimiser la gestion de leurs flux de documents et moyens de paiement.

À l'heure de l'évolution des échanges vers le 100% numérique, l'offre de Tessi documents services s'adapte au plus près des organisations et des systèmes, pour proposer des réponses sur-mesure, où externalisation, innovation et industrialisation se combinent, au service de la gestion « e-dématérialisée » des flux :

- > externaliser en toute conformité la gestion de leurs flux de documents et moyens de paiement, via des prestations de Business Process Outsourcing (BPO) à forte valeur ajoutée proches de leurs métiers,
- > innover autour de solutions technologiques modernes et sécurisées, conçues pour supporter en toute confiance des processus métiers basés de plus en plus sur les échanges électroniques des documents de gestion,
- > industrialiser les flux de communication sortants, grâce à des prestations d'édition automatisées et à l'intégration de solutions modernes multicanales, pour un meilleur impact et une rentabilité accrue.

CPoR Devises est un établissement de crédit qui assure depuis vingt ans la liquidité du marché de change manuel et de l'or en France. À ce titre, la Société garantit l'approvisionnement, ainsi que la reprise de billets étrangers et produits d'or investissement pour l'ensemble du réseau bancaire domestique. La gamme des produits et services proposés à ses partenaires bancaires recouvre plus de 170 devises et 2 200 coupures ainsi que plus de 1 000 produits or dont plus de 20 références sont cotées quotidiennement.

Établissement de crédit, filiale à 80% du Groupe Tessi et à 20% du Crédit Agricole SA, CPoR Devises est le principal intervenant grossiste sur le marché du billet de banque étranger et le marché de l'or physique aux fins d'investissement en France.

À ce titre, la Société assure la liquidité du marché du change en approvisionnant l'ensemble des établissements bancaires et financiers domestiques en billets étrangers.

La maîtrise de l'ensemble de la chaîne de traitement des opérations, de la cotation automatique des cours de change les plus avantageux, à l'organisation des circuits logistiques les plus adaptés à la situation particulière de chacun des établissements bancaires et financiers, constitue pour ses partenaires le gage d'une prestation de qualité valorisante aux yeux de leur clientèle.

CPoR Devises a engagé avec succès depuis plusieurs années le développement international de son offre de services auprès des banques commerciales et se présente aujourd'hui comme un acteur majeur sur ce marché.

La persistance des incertitudes sur l'évolution des marchés financiers a continué à maintenir l'attrait de l'or auprès des investisseurs soucieux de diversifier leur patrimoine.

N°1 sur le marché des opérations promotionnelles différées en France, Tessi customer marketing propose aujourd'hui une offre unique et 100% intégrée pour répondre aux enjeux du marketing client. Tessi customer marketing accompagne les sociétés, de la vision stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle, en passant par les solutions digitales et cross canal.

Tessi customer marketing s'est structurée autour de trois pôles :

- > conseil
  - conseil en shopper et retail marketing
  - conseil et intégration de programmes CRM
- > solutions
  - plate-forme digitale et multicanale
  - marketing d'expériences
- > opérations
  - opérations promotionnelles
  - marketing direct et logistique BtoC

Tessi a poursuivi en 2016 son processus d'internationalisation de ses activités entrepris en 2014 en ayant consolidé sa présence sur le marché espagnol, et en s'implantant sur les marchés d'Amérique Latine avec la société Diagonal Company, sur le marché espagnol avec la société BPO Solutions et le marché suisse et autrichien avec la société Tessi documents solutions Suisse, le tout renforçant l'activité Tessi document services.

## C. Analyse des résultats du Groupe

L'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant sont analysés dans la partie 1.

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015*	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>404 014</b>	<b>289 963</b>	<b>39,3 %</b>
Autres produits opérationnels	4 691	4 288	9,4%
Achats consommés	-27 138	-14 579	86,1%
Charges de personnel	-225 806	-154 905	45,8%
Autres charges opérationnelles	-85 684	-64 132	33,6%
Impôts et taxes	-9 838	-8 888	10,7%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-11 529	-9 944	15,9%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>48 709</b>	<b>41 803</b>	<b>16,5 %</b>

\* retraité de l'application d'IAS 8

Les autres produits opérationnels passent de 4 288 K€ à 4 691 K€.

Les achats consommés augmentent de 86,1 % (+12,6 M€) du fait principalement de la contribution significative des acquisitions 2016 à ce poste, notamment du groupe Diagonal (9,5 M€).

Les charges de personnel 2016 s'élèvent à 225 806 K€ contre 154 905 K€ en 2015. Cette augmentation de 70 901 K€ peut se ventiler de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Salaires et traitements	169 396	115 001
Charges sociales	54 157	38 396
Participations des salariés	2 253	1 508
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>225 806</b>	<b>154 905</b>

Les salaires et traitements augmentent de 54 395 K€ (+47,3%). Hors acquisitions 2016, cette augmentation s'élève à 15,0 %.

Les charges sociales augmentent de 15 762 K€ (+41,1 %). Hors acquisitions de l'année 2016, les charges sociales augmentent de 6 777 K€ (+17,7 %). Le CICE s'élève en 2016 à 4 794 K€ contre 3 988 K€ en 2015.

Le taux de charges sociales s'élève à 32,0 % en 2016 contre 33,4 % en 2015.

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres services extérieurs	56 059	40 011
Autres charges externes	28 998	22 753
Autres charges opérationnelles	627	1 368
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>85 684</b>	<b>64 132</b>

Les autres charges opérationnelles augmentent de 21 552 K€. Hors Diagonal, Tessi Document Solutions Switzerland et BPO Solutions, l'augmentation serait de 1 909 K€ soit une hausse de 3,0 %.

Les impôts et taxes ont augmenté de 10,7 % du fait notamment de l'augmentation des frais de personnel et donc des taxes assises dessus, ainsi que de l'augmentation de la CVAE induite par la hausse d'activité.

Les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent de 15,9 % du fait de la hausse de la dotation aux amortissements (1 937 K€) et de la légère diminution de la dotation aux provisions (-352 K€).

Au final, le résultat opérationnel courant passe de 41 803 K€ à 48 709 K€ soit une hausse de 16,5 %.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Variation en %</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>48 709</b>	<b>41 803</b>	<b>16,5 %</b>
Autres charges et produits opérationnels non courants	-1 785	-535	234,0 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>46 924</b>	<b>41 268</b>	<b>13,7 %</b>
Coût de l'endettement financier net	-2 990	-511	485,4 %
Autres charges et produits financiers	-929	82	-1239,9 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>43 005</b>	<b>40 839</b>	<b>5,3 %</b>
Impôts sur les résultats	-11 196	-10 747	4,2 %
Résultat net des sociétés intégrées	31 809	30 092	5,7 %
Participation dans les entreprises associées		-5 000	
Résultat net des activités poursuivies	31 809	25 092	26,8 %
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées		-74	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>31 809</b>	<b>25 018</b>	<b>27,1 %</b>

Les autres charges et produits opérationnels non courants passent d'une charge nette de 535 K€ en 2015 à une charge nette de 1 785 K€ en 2016.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Plus ou moins-values de cession	246	304
<b>Total plus ou moins-values de cession</b>	<b>246</b>	<b>304</b>
Coûts de restructuration	-795	-839
Autres charges opérationnelles non courantes	-1 236	
Dépréciation d'écart d'acquisition		
<b>Total autres charges et produits opérationnels non courants</b>	<b>-1 785</b>	<b>-535</b>

En 2016, les coûts de restructuration sont principalement relatifs à la cession de la société Tessi Asia, à la fermeture du site de production de Grenoble (141 K€), à la perte du client principal de Tessi TMS (322 K€). Les autres charges opérationnelles non courantes couvrent une régularisation fiscale (597 K€) et une dépréciation d'actif immobilisé incorporel (406 K€) sur CPoR Devises, ainsi que des coûts engendrés dans le cadre de l'opération de prise de contrôle de Tessi SA par Pixel Holding (233 K€).

En 2015, les coûts de restructuration sont relatifs aux coûts de déménagement du site de production de Rennes

(123 K€), de la fermeture du site d'Aurillac (173 K€) et de la succursale Belge de CPoR Devises (543 K€).

Ainsi, le résultat opérationnel passe de 41 268 K€ en 2015 à 46 924 K€, soit une hausse de 13,7 %.

Le coût de l'endettement augmente et passe de 511 K€ à 2 990 K€ sous l'effet de la hausse des frais financier sur emprunts (+1 856 K€). Ces derniers ont été impactés des frais d'émission d'emprunt retraités au taux d'intérêt effectif (TIE), et recalculés suite au remboursement anticipé au mois de janvier 2017 des emprunts concernés.

Les autres charges et produits financiers passent de +82 K€ à -929 K€, incluant une provision pour charge de 875 K€ relative au rachat de l'emprunt obligataire de 20 M€ effectué en janvier 2017.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 11 196 K€ en 2016 contre 10 747 K€ en 2015, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 31 809 K€ en 2016 contre 25 018 K€ en 2015, soit une hausse de 27,1 %.

### III. Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

### IV. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 12 janvier 2017 la société PIXEL Holding a acquis la participation majoritaire de la famille REBOUAH dans la Société Tessi.

Conformément à la réglementation, la société PIXEL Holding a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS).

Le Conseil d'Administration du 12 janvier 2017 a pris acte de la démission de Messieurs Marc et Julien REBOUAH, de Mesdames Yvonne et Corinne REBOUAH et de Monsieur Frédéric VACHER et a coopté Messieurs Vincent MENEZ, Jean-Louis SAVOYE et Jean-Hubert VIAL et Mesdames Marine DENTRESSANGLE et Nathalie GAK.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017 a décidé de modifier le mode d'administration et de gestion de la Société et d'adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de Surveillance et, par conséquent, d'adopter de nouveaux statuts. Ladite Assemblée Générale a nommé les premiers membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance du 22 février 2017 a désigné son Président et son Vice-Président et a nommé les premiers Membres du Directoire ainsi que le Président du Directoire.

Sur le premier trimestre 2017, la société Tessi SA a également enregistré les opérations suivantes :

- > Remboursement de manière anticipé de l'intégralité des emprunts émis, dont :

- le contrat de crédit souscrit pour un montant de 80 M€ en date du 22 décembre 2015,
- l'emprunt obligataire émis en janvier 2013 pour 20 M€.

- > Souscription d'un contrat de crédit en date du 12 janvier 2017, avec le déblocage possible de plusieurs tranches selon les caractéristiques suivantes :

	<b>Facility A</b>	<b>Facility B</b>	<b>Revolving Facility</b>	<b>Acquisition Facility</b>
Montant (en milliers d'euros)	27 100	40 600	10 000	40 000
Durée	6 ans	7 ans	6 ans	6 ans

La tranche de 10 millions d'euros est une tranche revolving, tandis que la tranche de 40 millions d'euros concerne une tranche d'acquisition amortissable. Ces deux tranches sont mises à disposition de la société.

- > Mise en place d'une convention de prêt d'actionnaire (avance en compte courant) d'un montant de 47,8 millions d'euros d'une maturité de 7,5 ans.

Les opérations de refinancement, d'octroi de nouvelles lignes de crédit et de réalisation du rachat du bloc de contrôle ont été réalisées concomitamment.

### V. Perspectives 2017

La Société ambitionne de poursuivre sa stratégie de croissance tout en apportant une attention toute particulière au processus d'intégration des acquisitions réalisées en 2015 et début 2016.

### VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 29 712 334,09 € en intégralité au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	<b>Dividende par action</b>	<b>Abattement fiscal pour les personnes physiques</b>
31/12/2013	2,00 €	40 %
31/12/2014	2,00 €	40 %
31/12/2015	2,00 €	40 %

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017 a décidé de distribuer à titre de dividende exceptionnel, prélevé pour partie sur le poste « Réserves » et pour partie sur le poste « Primes », la somme de 67 647 854,04 euros. Chaque Actionnaire a ainsi reçu un dividende de 24,18 € par action au nominal de 2 €. Le dividende a été mis en paiement le 27 février 2017.

## VII. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquième du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 113 883 €, correspondant

à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt sur les sociétés au taux de base acquitté à ce titre s'est élevé à 37 961 €.

## VIII. Conventions visées à l'article L.225-86 et suivants du Code de Commerce

Nos Commissaires aux Comptes vous donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- > à l'autorisation générale de cautionnement auprès des filiales du Groupe.

et, au cours de l'exercice 2017, par le Conseil d'Administration (réunions du 12 janvier 2017 et 1<sup>er</sup> février 2017) et par le Conseil

de Surveillance (réunion du 22 février 2017), relatives :

- > aux rémunérations différencées (indemnité de départ, indemnité de carence, indemnité de non-concurrence) de Madame Claire FISTAROL,
- > aux rémunérations différencées (indemnité de départ, indemnité de carence, indemnité de non-concurrence) de Monsieur Olivier JOLLAND.

## IX. Fixation de jetons de présence

Nous vous proposons d'allouer à votre Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, pour l'exercice 2017, une somme globale de 70 000 € et les exercices

suivants jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

## X. Proposition d'approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux mandataires sociaux

En application de l'article L.225-82-2 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les principes et les critères applicables à la détermination, à la répartition et à l'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels

composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux mandataires sociaux en raison de leur mandat pour l'exercice 2017 et constituant la politique de rémunération les concernant.

Ces principes et critères arrêtés par le Conseil de Surveillance sont présentés dans le rapport prévu par l'article précité. En application de l'article L.225-100 du Code de Commerce, les montants résultant de la mise en œuvre de ces principes et critères seront soumis à l'approbation

des Actionnaires lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Nous vous proposons d'approuver les principes et critères tels que présentés dans ce rapport.

## XI. Proposition de ratification de la cooptation de la société HLD Conseils en qualité de Membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Jean-Hubert VIAL démissionnaire

Nous vous informons que lors du Conseil de Surveillance du 12 avril 2017, il a été décidé de coopter la société HLD Conseils en qualité de Membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Jean-Hubert VIAL, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir

de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous vous proposons de ratifier cette cooptation faite à titre provisoire par ledit Conseil.

## XII. Autorisations et délégations de compétence données au Directoire par l'Assemblée Générale des Actionnaires

### A. Renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire d'acheter en bourse ses propres actions

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau le Directoire, avec faculté de subdélégation, à opérer en Bourse sur les actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- > d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- > d'annulation de tout ou partie des actions achetées,
- > de couverture de plans d'options,
- > de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information sera diffusé conformément à la réglementation en vigueur et mentionnera notamment :

- > le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues),
- > le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 150 € (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est 41 965 170 €, financé soit sur ressources propres, soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

Validité de l'autorisation : à compter de la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2016 jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Directoire devra, si vous adoptez cette résolution, vous rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Nous vous demandons également de bien vouloir déléguer au Directoire, avec faculté de subdélégation, la compétence, pour une durée de 24 mois, pour annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital calculé au jour de la décision

d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédent, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

## **B. Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec ou sans droit préférentiel de souscription**

---

Nous vous proposons de décider du principe d'augmentations de capital avec délégation de compétence au profit du Directoire afin de permettre à la Société de faire, si besoin était, appel ultérieurement au marché financier et ainsi de saisir toute opportunité de développement.

Ainsi, nous vous proposons :

**1. DE CONSENТИR AU DIRECTOIRE (15<sup>e</sup> ET 16<sup>e</sup> RÉSOLUTIONS), POUR UNE DURÉE DE VINGT-SIX MOIS, UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL, SOIT PAR ÉMISSION D'ACTIONS ORDINAIRES OU DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS, AVEC OU SANS MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES, AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCES :**

- existants ou à émettre de la Société et/ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital,
- existants de la Société et/ou d'une société dont elle possède directement ou indirectement moins de la moitié du capital ou dont moins de la moitié du capital est indirectement possédé par cette société.

Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à trois millions (3 000 000) d'euros en nominal. Le montant des augmentations de capital prévues à ladite délégation s'imputera sur le **Plafond Global I** visé ci-dessous.

Le montant total des valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, susceptibles d'être ainsi émises ne pourrait être supérieur à cinquante millions (50 000 000) d'euros en nominal ou la contre-valeur de ce montant en autres devises, ce montant s'imputant sur le **Plafond Global II** visé ci-dessous.

**2. DE CONSENTER AU DIRECTOIRE (17<sup>e</sup> RÉSOLUTION), POUR UNE DURÉE DE VINGT-SIX MOIS, UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL PAR VOIE D'ÉMISSION D'ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCES AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES DANS LE CADRE D'UNE OFFRE VISÉE À L'ARTICLE L.411-2 II DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER.**

Le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à 20% du capital social par an au jour de la décision du Directoire et le montant des augmentations de capital prévues à ladite délégation s'imputerait sur le **Plafond Global I** visé ci-dessous.

Le montant nominal total des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital susceptibles d'être ainsi émises ne pourrait excéder cinquante millions (50 000 000) d'euros ou la contre-valeur de ce montant ou la contre-valeur de ce montant en autres

devises, à la date de la décision d'émission, ce montant s'imputant sur le **Plafond Global II** visé ci-dessous.

**3. D'AUTORISER, SOUS CONDITION SUSPENSIVE DE L'ADOPTION DES DÉLÉGATIONS VISÉES CI-DESSUS, LE DIRECTOIRE (18<sup>e</sup> RÉSOLUTION), DANS LA LIMITÉ DE 10 % DU CAPITAL SOCIAL TEL QU'EXISTANT AU JOUR DE LA MISE EN ŒUVRE DESDITES DÉLÉGATIONS PAR LE DIRECTOIRE, PAR AN, À FIXER LE PRIX D'ÉMISSION SELON L'UNE DES MODALITÉS SUIVANTES :**

- prix d'émission égal à la moyenne des cours de clôture constatés sur une période d'au moins 20 jours de bourse consécutifs et d'au plus 100 jours de bourse consécutifs ayant courue pendant les six mois précédant l'émission,
- prix d'émission égal au cours moyen pondéré du dernier jour de bourse précédent l'émission avec une décote maximale de 5%.

**4. DE DÉLÉGUER AU DIRECTOIRE (19<sup>e</sup> RÉSOLUTION), POUR UNE DURÉE DE VINGT-SIX MOIS, LA COMPÉTENCE À L'EFFET D'AUGMENTER LE NOMBRE DE TITRES À ÉMETTRE DANS LE CADRE D'UNE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL EXPOSÉES CI-DESSUS, EN CAS DE DEMANDES EXCÉDENTAIRES DE SOUSCRIPTION, LE TOUT DANS LES CONDITIONS DE L'ARTICLE L.225-135-1 DU CODE DE COMMERCE ET CE, DANS LA LIMITÉ DU PLAFOND GLOBAL I ET DU PLAFOND GLOBAL II VISÉS CI-DESSOUS.**

**5. DE DÉLÉGUER, AU DIRECTOIRE (20<sup>e</sup> RÉSOLUTION), POUR UNE DURÉE DE VINGT-SIX MOIS, LA COMPÉTENCE À L'EFFET DE DÉCIDER L'ÉMISSION D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS PAR TOUS MOYENS, IMMÉDIATEMENT ET/OU À TERME, AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES, EN VUE :**

**5.1. dans la limite de 25 % de son capital social (tel qu'existant au jour de la mise en œuvre de la présente délégation par**

**le Directoire), de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société selon la procédure d'Offre Publique d'Echange effectuée en application des dispositions de l'article L.225-148 du Code de Commerce,**

**5.2. dans la limite de 10 % de son capital social (tel qu'existant au jour de la mise en œuvre de la présente délégation par le Directoire), de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L.225-148 ne sont pas applicables**

Le montant nominal total des augmentations de capital effectuées en vertu de ladite délégation s'imputerait sur le **Plafond Global I** visé ci-dessous.

**6. DE CONSENTER AU DIRECTOIRE (21<sup>e</sup> RÉSOLUTION), POUR UNE DURÉE DE VINGT-SIX MOIS, UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À L'EFFET DE DÉCIDER UNE OU PLUSIEURS AUGMENTATIONS DE CAPITAL, DANS LA PROPORTION ET AUX ÉPOQUES QU'IL DÉTERMINERA, PAR INCORPORATION SUCCESSIVE OU SIMULTANÉE AU CAPITAL DE PRIMES, RÉSERVES, BÉNÉFICES OU AUTRES, DONT LA CAPITALISATION SERA LÉGALEMENT ET STATUTAIREMENT POSSIBLE ET SOUS FORME D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS OU D'ÉLÉVATION DE LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS EXISTANTES OU PAR L'EMPLOI CONJOINT DE CES DEUX PROCÉDÉS.**

Le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à trois millions (3 000 000) d'euros, étant précisé que ce montant ne s'imputera pas sur le **Plafond Global I** visé ci-dessous.

**7. DE DÉCIDER (22<sup>e</sup> RÉSOLUTION) :**

- que le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu des délégations consenties au Directoire (résolutions 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 20<sup>e</sup>) par la prochaine Assemblée Générale, ne pourrait être supérieur à trois millions (3 000 000) d'euros (« **Plafond Global I** »),

- que le montant nominal total des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme au capital susceptibles d'être émises en vertu des délégations consenties au Directoire (résolutions 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 20<sup>e</sup>) par la prochaine Assemblée Générale ne pourrait excéder cinquante millions (50 000 000) d'euros en nominal ou la contre-valeur de ce montant en autres devises, à la date de la décision d'émission (« Plafond Global II »).

À ces plafonds s'ajouterait, le cas échéant, la valeur nominale des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des titulaires de valeurs mobilières ou autres donnant accès au capital de la Société et/ou émises par une Filiale et/ou une société mère dans le cadre des délégations de compétence consenties au Directoire.

## **8. DE DÉLÉGUER AU DIRECTOIRE (23<sup>e</sup> ET 24<sup>e</sup> RÉSOLUTIONS), POUR UNE DURÉE DE VINGT-SIX MOIS, LA COMPÉTENCE À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DES SOCIÉTÉS DE SON GROUPE ET DE SUPPRIMER LE DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT DE CES DERNIERS.**

Le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées ne pourrait excéder cent cinquante mille (150 000) euros.

## **9. D'AUTORISER LE DIRECTOIRE (25<sup>e</sup> RÉSOLUTION), POUR UNE DURÉE DE TRENTE-HUIT MOIS, À L'EFFET DE PROCÉDER À L'ATTRIBUTION GRATUITE D'Actions ET, PAR VOIE DE CONSÉQUENCE, DE CONSTATER LA OU LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL EN CAS D'ATTRIBUTION D'Actions NOUVELLES À ÉMETTRE.**

Cette autorisation d'attribution gratuite d'actions, en une ou plusieurs tranches, serait consentie au bénéfice de l'ensemble des salariés, ou de certains d'entre eux, ainsi que des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, à des attributions gratuites d'actions ordinaires, existantes ou à émettre, de la Société sous condition de présence pendant la période d'acquisition et,

s'agissant des dirigeants mandataires sociaux (voire certains salariés identifiés par le Directoire), à l'atteinte de plusieurs conditions de performance déterminées par le Directoire lors de la décision de leur attribution.

Le nombre d'actions ordinaires susceptibles d'être attribuées gratuitement ne pourrait dépasser plus de 4 % du capital social de la Société, tel que constaté au jour de chaque décision d'attribution par le Directoire.

L'attribution des actions ordinaires à leurs bénéficiaires ne deviendrait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition dont la durée sera fixée par le Directoire sans pouvoir être inférieure à un an. Le cas échéant, le Directoire pourra fixer une obligation de conservation desdites actions ordinaires étant entendu que cette durée ne pourra être inférieure à un an en cas de période d'acquisition d'un an, et qu'il pourra ne pas y avoir de période de conservation minimale en cas de période d'acquisition supérieure ou égale à deux ans (au choix du Directoire).

L'attribution d'actions gratuites aux Membres du Directoire devrait être autorisée par le Conseil de Surveillance lequel pourrait soit décider que les actions ordinaires ainsi attribuées ne pourraient être cédées avant la cessation de leurs fonctions, soit fixer la quantité des actions ordinaires devant être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Tous pouvoirs seraient conférés au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour la mise en œuvre de ladite autorisation d'attribution gratuite d'actions.

## XIII. Filiales et participations

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité du Groupe.

Le tableau des filiales et participations est joint au présent rapport (annexe II).

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris des participations ou accru son taux de participation en capital et en droit de vote\* dans les sociétés, ayant leur siège social sur le territoire français, suivantes :

Nom des sociétés	Quote-part du capital détenue avant l'opération en capital et en droits de vote		Quote-part du capital détenue après l'opération en capital et en droits de vote	
	en capital	en droits de vote	en capital	en droits de vote
ISEM	49 %	49 %	100 %	100 %
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon			100 %	100 %
Tessi Chèque Nanterre	99,80 %	99,80 %	100 %	100 %
Tessi Documents Services	99,90 %	99,90 %	100 %	100 %
Rib Informatique Drôme	99,80 %	99,80 %	100 %	100 %
SEDI	99,80 %	99,80 %	100 %	100 %
Tessi TMS	99,93 %	99,93 %	99,99 %	99,99 %

\* plus du 20%, du 10%, du 5%, du tiers, de la moitié, des deux tiers et des 18/20% du capital ou des droits de vote.

## XIV. Sociétés contrôlées

### A. Directement, par secteur d'activités

#### 1. TESSI DOCUMENTS SERVICES

- > Accès Informatiques
- > ATIA
- > A.T.I.P.
- > BIPIO
- > Bordeaux Saisie
- > BPO Solutions
- > Diagonal Company Services & Solutions
- > Gdoc Holding SA
- > Graddo Grupo Corporativo
- > GIP-Tessi
- > I.C.S.B.
- > ISEM
- > Logidoc Solutions
- > Perfo Service
- > Processure Company Limited
- > Prochèque Nord
- > RIB Informatique Drôme
- > RIP-Tessi
- > SATC
- > SDIP-Tessi
- > SEDI
- > SMIP-Tessi
- > Synercam
- > T.D.C. Tessi
- > T.D.I.
- > TESCA
- > Tessi 2M
- > Tessi Chèque Bordeaux
- > Tessi Digital Services
- > Tessi Chèque Interbancaire
- > Tessi Chèque Nanterre
- > Tessi Consulting
- > Tessi Ouest
- > Tessi Chèque Rennes
- > Tessi Chèque Île de France
- > Tessi Contact Center
- > Tessi Documents Services
- > Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon
- > Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon
- > Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz
- > Tessi document solutions (Switzerland)
- > Tessi Encaissements
- > Tessi Informatique

- > Tessi Paiements Services
- > Tessi Technologies
- > Tessi-T.G.D
- > T.I.G.R.E.
- > TSI Action Informatique
- > Tunis Data Services
- > XWZ 32

## 2. CPOR DEVISES

- > CPoR Devises

## 3. TESSI CUSTOMER MARKETING

- > My Shopper Agency
- > PMC
- > Soft Promo
- > Tessi CRM Consulting
- > Tessi TMS

## 4. AUTRES NON AFFECTÉES

- > Tessi Services
- > Tessi lab

## B. Indirectement, par secteur d'activités

---

### 1. TESSI DOCUMENTS SERVICES

- > ASP One.fr par XWZ 32
- > Atelier Pré Saint Gervais par XWZ 32
- > BIP-Tessi par Tessi Documents Services
- > C2I Production par Tessi Technologies
- > CIAT par Tessi Technologies
- > Diagonal Gest Chile par Diagonal Company Services et Solutions
- > Docuplus par Gdoc Holding SA
- > Gdoc Lasercom SA par Gdoc Holding SA
- > Gdoc Lasercom France par Gdoc Holding SA
- > Gdoc Espana par Gdoc Holding SA
- > Gesanco Gestión par Diagonal Company Services et Solutions
- > Gestiona Agencia Habitacional par Gestión Externa
- > Gestiona Procesos Chile par Gestión Externa
- > Gestión Externa par Diagonal Gest Chile
- > Gestión Externa Colombia par Diagonal Company Services et Solutions
- > Grabacion de Datos y Documentos par Graddo Grupo Corporativo

- > Graddo II par Graddo Grupo Corporativo
- > Hipotecarios Atacas par Diagonal Company Services et Solutions
- > IMDEA par Gdoc Holding SA
- > Insynergy Consulting España par Diagonal Company Services et Solutions
- > Near Perfection par Grado Grupo Corporativo
- > Servicios Externos Gestiona par Diagonal Gest Chile
- > SIP-Tessi par Tessi Documents Services
- > Tessi document solutions (Austria) par Tessi document solutions (Switzerland)
- > Tessi document solutions (Germany) par Tessi document solutions (Switzerland)
- > Tessi Éditique par XWZ 32
- > Tessi GED par XWZ 32
- > Tessi Gestiona par Gestión Externa
- > Valdeolmos Gestores par Diagonal Company Services et Solutions

### 2. TESSI CUSTOMER MARKETING

- > Tessi MD par XWZ 32

## XV. Stock-options

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial.

## XVI. Compte-rendu des opérations effectuées

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2016 et de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017, nous vous informons que la Société a procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

> nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	577
> nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	603
> cours moyen des achats	138,6728 €
> cours moyen des ventes	142,7221 €
> montant des frais de négociation	NA
> nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2016 (contrat de liquidité)	118
> valeur évaluée des actions au cours d'achat	16 543,50 €
> valeur nominale des actions	2 €

Nous vous rappelons que la dernière attribution d'options date du 16 juin 2008.

Au 31 décembre 2016, il n'y a plus de plans d'options au sein de la Société.

Information sur la réalisation des opérations d'achat d'actions par finalités fixées dans le programme de rachat d'actions arrêté par l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2016:

Finalités	Nombre d'actions détenues au 31/12/2016	Prix d'achat moyen €	Volume d'actions utilisées	Réallocations éventuelles
Contrat de liquidité	118	140,1991	1 180	-

Pour votre information, le cours de l'action Tessi était de 133 € à l'ouverture de l'exercice le 4 janvier 2016 et de 161 € à la clôture le 31 décembre 2016.

Nous vous apportons les précisions suivantes sur la liquidité moyenne du titre :

> cours moyen	120,104 €
> volume moyen	1 745 titres
> journée de transaction moyenne	209 581,48 €

## XVII. Informations relatives au capital social et aux droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après :

- ▶ **Identité des actionnaires possédant, à la clôture de l'exercice 2016, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital social ou des droits de vote :**
  - > la société de droit luxembourgeois Faccino, détenue à 100 % par M. Marc REBOUAH, détient 40,73 % du capital social et 52,68 % des droits de vote,
  - > M. Marc REBOUAH et les membres de sa famille détiennent 13,39 % du capital social et 17,34 % des droits de vote,
  - > la société de droit américain FMR LLC détient 9,99 % du capital social et 6,50 % des droits de vote (avis AMF du 10 juin 2015 n°215C0791),
- ▶ la société Amiral Gestion détient 7,94 % du capital et 5,16 % des droits de vote (avis AMF du 20 décembre 2016 n°216C2858).
- ▶ **Notifications de franchissements de seuils communiqués à la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport :**
  - > la société Eximium a déclaré avoir franchi à la baisse, le 5 février 2016, le seuil de 5 % du capital (avis AMF du 9 février 2016 n°216C0441),
  - > la société Amiral Gestion a déclaré avoir franchi à la hausse, le 5 février 2016, le seuil de 5 % du capital (avis AMF du 9 février 2016 n°216C0448),
  - > la société Sycomore a déclaré avoir franchi à la hausse, le 10 février 2016, le seuil de 2,5 % du capital,
  - > Monsieur Marc REBOUAH a déclaré avoir franchi

individuellement en baisse, le 30 mai 2016, le seuil de 15 % des droits de vote (avis AMF du 3 juin 2016 n°216C1280),

- > la société Sycomore a déclaré avoir franchi à la hausse, le 13 juin 2016, le seuil des 2,5 % des droits de vote,
- > la Société Amiral Gestion, agissant pour le compte du fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse le 15 décembre 2016, le seuil de 5 % des droits de vote (avis AMF du 20 décembre 2016 n°216C2858),
- > la société FACCINO a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 12 janvier 2017, les seuils de 50 % des droits de vote et de 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote (avis AMF du 13 janvier 2017 n°217C0155),
- > Monsieur Marc REBOUAH a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 12 janvier 2017, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote (avis AMF du 13 janvier 2017 n°217C0155),

- > Monsieur Marc REBOUAH, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société FACCINO qu'il contrôle, et les membres de sa famille ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 12 janvier 2017, les seuils de 2/3 des droits de vote et de 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote (avis AMF du 13 janvier 2017 n°217C0155),
- > la société PIXEL Holding a déclaré avoir franchi à la hausse, le 12 janvier 2017, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50 % du capital et des droits de vote (avis AMF du 18 janvier 2017 n°217C0203),
- > la société Moneta Asset Management, agissant pour le compte du fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, avoir franchi en hausse, le 13 janvier 2017, le seuil de 5 % des droits de vote (avis AMF du 27 janvier 2017 n°217C0291),
- > la société Amiral Gestion a déclaré avoir franchi à la hausse, le 12 janvier 2017, le seuil statutaire de 7,5 % de droits de vote (e-mail adressé à la Société le 26 janvier 2017).

## XVIII. Opérations réalisées par les dirigeants, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2016 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des

informations qui nous ont été communiquées :

> nombre de titres cédés	9 368
> nombre de titres acquis	Néant
> nombre de titres souscrits	Néant
> nombre de titres échangés	Néant

## XIX. Informations complémentaires susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations complémentaires suivantes, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

### ► Structure du capital social de la Société

Le capital social d'un montant de 5 595 356 euros est divisé en 2 797 678 actions de 2 euros de valeur nominale chacune au 31 décembre 2016.

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre société n'a plus de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en exercice depuis le 16 juin 2015 et que depuis il n'a pas été attribué d'options gratuites d'actions.

Nous vous rappelons également que la Société a émis, le 11 janvier 2013, 200 obligations ordinaires d'un montant nominal de 100 000 euros chacune. Nous vous indiquons que ces 200 obligations ordinaires ont été remboursées le 12 janvier 2017.

### ► Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 du Code de Commerce

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses de conventions portées à la connaissance de la Société.

- ▶ **Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce**

Vous trouverez au point XVII du rapport de gestion toutes informations relatives au capital social et au droit de vote.

- ▶ **La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci**

L'article 21.5 des statuts sociaux prévoit que «tout titulaire d'actions entièrement libérées, qui justifie d'une inscription nominative à son nom depuis quatre ans au moins, jouit du droit de vote double prévu par la loi. En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions nouvelles, pour lesquelles il bénéficie de ce droit».

- ▶ **Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier**

Néant.

- ▶ **Les accords entre Actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

Il n'existe pas de clauses statutaires restrictives en matière de transfert d'actions ou d'exercice du droit de vote. Par ailleurs, il n'existe pas de pacte d'Actionnaires au niveau de la Société Tessi.

- ▶ **Les règles applicables à la nomination et au remplacement des Membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont les règles légales**

Des informations relatives au Conseil de Surveillance de la Société vous sont communiquées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne.

- ▶ **Les pouvoirs des Membres du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions**

Vous trouverez au point XII du rapport de gestion toutes informations relatives au rachat d'actions.

Par ailleurs, vous trouverez annexées au rapport de gestion, les délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 juin 2015 puis au Directoire par l'Assemblée Générale du 22 février 2017 en matière d'augmentation de capital.

- ▶ **Les accords conclus par la Société, qui seraient modifiés ou qui prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société**

De tels accords ne peuvent être communiqués car leur divulgation porterait gravement atteinte aux intérêts de la Société.

- ▶ **Les accords prévoyant des indemnités pour les Membres du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Nous vous précisons que conformément à la loi, la Société a publié un communiqué relatif aux rémunérations différenciées de Mme Claire FISTAROL, en sa qualité de Présidente et de Membre du Directoire, et de M. Olivier JOLLAND, en sa qualité de Directeur Général et Membre du Directoire.

## XX. Actionnariat des salariés de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la proportion de capital que représentent au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce :

- > dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise,

- > et/ou directement, au titre de la participation aux résultats, mais seulement durant la période d'inaccessibilité prévue par la loi.

- ▶ **Le pourcentage de détention s'élève à 0,03 %.**

Par ailleurs, il est indiqué que l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice, au titre des actions nominatives attribuées aux salariés au titre de l'article L.225-197-1 du Code de Commerce, est de 0%.

## XXI. Informations relatives aux mandataires sociaux

À titre liminaire, nous rappelons que :

- le Conseil d'Administration du 12 janvier 2017 a :
  - pris acte de la démission de Messieurs Marc et Julien REBOUAH, de Mesdames Yvonne et Corinne REBOUAH et de Monsieur Frédéric VACHER,
  - nommé en qualité de nouveaux Administrateurs Messieurs Vincent MENEZ, Jean-Louis SAVOYE et Jean-Hubert VIAL et Mesdames Marine DENTRESSANGLE et Nathalie GAK,
  - décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, Monsieur Vincent MENEZ assurant les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Madame Claire FISTAROL les fonctions de Directrice Générale.

- l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017 a décidé de modifier le mode d'administration et de gestion de la Société et d'adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de Surveillance et, par conséquent, d'adopter de nouveaux statuts. Ladite Assemblée Générale a nommé les premiers Membres du Conseil de Surveillance,
- le Conseil de Surveillance du 22 février 2017 a nommé son Président et son Vice-Président et a nommé les premiers Membres du Directoire et le premier Président du Directoire et le premier Directeur Général.

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous :

- A. de la rémunération totale fixe et exceptionnelle et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social, ainsi que du montant de la rémunération et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :**

### 1. MONSIEUR MARC REBOUAH - PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL JUSQU'AU 12 JANVIER 2017

- Tableau de synthèse des rémunérations et options et actions attribuées à M. Marc REBOUAH, Président-directeur général

En €	Exercice 2016	Exercice 2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	314 352	314 352
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>314 352</b>	<b>314 352</b>

► Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Marc REBOUAH, Président-directeur général

En €	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable**	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle***	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature****	14 352	14 352	14 352	14 352
<b>Total</b>	<b>314 352</b>	<b>314 352</b>	<b>314 352</b>	<b>314 352</b>

\* la rémunération fixe du Président-directeur général est déterminée par le Conseil d'Administration en fonction de critères objectifs de marché

\*\* en principe, le Président-directeur général ne perçoit pas de rémunération variable

\*\*\* le Conseil d'Administration pour tenir compte des performances du Groupe, peut attribuer exceptionnellement une prime au Président-directeur général

\*\*\*\* il s'agit d'un véhicule de fonction

Il n'existe au profit de Monsieur Marc REBOUAH aucun engagement de retraite et autres avantages viagers, autres que ceux consentis au titre de régime de retraite de base et complémentaires obligatoires

## 2. ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ

► Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux

En €	Montants versés au titre de l'exercice 2016	Montants versés au titre de l'exercice 2015
<b>Corinne REBOUAH, Administrateur jusqu'au 12/01/2017</b>		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	234 576*	218 076*
<b>Frédéric VACHER, Administrateur jusqu'au 12/01/2017</b>		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	457 328**	404 016**
<b>Julien REBOUAH, Administrateur jusqu'au 12/01/2017</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Autres rémunérations	Néant	Néant
<b>La société Fondelys représentée par M. Henri DUFER</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Rémunération membre du Comité d'Audit	15 000	15 000
<b>Michel ANGÉ</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Rémunération membre du Comité d'Audit	15 000	15 000
<b>Yvonne REBOUAH, Administrateur jusqu'au 12/01/2017</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Autres rémunérations	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>801 904</b>	<b>732 092</b>

\* le détail de ces rémunérations est indiqué ci-après au paragraphe 1

\*\* le détail de ces rémunérations est indiqué ci-après au paragraphe 2

## 2.1. Corinne REBOUAH, Administrateur jusqu'au 12 janvier 2017

### ► Tableau récapitulatif des rémunérations de Mme Corinne REBOUAH, Administrateur

En €	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	136 500	136 500	130 000	130 000
Rémunération variable	90 000	90 000	80 000	80 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature**	8 076	8 076	8 076	8 076
<b>Total</b>	<b>234 576</b>	<b>234 576</b>	<b>218 076</b>	<b>218 076</b>

\* Mme Corinne REBOUAH est rémunérée au titre des fonctions salariées qu'elle exerce au sein de la société Tessi SA à des conditions de marché

\*\* il s'agit d'un véhicule de fonction

Il n'existe au profit de Madame Corinne REBOUAH aucun engagement de retraite et autres avantages viagers, autres que ceux consentis au titre de régime de retraite de base et complémentaires obligatoires.

### ► Stock-options

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée à Mme Corinne REBOUAH par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Mme Corinne REBOUAH n'a pas levé d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### ► Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Date du Conseil d'Administration	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options exercées au 31/12/2016	Dont options exercées en 2016	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2016
Plan n°1	08/07/2002	1 133	08/07/2006	08/07/2009	26,92	1 133	-
Plan n°2	10/02/2003	1 959	10/02/2007	09/02/2010	15,57	1 959	-
Plan n°3	08/12/2003	1 028	08/12/2007	07/12/2010	29,68	1 028	-
Plan n°4	13/12/2004	1 040	13/12/2008	12/12/2011	35,66	1 040	-
Plan n°5	09/12/2005	757	09/12/2009	08/12/2012	40,27	757	-
Plan n°6	09/06/2006	1 000	09/06/2010	09/06/2013	47,38	1 000	-
Plan n°7	15/06/2007	868	15/06/2011	15/06/2014	49,26	868	-
Plan n°8	16/06/2008	1 500	16/06/2012	16/06/2015	35,56	1 500	-
<b>Totaux</b>		<b>9 285</b>			<b>9 285</b>	-	-

► Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée à Mme Corinne REBOUAH par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Mme Corinne REBOUAH	OUI	NON	NON	NON

Date de renouvellement du mandat d'Administrateur : 22/06/2012.

Fin de mandat : Conseil d'Administration du 12/01/2017.

**2.2. Frédéric VACHER, Administrateur jusqu'au 12 janvier 2017**

► Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Frédéric VACHER, Administrateur

En €	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	240 500	240 500	227 500	227 500
Rémunération variable	180 000	180 000	170 000	170 000
Rémunération exceptionnelle	30 000	30 000	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature**	6 828	6 828	6 516	6 516
<b>Total</b>	<b>457 328</b>	<b>457 328</b>	<b>404 016</b>	<b>404 016</b>

\* M. Frédéric VACHER est rémunéré au titre des fonctions salariées qu'il exerce au sein de la société Tessi SA à des conditions de marché

\*\* Il s'agit d'un véhicule de fonction

Il n'existe au profit de Monsieur Frédéric VACHER aucun engagement de retraite et autres avantages viagers, autres que ceux consentis au titre de régime de retraite de base et complémentaires obligatoires.

► Stock-options

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée à M. Frédéric VACHER par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

M. Frédéric VACHER n'a pas levé d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

► Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Date du Conseil d'Administration	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options exercées au 31/12/2016	Dont options exercées en 2016	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2016
Plan n°1	08/07/2002	1 133	08/07/2006	08/07/2009	26,92	1 133	-
Plan n°2	10/02/2003	1 959	10/02/2007	09/02/2010	15,57	1 959	-
Plan n°3	08/12/2003	1 028	08/12/2007	07/12/2010	29,68	1 028	-
Plan n°4	13/12/2004	1 040	13/12/2008	12/12/2011	35,66	1 040	-
Plan n°5	09/12/2005	757	09/12/2009	08/12/2012	40,27	757	-
Plan n°6	09/06/2006	1 000	09/06/2010	09/06/2013	47,38	1 000	-
Plan n°7	15/06/2007	868	15/06/2011	15/06/2014	49,26	868	-
Plan n°8	16/06/2008	1 500	16/06/2012	16/06/2015	35,56	1 500	-
<b>Totaux</b>		<b>9 285</b>			<b>9 285</b>	-	

► Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée à M. Frédéric VACHER par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
M. Frédéric VACHER	OUI	NON	NON	NON

Date de renouvellement du mandat d'Administrateur: 14/06/2013.  
Fin de mandat : Conseil d'Administration du 12/01/2017.

**B. de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société durant l'exercice, établie sur la base des informations transmises par chaque intéressé :**

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
<b>M. Marc REBOUAH</b>		
	Tessi SA	Président-directeur général
	SA CPoR Devises	Président du Conseil de Surveillance
	BIPIO	Administrateur
	Grabación de datos y documentos	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Graddo II	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Graddo Grupo Corporativo	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Gdoc Holding SA	Président du Conseil d'Administration

<b>Prénom Nom</b>	<b>Société</b>	<b>Mandats et fonctions exercés</b>
<b>M. Marc REBOUAH</b>		
	Near Perfection SL	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Spigraph Group	Tessi SA Administrateur représentée par Marc REBOUAH jusqu'au 19 septembre 2016
	SCI TONY GARNIER	Gérant
<b>Mme Corinne REBOUAH</b>		
	Tessi SA	Administrateur et Secrétaire général
	SARL Accès Informatiques	Gérant
	SARL BIP-Tessi	Gérant
	SARL Bordeaux Saisie	Gérant
	SARL GIP-Tessi	Gérant
	SARL Perfo Service	Gérant
	SARL RIB Informatique Drôme	Gérant
	SARL RIP-Tessi	Gérant
	SARL SATC	Gérant
	SARL SDIP-Tessi	Gérant
	SARL SEDI	Gérant
	SARL SIP-Tessi	Gérant
	SARL SMIP-Tessi	Gérant
	SARL T.D.C. Tessi	Gérant
	SARL Tessi Chèque Nanterre	Gérant
	SARL Tessi Contact Center	Gérant
	SARL Tessi Documents Services	Gérant
	SARL TSI - Action Informatique	Gérant
	SAS Atelier Pré Saint Gervais	Président
	SAS C2I Production	Président
	SAS Logidoc Solutions	Président
	SAS Syncercam	Président
	SAS Tessi Chèque Interbancaire	Président
	SAS Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	Président
	SAS Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	Président
	SAS Tessi Éditique	Président
	SAS Tessi Encassements	Président
	SAS Tessi GED	Président
	SAS Tessi Informatique	Président
	SAS Tessi lab	Président
	SAS Tessi Paiements Services	Président
	SAS Tessi Technologies	Président
	BIPIO	Administrateur
	SA CPoR Devises	Membre du Conseil de Surveillance

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
<b>M. Julien REBOUAH</b>		
	Tessi SA	Administrateur
	BIPIO	Chairman et Administrateur
<b>Fondelys</b>		
	Tessi SA	Administrateur
M. Henri DUFER	Tessi SA	Représentant permanent de Fondelys et Président du Comité d'Audit
	SARL Fondelys	Gérant
<b>M. Michel ANGÉ</b>		
	Tessi SA	Administrateur et Membre du Comité d'audit
	Biomérieux SA	Censeur
	Groupe Progrès SA	Administrateur
	CIC Lyonnaise de Banque SA	Administrateur
	Banque Fiducial SA	Administrateur
	Sogelym Dixence Holding SAS	Administrateur
	Le Petit Monde - Association 1901	Administrateur
<b>Mme Yvonne REBOUAH</b>		
	Tessi SA	Administrateur
	SCI de Bonne	Gérant
<b>M. Frédéric VACHER</b>		
	Tessi SA	Administrateur et Vice-président
	SA CPoR Devises	Membre du Conseil de Surveillance
	SARL A.T.I.P.	Gérant
	SARL Prochèque Nord	Gérant
	SARL Tessi Digital Services	Gérant
	SARL Tessi Chèque île de France	Gérant
	SARL Tessi Ouest	Gérant
	SARL T.D.I.	Gérant
	SAS I.C.S.B.	Président
	SAS TESCA	Président
	SAS Tessi 2M	Président
	SAS Tessi Chèque Bordeaux	Président
	SAS Tessi Chèque Rennes	Président
	SAS Tessi Consulting	Président
	SAS T.I.G.R.E.	Président
	SAS ISEM	Tessi SA Président représentée par Frédéric VACHER
	SAS Tessi-T.G.D.	Président
	BIPIO	Administrateur
	Procurement Company Limited	Chairman et Administrateur
	ATIA	Administrateur

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
<b>M. Frédéric VACHER</b>		
	Tessi Asia	Chairman et Administrateur jusqu'au 3 mai 2016
	Tessi Document Solutions (Switzerland)	Gérant
	Tessi Document Solutions (Germany)	Gérant
	Tessi Document Solutions (Austria)	Gérant
	BPO Solutions	Conseiller Délégué

## XXII. Informations sociales et environnementales

Ces informations vous sont présentées en annexe III du présent rapport.

## XXIII. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil de Surveillance rend compte, dans un rapport joint aux présentes (annexe IV), des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société et des éventuelles limitations que le Conseil de Surveillance apporte aux pouvoirs des Membres du Directoire.

## XXIV. Rapport du Directoire sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (annexe V), les informations relatives :

- > aux délégations de compétence et de pouvoirs, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale du 22 février 2017 au Directoire et par l'Assemblée Générale du 25 juin 2015 au Conseil d'Administration en matière d'augmentations de capital,
- > à l'usage fait au cours de l'exercice par le Directoire pour les délégations consenties par l'Assemblée Générale du 22 février 2017 et par le Conseil d'Administration pour les délégations consenties par l'Assemblée Générale du 25 juin 2015.

## XXV. Contrôle des Commissaires aux Comptes

Nous allons vous donner lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs :

- > aux comptes sociaux,
- > aux comptes consolidés,
- > aux conventions visées aux articles L.225-88 et suivants du Code de Commerce,
- > aux procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- > à l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la Société de ses propres actions,
- > aux délégations faites au Directoire de procéder à l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression ou non du droit préférentiel de souscription,
- > à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre,
- > à la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevra votre agrément.

Le Directoire

# Annexe I

## Résultats et autres caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices

Natures des indications (en €)	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	5 595 356	5 595 356	5 593 356	5 609 890	5 599 846
Nombre des actions ordinaires existantes	2 797 678	2 797 678	2 796 678	2 804 945	2 799 923
Chiffre d'affaires hors taxe	17 994 091	16 084 196	14 025 789	13 799 600	14 052 505
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	21 350 375	12 358 291	15 463 246	13 924 434	18 342 575
Impôts sur les bénéfices	-2 377 426	2 331 895	-1 835 368	-2 618 331	-3 281 764
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	29 712 334	14 042 860	13 838 959	9 859 832	15 456 232
Résultat distribué	5 595 356	5 595 356	5 611 262	5 602 468	5 573 446
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	8,48	3,58	6,19	5,90	7,72
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10,62	5,02	4,95	3,52	5,52
Dividende attribué à chaque action	2	2	2	2	2
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	6	7	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 542 661	2 162 577	2 051 795	1 938 459	1 912 480
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	861 878	897 265	849 006	767 356	812 712

# Annexe II

## Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détenção			Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
		Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Brute	Nette				
Accès Informatiques	100,00	823	645	1 354	1 354		700	6 810	
ATIA	60,00	157	142	45	45		19	971	
A.T.I.P.	80,00	252	-22				80	890	
BIPIO	91,50	400	229	100	100		270	2 082	
BIP-Tessi	1,00	1 325	1 122				15	8 221	
Bordeaux Saisie	99,89	293	62	21	21		300	1 198	
BPO Solutions	100,00	1 287	1 054	5 854	5 854			7 216	
CPoR Devises	80,00	53 984	5 815	26 000	26 000	160		40 183	
Diagonal Company	87,36	8 812	3 333	51 106	51 106	1 000		49 839	
Gdoc Holding SA	100,00	511	830	6 208	6 208	1 751		425	
GIP-Tessi	99,00	168	-192	8	0	40	198	94	
Graddo Grupo Corporativo	100,00	1 353	3 420	16 224	16 224		3 550	374	
I.C.S.B.	100,00	1 339	400	3 853	3 853		600	4 998	
ISEM	100,00	873	58	1 565	1 565	13 351	500	1 814	
Logidoc Solutions	100,00	266	226	10 003	5 128		50	4 946	
My Shopper Agency	100,00	-92	97	15	15	135		1 893	
Perfo Service	100,00	293	168	187	187	182	250	1 325	
PMC	100,00	2 331	175	5 917	5 917		600	3 502	
Processure Company Limited	50,00	69	14	11	11			191	
Prochèque Nord	99,82	1 295	1 254	257	257		799	11 891	
RIB Informatique Drôme	100,00	303	119	8	8		200	695	
RIP-Tessi	99,00	864	804	8	8		792	10 587	
SATC	99,80	183	142	8	8		200	596	
SDIP-Tessi	99,00	224	65	8	8		198	1 132	
SEDI	100,00	3 118	1 817	8	8		2 495	38 917	
SIP-Tessi	1,00	430	-213				1	1 872	
SMIP-Tessi	99,00	359	144	8	8		297	996	
Soft Promo	100,00	97	-2	37	37		50		
Syncercam	100,00	570	84	1 220	1 220		350	646	
T.D.C. Tessi	99,80	661	256	8	8		699	3 800	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détenção	Capitaux propres (hors résultat)		Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
		Brute	Nette							
T.D.I.	100,00	106	-2	50	50				154	
TESCA	51,00	104	-19	19	19	339	204	335		
Tessi Chèque Bordeaux	100,00	781	347	37	37		750	2 782		
Tessi Chèque Interbancaire	100,00	1 174	325	727	727		750	1 782		
Tessi Chèque Nanterre	100,00	622	68	19	19		599	1 808		
Tessi Chèque Rennes	100,00	776	492	619	619		500	4 998		
Tessi Chèque Île de France	99,00	805	317	10	10		594	2 347		
Tessi Consulting	100,00	72	-71	550			75	2 910		
Tessi Contact Center	100,00	1 362	-5	421	421		550	4 496		
Tessi CRM Consulting	100,00	54	-38	15	15	621		1 604		
Tessi Digital Services	99,80	308	29	694	694	977	150	3 958		
Tessi Document Solutions Switzerland	100,00	5 614	242	15 292	15 292			14 472		
Tessi Documents Services	100,00	3 815	3 256	16	16		2 498	93 237		
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon	100,00	10	6	10	10	56		139		
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	100,00	113	301	10	10			3 474		
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	100,00	-75	479	10	10			4 400		
Tessi Encaissements	100,00	4 706	1 023	500	500		1 500	12 173		
Tessi Informatique	100,00	1 451	801	2 364	2 253	1 605	700	10 083		
Tessi lab	100,00	14	7	10	10			250		
Tessi Ouest	99,93	335	382	108	108		400	2 079		
Tessi Paiements Services	100,00	2 018	1 300	5 785	5 785		1 800	38 389		
Tessi Services	100,00	294	277	37	37	472	300	8 444		
Tessi Technologies	100,00	5 320	3 247	10 252	10 252		500	21 673		
Tessi-T.G.D	100,00	2 019	928	1 457	1 457		1 500	10 280		
Tessi TMS	100,00	963	241	4 635	3 166	5 664		16 017		
Tessi 2M	100,00	-138	-14	37		203			153	
T.I.G.R.E.	100,00	1 894	227	2 950	2 950		750	3 519		
TSI Action Informatique	99,00	565	250	8	8		495	1 944		
Tunis Data Services	99,90	232	291	100	100		165	1 412		
XWZ 32	100,00	-1 902	2 711	12 250	809	14 397				
24h00	7,50			790						
<b>Totaux</b>				<b>189 819</b>	<b>170 539</b>	<b>40 953</b>	<b>27 989</b>		<b>153</b>	

# Annexe III

## Rapport RSE

### I. Présentation

#### A. LA DÉMARCHE RSE DE TESSI

---

Dès 2005, Tessi a initié une démarche de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte éthique.

Afin d'aller plus loin dans son engagement, début 2011, Tessi a décidé d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies et a publié son premier rapport développement durable incluant sa charte développement durable, sa démarche et les avancées réalisées dans ce domaine.

Depuis 2012, Tessi publie un rapport RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans lequel le Groupe redéfinit ses indicateurs tout en tenant compte des exigences de l'article R.225-105-1 du Décret n°2012-557 du 24 avril 2012.

En parallèle, fort d'une politique soutenue et maîtrisée en matière de croissance externe, Tessi déploie à l'échelle internationale l'ensemble de son offre par le biais de filiales spécialisées. Son offre de solutions et de services se spécialise au plus proche des spécificités et réglementations locales pour proposer dans chaque pays des réponses innovantes et créatrices de valeur.

L'ensemble de cette démarche s'articule autour des 4 grands principes suivants :

#### 1. PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE DE TESSI

- > engagement, vis à vis de ses actionnaires, d'appliquer une politique de transparence au niveau de sa communication financière,
- > engagement, vis-à-vis de ses clients, de mettre à disposition des solutions « sur mesure » et des services adaptés à une logique « qualité et éthique »,

- > engagement, vis-à-vis de toutes les parties prenantes, d'être à la pointe de l'innovation.

Tessi se positionne et entend rester un leader du traitement des flux entrants et sortants en France.

#### 2. LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Engagement, vis-à-vis de ses salariés :

- > au respect des droits de l'homme et du droit du travail,
- > à l'égalité des chances et à la non-discrimination,
- > au dialogue social et information continue de ses collaborateurs (mise en place d'instances représentatives du personnel...),
- > au respect de bonnes conditions de travail au niveau de la santé et de la sécurité.

#### 3. LA RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE ET MORALE

Engagement, vis à vis de toutes les parties prenantes :

- > au respect des réglementations locales et internationales,
- > à l'engagement actif dans la lutte contre la corruption, essentiellement, par notre offre de services.

#### 4. LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'entreprise tend à réduire l'empreinte environnementale (émission de CO<sub>2</sub>, etc.) de ses activités et mène une action de gestion optimale des ressources naturelles par la mise en place d'un plan d'actions environnementales.

Ce sont ces 4 grands principes qui guideront ce rapport.

## B. ENGAGEMENTS RSE DU GROUPE TESSI

### 1. RESPECTER LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

(Périmètre Monde)

Le 18 janvier 2011, l'adhésion du Groupe Tessi a été validée par le Secrétaire général des Nations Unies.

Au-delà des 10 principes du Pacte Mondial auquel Tessi adhère, et dans le cadre des 17 ODD fixés par les Nations Unies à l'horizon 2030, Tessi a identifié 14 domaines dans lesquels l'entreprise participe déjà, à sa mesure, aux efforts collectifs :

#### L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

est cohérente avec

#### LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PEOPLE

Positionnement géographique  
Satisfaction des clients  
Santé et sécurité des collaborateurs  
Qualité de vie au travail  
Accompagnement et formation des collaborateurs  
Insertion professionnelle et recours au secteur adapté  
Respect des droits de l'Homme, diversité et égalité des chances  
Favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous



PLANET

Identifier et réduire l'empreinte carbone  
Sensibilisation et mobilisation des collaborateurs  
Optimisation de la consommation énergétique des infrastructures  
Optimisation et gestion des déchets



PROFIT

Des solutions business innovantes  
Des solutions pour répondre aux enjeux durables  
Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire  
Confidentialité et sécurité des données  
Dialogue avec les parties prenantes  
Relation fournisseurs responsable



### 2. AFFICHER SON ENGAGEMENT AUPRÈS DE SES PARTIES PRENANTES PAR LA MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

(Périmètre Europe)

Tessi a la volonté d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes, mis en œuvre par ses dirigeants et ses collaborateurs. Le Groupe affirme clairement son engagement éthique et environnemental, ainsi que sa responsabilité dans tous ses domaines d'activités.

La responsabilité de Tessi s'exerce vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Tessi a donc initié une politique de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte basée sur la notion de RESPONSABLE.

Cette charte, traduite également en anglais et en espagnol, a été diffusée sur sites et est également téléchargeable sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.tessi.fr/tessi/developpement-durable>.

### 3. IMPLIQUER SES COLLABORATEURS AU TRAVERS D'UNE CHARTE ÉTHIQUE (Périmètre France)

La charte éthique Tessi a pour but de formaliser des références communes essentielles afin que chaque collaborateur puisse s'y référer et s'y conformer en toutes circonstances.

Ces règles ne sont pas exhaustives, mais Tessi compte sur le sens des responsabilités de chacun pour qu'elles constituent des repères utiles pour tous les collaborateurs de l'entreprise et l'ensemble des partenaires.

À ce jour, cette charte est uniquement diffusée sur le périmètre France. À terme, Tessi souhaite l'étendre à l'Europe.

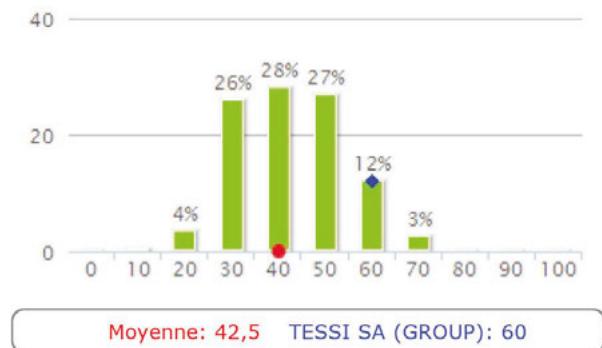
### 4. ÉVALUER ANNUELLEMENT SA PERFORMANCE AU TRAVERS DES AGENCES DE NOTATION

#### ► EcoVadis

Chaque année, Tessi réalise une évaluation EcoVadis sur la base des données issues du rapport RSE, afin d'avoir une photographie de sa performance RSE et une hiérarchisation des points d'amélioration.

La dernière notation a eu lieu début 2017 et Tessi a obtenu une note stabilisée de 6/10, avec un statut « confirmé silver » obtenu grâce à son approche du management RSE.

#### ► Répartition des scores



Cette note permet à Tessi de se situer dans le Top 7 % de l'ensemble des entreprises évaluées par EcoVadis et le Top 8 % des entreprises ayant des activités similaires.

Le statut « confirmé silver » est obtenu par des entreprises ayant des engagements précis sur les problématiques de RSE, qui peuvent inclure l'adhésion à des initiatives internationales, des preuves tangibles et un reporting publié. Tessi est donc considéré par EcoVadis comme étant en maîtrise des enjeux RSE auxquels le Groupe est confronté. Le statut silver s'obtient lorsque la note de l'entreprise dépasse 4,6.

#### ► ACESIA

En 2016, Tessi a également réalisé une évaluation par l'intermédiaire de la plateforme ACESIA (Solution achats AFNOR), outil basé sur la norme ISO 26000.

Tessi a obtenu la note de 62/100 (assez cohérente avec la note obtenue sur EcoVadis) pour une moyenne du secteur située à 49/100.

Les points forts mis en avant par cette évaluation sont : les enjeux de veille et de conformité réglementaire, les enjeux de santé et de sécurité au travail, les relations avec les parties prenantes ainsi que sur les problématiques d'insertion, de handicap, et d'ancrage territorial.

Ces démarches permettent également de répondre à la demande des clients, de plus en plus nombreux à s'interroger sur les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs, par le biais d'un outil de communication unique.

## C. LES PARTIES PRENANTES DU GROUPE

### 1. LA RSE : OUTIL DE MAÎTRISE DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Tessi procède dans son rapport financier à une analyse de ses risques financiers.

Dans les processus de réflexion et d'identification des risques, la RSE est vue par Tessi comme un véritable outil d'amélioration. En effet, la démarche RSE en relation avec les démarches qualité des différentes filiales, contribue par ses actions à la maîtrise de certains risques identifiés par Tessi.

#### ► Risques liés à l'environnement économique et concurrentiel

Le chapitre II « Pérennité de Tessi : un leader à long terme » décrit la manière dont Tessi se positionne comme un leader sur son secteur d'activité grâce à ses capacités d'innovation et d'adaptabilité de son offre, et assure ainsi sa longévité.

#### ► Risques d'image et de réputation

Les chapitres I.D « Dialogue avec les parties prenantes » et II.A.6 « Partenariat durable avec ses clients » attestent, au travers d'outils tels que les enquêtes de satisfaction et les web-séminaires, du souhait de Tessi de nouer un partenariat durable avec ses clients.

### 2. IDENTIFICATION DE NOS PARTIES PRENANTES ET ENJEUX

Tessi a identifié un panel d'acteurs économiques et sociaux essentiels à son activité.

#### ► Risques technologiques et informatiques

Dans le cadre de son activité, le Groupe utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information. Le chapitre II.B « Sécurité de l'information et démarche qualité » décrit l'ensemble des dispositions prises afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données informatiques confiées à Tessi.

#### ► Risques liés aux activités de CPoR Devises

Le chapitre IV.A.1 « Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme » détaille le dispositif structuré mis en place au sein de CPoR Devises, et encadré par un Comité LCB-FT spécifique, afin de réduire ce risque au sein de cette activité jugée sensible.

#### ► Risques liés à la difficulté de recruter du personnel qualifié

Le chapitre III.E.2 « Méthode de recrutement » décrit les méthodes de recrutement mises en place au sein des différentes filiales.

#### 1 Actionnaires

- Retour sur investissement
- Identification, gestion et anticipation des risques
- Investissements responsables

#### 2 Pouvoirs publics

- Intérêt général
- Conformité réglementaire

#### 3 Employés

- Besoin de reconnaissance, de qualification
- Culture entreprise
- Santé et sécurité au travail
- Diversité
- Sensibilisation, formation

#### 4 Clients

- Innovation et adaptabilité
- Qualité des produits et services
- Réactivité
- Respect de l'environnement, gestion de l'énergie
- Ecoute et dialogue permanent
- Sécurité et protection des données
- Ethique des affaires



tessi



#### 5 Fournisseurs / Sous-traitants

- Rentabilité
- Ethique des affaires
- Partenariat
- Fidélisation

#### 6 Concurrents

- Positionnement sur le marché
- Emulation

#### 7 Médias et associations

- Transparence
- Information
- Démarche RSE

#### 8 Communautés

- Transparence
- Développement local
- Economie circulaire
- Sécurité et santé des personnes

## D. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Tessi intègre dans son processus actuel de communication (globale et qualité) l'ensemble des informations concernant sa démarche RSE.

### 1. COMMUNICATION AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Sur le site internet [www.tessi.fr](http://www.tessi.fr), un espace est dédié aux communications en matière de développement durable et permet de consulter et télécharger l'ensemble de la documentation RSE de Tessi.

De plus, au cas par cas, et à chaque demande client ou tierce partie (lors d'une consultation, d'un appel d'offre, d'un audit...), Tessi tient à la disposition du demandeur toute information ou preuve demandée.

### 2. DIALOGUE AVEC LES SALARIÉS

L'information est véhiculée par le biais de :

- > réunions (comité de pilotage, revue de direction, réunion d'information) auxquelles participe la cellule développement durable constituée des pilotes des indicateurs au niveau du siège du Groupe Tessi ainsi que d'un relais au sein de chaque Business Unit,
- > affichage de la charte développement durable de Tessi sur l'ensemble des sites français et espagnols,
- > campagne de sensibilisation aux éco-gestes en entreprise à travers l'édition d'affiches et de stickers distribués à l'ensemble des centres de production,
- > tri/recyclage indiqué sur les zones dédiées à cet effet sur certains sites,
- > un emplacement dédié aux enjeux du développement durable au sein de l'intranet de Tessi documents services,
- > campagne de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux auprès des salariés pour savoir protéger leur image ainsi que celle de l'entreprise,
- > initiatives individuelles des filiales à dispenser des formations autour des thèmes suivants : l'éco-responsabilité, politique d'achat, gestion des consommables, les économies d'énergies, les bonnes pratiques autour des consommations d'eau (sanitaire, robinets), le traitement des déchets...
- > démocratisation des visio-conférences afin de limiter les déplacements des collaborateurs.

Suite à un projet initié en 2016, début 2017, les filiales françaises ainsi que la filiale espagnole Graddo prévoient d'intégrer au livret d'accueil des collaborateurs un guide d'éco-gestes.

### 3. COMMUNICATION AUPRÈS DES NATIONS UNIES

Les entreprises signataires du Pacte Mondial doivent mettre en œuvre les 10 principes du Pacte Mondial au sein de leur entreprise et doivent communiquer tous les ans sur les progrès réalisés.

Ces publications, appelées Communication sur le Progrès (COP), doivent comporter 4 parties obligatoires :

1. déclaration confirmant l'adhésion au Pacte Mondial, signée du Président, du Directeur général ou d'un cadre supérieur de l'entreprise,
2. description détaillée des actions mises en place sur les différents principes,
3. résultats chiffrés des actions, obtenus ou attendus,
4. contribution des entreprises aux 17 objectifs développement durable (ODD) des Nations Unies.

L'entreprise peut communiquer ses progrès via plusieurs types de documents : rapport annuel, rapport RSE, site internet ou tout autre document spécifique.

La communication de Tessi, qui couvre ces 4 items, est donc toujours reconnue comme « active » par l'Organisation des Nations Unies, sans exclusion.

### 4. DIALOGUE AVEC LES CLIENTS

#### a. Communication auprès des clients

##### 1) Charte développement durable

Une charte développement durable a été réalisée en 2012. Celle-ci reprend l'ensemble des engagements du Groupe en matière de développement durable vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. Ce document a été diffusé à l'ensemble de ses clients.

De plus, Tessi répond très régulièrement aux multiples questionnaires fournisseurs adressés par les clients en y joignant cette charte ainsi que le rapport RSE du Groupe.

## 2) Or Info - la Webradio de l'Or et des Devises

Avec une croissance continue de +30% de visiteurs sur ses supports digitaux, la communication digitale de CPoR Devises semble avoir trouvé son audience avec le développement des applications mobiles et la création de OR Info, le 1<sup>er</sup> média audio sur le marché de l'or et des devises, accessible à tout public, 24/7 sur le site [cpordevises.com](http://cpordevises.com) ou dans sa version iPhone, iPad et Android.

OR Info réunit 25 000 auditeurs réguliers pour une durée moyenne d'écoute de 18 minutes (source GA du 01/01 au 30/09/2016).

Des podcasts sont également disponibles sur les devises du monde, l'histoire de l'or et d'autres sujets libres d'écoute.

## 3) Organisation de web-séminaires gratuits

Depuis 2015, Tessi document services organise régulièrement des web-séminaires sur des sujets liés aux innovations technologiques et numériques ainsi qu'aux obligations réglementaires qui s'y rapportent tel que l'archivage à valeur probatoire, la facture électronique dans le respect du cadre légal, la souscription digitale, KYC...

Au travers de ces événements, le Groupe valorise son savoir-faire auprès de ses clients et se positionne également en apporteur de conseils, de solutions d'expertises et de compétences.

Chaque session réunie en moyenne entre 12 et 40 participants.

En 2017, 11 nouveaux web-séminaires sont planifiés sur le premier semestre.

### b. Écoute client

Differentes filiales procèdent tous les ans à des enquêtes de satisfaction client.

Résultats des enquêtes 2016 :

#### ► Enquêtes de satisfaction client Tessi documents services

En 2016, la méthodologie d'enquête de satisfaction a évolué. Une enquête est systématiquement réalisée à l'issue de chaque projet et lors de chaque comité client périodique afin d'être au plus proche des besoins client.

Les enquêtes de satisfaction « projet » :

- > taux de participation : 39 %,
- > nombre de contact client sollicité : 36,
- > note moyenne : 15,2 / 20.

Les enquêtes de satisfaction « production » :

- > taux de participation : 30 %,
- > nombre de contact client sollicité : 989,
- > note moyenne : 14,6 / 20.

Les points forts remontés par les clients sont :

- > le sens du service,
- > le respect des engagements contractuels,
- > et l'écoute active.

Tessi a identifié 2 principaux axes de progrès :

- > savoir être force de proposition sur l'optimisation des prestations proposées,
- > savoir alerter plus rapidement en cas d'incident détecté.

#### ► Enquêtes de satisfaction CPoR Devises

Deux études ont été réalisées parallèlement en 2016 sous forme d'enquêtes téléphoniques déléguées à un prestataire.

La première enquête, menée auprès du segment clientèle dit « bureaux de change », portait sur les prestations d'achat/vente de devises et/ou or.

En parallèle, une étude « miroir » a été réalisée auprès des collaborateurs de CPoR Devises sur les mêmes thèmes afin de juger leur capacité à s'auto-évaluer :

- > taux de participation : 59 % pour l'étude clients (79 % pour l'étude miroir),
- > note obtenue : 7,9 / 10 (7,5 / 10 en miroir).

La dernière enquête du même type avait été menée en 2011 et la note moyenne obtenue était alors identique. Cependant, CPoR Devises constate une amélioration de la perception des clients concernant tous les critères d'accueil en général, et en particulier aux guichets, suite à la fusion des tables devises et or et autres travaux réalisés sur tous les sites entre les 2 études.

Suite à cette enquête, un plan d'action est mis en place sur l'année 2017 afin de prendre en compte des remarques concernant les tarifs pour les devises et coupures « exotiques ».

La seconde enquête, adressée aux clients dépositaires (banques), portait sur les prestations d'or en conservation. Celle-ci est la première réalisée sur ce périmètre :

- > taux de participation : 100 %,
- > note obtenue : 8,7 / 10 (100 % des notes sont supérieures à 8).

Les points forts remontés à l'issu de cette enquête sont le gain de réactivité et de qualité de l'information grâce à la dématérialisation des échanges.

#### ► Enquête de satisfaction Graddo

La société Graddo procède tous les ans à une enquête de satisfaction, sur un panel de clients représentatif de l'ensemble de son activité. En 2016, le taux de participation a été de 32 % (47 % en 2015), et Graddo a obtenu la note moyenne de 4,08/5 (4,13 en 2015).

Cette enquête annuelle généraliste porte sur plusieurs domaines : la qualité des services, la réactivité technique, le niveau d'hygiène et de sécurité de Graddo, la compétitivité des tarifs, la capacité d'innovation, la capacité d'écoute, la réactivité face aux demandes, la confiance en la continuité de services, la démarche environnementale...

## 5. DIALOGUE AVEC LES FOURNISSEURS

#### ► Diffusion de la charte développement durable

Afin d'initier une démarche de dialogue avec ses parties prenantes, et de sensibiliser ses partenaires fournisseurs et sous-traitants à ses valeurs et engagements en matière de développement durable, Tessi a communiqué sa charte de développement durable auprès de ses 20 fournisseurs et sous-traitants les plus stratégiques.

#### ► Questionnaire fournisseur

Par la même occasion, Tessi a adressé à ces mêmes fournisseurs un questionnaire portant sur 5 thèmes différents, correspondants aux problématiques de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Cette initiative de Tessi s'inscrit dans une volonté d'innovation et de pérennité de ses partenariats : c'est pour Tessi l'occasion d'engager une démarche basée sur la loyauté, le respect mutuel et la réciprocité des exigences pour une relation équilibrée.

Le taux de participation à ce questionnaire a été de 70 %.

Cela a permis d'identifier l'implication du top 20 de ses fournisseurs en matière de RSE. En conclusion, 68 % des fournisseurs ayant répondu sont sensibles au sujet et 100 % d'entre eux ont déjà une démarche environnementale active ainsi qu'une politique de transport incitative visant à réduire leurs émissions de GES.

L'étape suivante sera de prendre contact avec ces fournisseurs en 2017, pour envisager des actions visant à diminuer l'empreinte carbone de Tessi.

## E. LE SYSTÈME DE MANAGEMENT RSE MIS EN PLACE

### 1. PILOTAGE DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La direction développement durable est en charge de proposer des actions d'amélioration en matière de développement durable incluant les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques. Depuis janvier 2011, date d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, elle pilote cette démarche et les enjeux qu'elle représente au sein du Groupe. Elle est également garante des communications faites auprès des Nations Unies.

Elle assure la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration continue de cette politique en impliquant l'ensemble du personnel et représente la direction auprès des clients.

Elle s'assure, en relation avec les collaborateurs de Tessi (avec comme principaux relais les directions générales, directeurs de projets, directeurs régionaux de production, directeurs qualité et responsables des infrastructures), que les exigences des engagements soient établies, mises en place et maintenues dans chacune des Business Units (BU). Elle procède à la vérification de l'exactitude et l'exhaustivité des informations publiées dans le rapport.

Elle gère les relations avec les auditeurs spécialisés dans ce domaine.

Elle formalise le présent rapport et veille à la cohérence des informations RSE publiées.

### 2. PÉRIODE DE REPORTING

La période de reporting des informations RSE est l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

### 3. MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE

En 2016, Tessi a fait le choix de développer une web application qui permet à la majorité des filiales de saisir leurs données afin d'alimenter le reporting du Groupe. Les données concernées sont :

- > indicateurs quantitatifs sociaux,
- > indicateurs quantitatifs environnementaux,
- > économie circulaire et gestion des déchets,
- > informations qualitatives (sous la forme d'un questionnaire).

Afin de faciliter la compréhension de chacune des filiales, un référentiel a été rédigé en français, anglais et espagnol. Diffusé à l'ensemble des filiales européennes, il reprend les règles méthodologiques générales du reporting Tessi, la définition de chaque indicateur ainsi que son mode de collecte.

Au-delà de cette démarche, Tessi a profité de cette occasion pour nommer, sur chacun des sites français et européens, un correspondant RSE chargé de remonter les informations de sa filiale et de promouvoir la démarche.

#### ► Entités entrant dans le champ du rapport

Les entités visées par le reporting correspondent à l'ensemble des sociétés juridiques consolidées par intégration globale par la direction financière. Cependant certaines exceptions sont reportées dans le paragraphe suivant : cessions et acquisitions.

#### ► Cessions et acquisitions

Dans le cas des entreprises acquises au cours d'un exercice N, elles seront intégrées à 100 % au reporting RSE de l'année N ou de l'année N+1 (décision prise au cas par cas par l'équipe centrale et la direction Groupe), en fonction notamment de la disponibilité des données.

Dans le cas des entreprises cédées au cours d'un exercice N, elles seront exclues à 100 % du reporting RSE dès l'année N.

L'équipe centrale Tessi décide de ne pas reporter en 2016 sur les filiales Diagonal Company (acquises en décembre 2015) et IMDEA (acquise en juin 2016) compte tenu de la difficulté actuelle à récolter des informations et indicateurs identiques aux autres filiales.

Le périmètre couvert par les informations communiquées concerne donc 73 filiales européennes.

#### ► Règles de consolidation des données quantitatives

Les données seront consolidées par l'équipe centrale au niveau du Groupe.

Celle-ci est chargée de superviser le processus de production des informations quantitatives figurant dans ce document et sa principale mission est de :

- > maintenir le protocole de reporting,
- > veiller au respect du planning de collecte des informations.

Les indicateurs bruts/simple sont consolidés par l'addition de l'ensemble des données remontées (par exemple le nombre d'accident du travail est un indicateur brut/simple : il est construit uniquement à partir des données d'accidents du travail remontées par les contributeurs).

Les indicateurs calculés/complexes sont construits à partir de plusieurs types de données. Ils sont élaborés en deux temps : consolidation des données brutes remontées, puis calcul de l'indicateur (il ne s'agit pas de construire un indicateur pour chaque filiale, puis d'en faire une moyenne arithmétique, mais bien de calculer un indicateur au niveau du Groupe).

#### ► Comparabilité N-1

Tessi fournit une comparabilité avec l'exercice N-1 pour l'ensemble de ces indicateurs (lorsque cela est possible), visant à donner une information plus complète sur le Groupe.

#### ► Vérification des données

Un de nos Commissaires aux Comptes a émis une attestation de présence ainsi qu'un avis motivé sur la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans ce rapport au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## II. Pérennité de Tessi : un leader à long terme

Les valeurs constitutives de la culture d'entreprise Tessi sont porteuses d'avenir et créatrices de richesse pour les collaborateurs du Groupe et pour ses clients :

- > la **proximité** : la culture client,
- > la **rigueur** : épine dorsale de la qualité de service Tessi,
- > la **réactivité** : une valeur indispensable,
- > la **technologie** : le reflet et l'aboutissement d'une recherche constante d'innovation.

## A. ACTIVITÉ ET INNOVATION

---

### 1. PERSONNALISATION ET ADAPTABILITÉ DES OFFRES

Grâce à son expertise sectorielle ciblée, Tessi a su conquérir de nouveaux marchés, en innovant sur les récents besoins d'externalisation de ses clients et en développant l'offre la plus adaptée et la plus proche de leurs attentes.

Ces 2 dernières années, grâce à ses dernières acquisitions à l'international, Tessi affirme sa volonté de se déployer à l'international, de s'ouvrir aux marchés européens et renforce son activité Tessi documents services et son pôle solutions et technologies.

### 2. ADAPTABILITÉ DE L'ORGANISATION

L'un des principaux atouts de Tessi est d'avoir structuré ses centres en véritables sociétés autonomes à taille humaine, bénéficiant cependant de l'appui du Groupe. Ce principe de décentralisation s'applique également aux plus grands sites et maintenant aux filiales étrangères, reconnus pour leur professionnalisme dans leur secteur d'activité respectif.

Cette organisation, souple et réactive, permet à Tessi de s'adapter en permanence aux évolutions structurelles et conjoncturelles de ses clients.

### 3. CAPACITÉ D'INNOVATION ET D'ANTICIPATION POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET AUX ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION

Un autre atout majeur de Tessi est sa politique d'innovation constante, qui propose à ses clients une offre de services et de solutions à la pointe de la technologie.

#### a. Grand prix de l'innovation pour la SCANBOX

Après avoir reçu en 2014 un des **grands prix de l'innovation au salon Banque et Innovation** pour son produit Tessi SCANTOPAY mobile, service mobile, qui place le chèque dans l'ère du Mobile Banking, Tessi renouvelle la performance en 2016 et se voit décerner cette fois ci le grand prix pour le produit SCANBOX.

La SCANBOX est un scanner connecté nouvelle génération mis en libre-service par la banque pour tous ses clients, permettant la digitalisation des remises de chèques.

Conçue par Tessi, la SCANBOX permet deux types de remises connectées sans contrainte : une remise via l'application sur Smartphone et une remise directement sur SCANBOX via la tablette intégrée.

Véritable vecteur d'image pour les banques, l'offre SCANBOX s'inscrit pleinement dans les nouveaux concepts omni-canaux des front-office bancaires tout en contribuant à alléger les charges de traitement du chèque.

#### b. Tessi document services certifie sa chaîne d'archivage électronique

La plateforme TDS obtient en 2016 la certification ISO 14641 marque NF 461. Avec cette certification, Tessi documents services renforce son excellence en matière de transformation digitale et prouve la capacité de sa plateforme à proposer un environnement sécurisé, multicanal et conforme, pour la dématérialisation et l'archivage électronique à valeur probatoire des flux sensibles d'entreprise.

La marque NF 461 – Numérisation et Conservation – délivrée par l'AFNOR, atteste qu'une solution visant la dématérialisation et l'archivage électronique de documents respecte les conditions et normes en vigueur qui permettent d'assurer l'intégrité des documents et de leur contenu, la pérennité de leur conservation, la sécurité du système et la traçabilité des événements de bout en bout, depuis les phases de capture des flux, jusqu'à l'étape de conservation électronique. Elle préserve dans ces conditions la valeur probatoire des documents originaux traités et atteste de la conservation électronique fidèle des documents dématérialisés, autorisant ainsi un archivage 100 % numérique et l'abandon des originaux papiers.

### 4. OFFRE DE SERVICE DURABLE, CAPABLE DE S'ADAPTER AUX ENJEUX RSE DES CLIENTS

« **L'innovation au service de la transition numérique et énergétique** », où comment faire de la RSE un levier d'innovation, de différenciation et de création de valeur. Pour le Groupe Tessi, se montrer responsable dans ses activités, c'est d'abord proposer une offre de produits et services utiles, qui constituent des réponses durables aux besoins essentiels de chacun. C'est aussi proposer à ses clients des services qui leur permettent d'améliorer leur impact environnemental et sociétal et de les accompagner dans cette conduite du changement.

La volonté du Groupe Tessi est de faciliter la transition numérique et de permettre à ses clients de diminuer leur empreinte carbone en réalisant des économies substantielles et ainsi constater un retour sur investissement performant. Pour exemple, le Groupe Tessi s'est vu confié

en 2016 un projet par le GIP SNE (regroupant le ministère chargé du logement et de l'Union sociale pour l'habitat) : Tessi a participé à la fiabilisation et la modernisation des demandes de logements sociaux par la mise en place d'un dossier unique numérique et a ainsi aidé le GIP SNE à mener avec succès cette phase de transition digitale.

*« Des capacités de traitement industrielles et des solutions digitales innovantes sont les 2 éléments qui nous ont séduits dans la réponse proposée par Tessi, afin de servir pleinement les besoins des Services Enregistreurs de demandes de logement sociaux et des demandeurs de logement social. »*

*Denis Feuilloley, Directeur GIP SNE.*

## 5. CHALLENGE INNOVATION

Afin de valoriser les initiatives des collaborateurs et favoriser l'intrapreneuriat, Tessi document services a organisé le premier Challenge Innovation où tous les salariés étaient invités à proposer des idées de solutions et services innovants.

Cette année, 58 idées ont été présentées par 38 participants.

Les projets jugés les plus innovants ont été retenus pour faire l'objet d'une étude d'opportunité et des moyens financiers seront alloués en 2017 pour lancer le(s) produit(s) ou service(s) validés.

Un dispositif similaire sera développé dans la filiale espagnole Graddo en 2017 : Tessi Ideas 2017.

## 6. PARTENARIAT DURABLE AVEC SES CLIENTS

En tant que société de services, Tessi évolue sur des marchés où la réputation, la confiance et la fiabilité des acteurs sont nécessaires pour perdurer. Au fil de ces 40 dernières années, Tessi a développé son savoir-faire et a grandi avec ses clients, leur apportant des solutions adaptées à leurs besoins propres.

En France, ces partenariats clients, d'une durée moyenne de 10 ans (établissements bancaires, opérateurs de téléphonie, assurances, mutuelles...), permettent aujourd'hui à Tessi de collaborer avec de grandes entreprises qui lui restent fidèles, pour certaines depuis plus de 20 ans.

## B. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

### 1. CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES QUI LUI SONT CONFIÉES (Périmètre Europe)

Tessi s'engage à une analyse sans concession des risques, grâce à une approche préventive des processus métiers et une politique de confidentialité et de sécurisation des données confiées. L'entreprise assure ainsi la sécurité des documents sensibles (documents financiers, contrats...) grâce aux innovations mises en œuvre par Tessi documents services (coffre-fort électronique, archivage à valeur probatoire...), ainsi que la sécurité des informations et bases de données marketing de Tessi customer marketing.

CPoR Devises de par son activité d'établissement bancaire est concerné directement dans ses relations avec ses clients particuliers (or), ainsi que dans le suivi de la réalisation des prestations rendues auprès des banques qui doivent être assurées du total respect de ces règles par ses prestataires.

Aux termes de l'article L.612-1 du Code monétaire et financier, les établissements de crédit sont soumis à des règles strictes de protection de la clientèle, qui couvrent

tout le processus de commercialisation des produits et services, depuis la publicité qui en est faite jusqu'au terme des contrats, ainsi que des documents d'information pré-contractuelle ou promotionnels.

#### a. Prestataire de Services Essentiels Externalisés (PSEE)

*Les Prestataires de Services Essentiels Externalisés (PSEE) prennent en charge pour leurs clients (institutions bancaires, assurances...) des activités de traitements d'informations proches de leur cœur de métier ou susceptibles d'avoir un impact sur leurs clients. Elles sont soumises à une législation spécifique leur imposant sécurité maximale et continuité d'activité.*

#### ► Tessi documents services

Tessi documents services se doit de respecter une politique de sécurité formalisée et conforme aux obligations sécuritaires de ses clients. À ce titre, la direction DOQC (Direction des Opérations Qualité et Conformité) de Tessi documents services effectue une veille réglementaire et s'attache à maintenir à jour les procédures et certifications qui attestent de la qualité, de la conformité et de

l'environnement sécurisé des prestations sensibles qui lui sont confiées par une analyse de risques par approche processus. Des audits clients sont très régulièrement pratiqués sur l'ensemble des sites de production afin de vérifier la conformité des engagements contractuels pris par Tessi, ainsi que les obligations réglementaires qui incombent aux PSEE.

En 2016, Tessi a décidé de créer une Direction de la Sécurité des Systèmes d'Information (DSSI), indépendante du pôle solutions et technologies et dont les missions sont de garantir la protection de l'information par le déploiement d'une politique de sécurité du système d'information et d'un socle de sécurité SI généralisé à l'ensemble des sites.

La mise en œuvre de cette politique repose sur le déploiement de moyens de maîtrise des risques (procédures, équipements, outils, indicateurs...) au niveau de chaque département et de chaque entité, en lien avec les bonnes pratiques ISO 27001.

#### ► CPoR Devises

CPoR Devises intervient également comme Prestataire de Services Essentiels Externalisés dans son activité de traitement des opérations de change manuel de billets de banque étrangers pour le compte des organismes bancaires français. Ce rôle de prestataire a été étendu depuis 2012 au traitement des ordres d'achat et vente d'or d'investissement passés par les clients de ces banques.

Dans ce cadre, et sous la responsabilité de son service Contrôle interne et Conformité, CPoR Devises s'engage au respect le plus strict des règles de conformité qu'impose la législation : protection de la clientèle, sécurité des flux d'informations, confidentialité et respect des données personnelles nécessaires à l'accomplissement des prestations confiées, continuité d'activité.

#### **Certification ISAE 3402 :**

Le cabinet BDO Belgique a certifié les activités de CPoR Devises sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016 sur le périmètre relatif à l'activité nominative devises, l'activité nominative or et à l'activité conservation des matières d'or.

Cette certification a pour but de renforcer le dispositif de contrôle interne associé aux prestations de Service Essentielles Externalisées que CPoR Devises propose à sa clientèle mais aussi de permettre à sa clientèle de répondre à leurs obligations réglementaires en matière de surveillance des PSEE.

#### ► Charte d'usage du Système d'Information

Une charte d'usage du Système d'Information a été mise en place depuis plusieurs années dans les Business Unit CPoR Devises et Tessi documents services. Celle-ci rappelle à chaque collaborateur l'obligation de secret professionnel et l'exigence de préservation de la confidentialité du patrimoine informationnel.

#### b. Data Center Tessi hautement sécurisé

Le besoin d'hébergement est venu des banques qui souhaitaient trouver en Tessi un prestataire capable de gérer à la fois les problématiques d'infrastructure et de suivi des applications métiers. Depuis 2007, Tessi a donc construit une offre d'infogérance des logiciels édités par le Groupe en mode SaaS (Software as a Service) pour les propres besoins de ses centres de production et également pour ses clients grands comptes (banques, assurances, mutuelles...).

Pour toute nouvelle infrastructure, Tessi documents services déploie sur son système d'information, une architecture totalement sécurisée améliorant la performance, la fiabilité et la souplesse nécessaire et souhaitée par ses clients. Tous les points découlent directement de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI).

Le site d'hébergement nominal, situé à Bordeaux, répond aux exigences de la classification de l'Uptime Institute des data centers Télécom en TIER III. Cette classification exige la redondance de l'ensemble des infrastructures électriques pour l'énergie (groupes électrogènes, TGBT, onduleurs) et la distribution de refroidissement (groupes froids, pompes).

Un seul circuit est actif et offre un taux de disponibilité de 99,98%.

Le site suit un planning de maintenance préventive de l'ensemble des composants actifs de distribution (vannes, disjoncteurs...), qui permet de ne jamais arrêter le data center pour des raisons de maintenance. L'objectif est d'alimenter les systèmes selon le principe du No-Break/zéro coupure.

Le site est considéré en exploitation 24h/24, 7j/7, 365 jours par an et ne doit subir aucune coupure d'exploitation quelle que soit la nature des travaux réalisés sur le site. Il répond donc aux normes actuelles de l'état de l'art en matière de continuité d'activité.

#### c. Obligations de CPoR Devises liées à la CRD IV

CPoR Devises, agréé comme société financière depuis 1990, est devenu **établissement de crédit spécialisé** en application de l'article 34 de l'ordonnance du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement.

De ce fait, l'établissement est assujetti aux dispositions européennes liées au Règlement et à la Directive sur les exigences de fonds propres CRR/CRD IV, adoptés par le Conseil de l'Union européenne le 20 juin 2013 après le vote du Parlement européen. Les nouvelles règles entrées en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 déclinent les principes du Comité de Bâle (Bâle III) destinés à renforcer la résilience du secteur bancaire, en renforçant la qualité et la quantité du capital et en introduisant de nouveaux ratios de liquidité et de levier.

Le règlement CRR, d'application directe, concerne notamment les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et précise toutes les dispositions relatives aux normes de gestion et aux dispositions de transposition de la directive européenne CRD IV. Le reporting relatif aux normes de gestion est conforme aux standards techniques élaborés par l'Autorité bancaire européenne.

## 2. CERTIFICATIONS DU GROUPE TESSI

### a. ISO 9001 : maîtriser la qualité des services proposés

#### ► Périmètre Monde

Une démarche qualité a été mise en place au sein du Groupe depuis plusieurs années et de nombreuses activités sont certifiées ISO 9001 :

Domaines certifiés pour la BU CPoR Devises :

- > les activités « devises » de CPoR Devises (France), (depuis 1997).

Domaines certifiés pour la BU Tessi documents services

- > 14 sites de production : activité de traitement sécurisé de documents et moyens de paiements, (depuis 2006),
- > l'activité éditique de Tessi Editique (depuis 1998),
- > les offres EDI bancaire SEPA et Gestion de l'Information légale de Tessi Informatique (depuis 2004),
- > les filiales étrangères Graddo (depuis 2006), BIPIO (depuis 2009) et Tunis Data Services (depuis 2015).

Les activités certifiées ISO 9001 couvrent ainsi plus de 40 % des filiales du Groupe.

### b. ISO 14001 : système de management environnemental

Les activités de la filiale espagnole Graddo sont certifiées ISO 14001 depuis octobre 2013. Avec cette certification, Tessi renforce ses exigences en matière de management environnemental et considère ainsi sa performance à travers la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.

### c. ISO 27001 : engagements Sécurité des Systèmes d'Information

Dématerrialisation et digitalisation impliquant un haut niveau de confiance de l'information confiée, Tessi document services a mis en place un système de management de la sécurité de l'information selon les préconisations de la norme ISO 27001.

En Espagne, la filiale Graddo est certifiée ISO 27001 depuis novembre 2015.

## III. Tessi : une responsabilité sociale

### A. LES ÉQUIPES

#### 1. EFFECTIFS DU GROUPE

##### 1.1. Effectif global du Groupe au 31/12/2016

L'effectif total du Groupe Tessi au 31/12/2015 s'élevait à 5 464 (dont 3 998 en France).

Au 31/12/2016, l'effectif global est de 7 648 salariés (dont 4 209 en France et 3 439 à l'international).

Périmètre Monde	2015	2016
Effectif global	5 464	7 648

*Les effectifs fin d'année, effectifs moyens et masses salariales sont les seuls indicateurs du rapport RSE qui prennent en compte les données de Diagonal Company.*

*En effet, Tessi a décidé de reporter sur un périmètre 2016 sans inclure les données de Diagonal Company, jugées imprécises et qui cette année ne sont pas validées par un organisme Tiers Indépendant.*

► Focus sur le périmètre France

<b>Employés</b>	<b>Cadres</b>	<b>Total</b>
3 646	563	4 209

L'augmentation des effectifs en 2016 s'explique, en partie, par l'acquisition des nouvelles filiales Diagonal Company qui représentent 1 609 salariés en fin d'année situés en Espagne, au Portugal et en Amérique du Sud.

### 1.2. Effectif général moyen sur l'année 2016

On entend par effectif moyen, la moyenne des effectifs arrêtés en fin de mois pour les douze mois de l'année.

*NB : Pour Diagonal Company, l'effectif moyen de 1 537 salariés a été calculé avec les effectifs arrêtés en fin de mois de juin et décembre 2016 uniquement.*

<i>Périmètre Monde</i>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Tessi documents services	4 416	6 964
CPoR Devises	133	135
Tessi customer marketing	201	185
<b>Total</b>	<b>4 750</b> <i>(dont 1 357 à l'étranger)</i>	<b>7 284</b> <i>(dont 3 392 à l'étranger)</i>

► Focus sur le périmètre France

<i>Périmètre France</i>	2015			<b>Total</b>	2016			<b>Total</b>
	<b>Tessi documents services</b>	<b>CPoR Devises</b>	<b>Tessi customer marketing</b>		<b>Tessi documents services</b>	<b>CPoR Devises</b>	<b>Tessi customer marketing</b>	
Effectif général moyen	3 059	133	201	3 393	3 570	135	187	3 892
CDI	1 922	130	196	2 248	1 976	131	184	2 291
CDD	1 137	3	5	1 145	1 594	4	3	1 601
Cadres	400	54	79	533	425	55	83	563
Non Cadres	2 659	79	122	2 860	3 145	80	104	3 329
Femmes	2 101	67	130	1 155	2 463	65	118	2 646
Hommes	958	66	71	2 238	1 107	70	69	1 246

► Focus sur le périmètre Europe

<i>Périmètre Europe</i>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
France	3 393	3 892
Espagne/Portugal	861	2 430
Suisse	21	119
UK	11	13
Autriche	0	8
Allemagne	0	2

### 1.3. Nombre d'heures travaillées

Il s'agit de l'ensemble des heures travaillées pour les salariés en contrat horaire, auquel il a été ajouté les salariés en forfait jour (sur la base d'un horaire travaillé théorique de 8 heures par jour).

Périmètre Europe	2015	2016
France	4 923 877	5 980 335
Espagne	1 445 486	2 020 396
Suisse	37 303	171 895
UK	16 692	18 885
Autriche	0	14 686
Allemagne	0	2 592
<b>Total</b>	<b>6 423 358</b>	<b>8 208 789</b>

### ► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015	2016
Tessi documents services	4 438 199	5 506 984
CPoR Devises	195 589	199 567
Tessi customer marketing	290 090	273 784
<b>Total</b>	<b>4 923 878</b>	<b>5 980 335</b>

### 1.4. Répartition du temps de travail à fin d'année

Périmètre Europe	2015		2016					
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Total	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
France	3 693	305	1 021	2 062	3 083	322	804	1 126
Espagne	928	22	258	832	1 090	38	97	135
Suisse	21	1	70	36	106	5	12	17
UK	8	3	8	1	9	1	3	4
Autriche	0	0	6	1	7	0	1	1
Allemagne	0	0	0	0	0	0	3	3
<b>Total</b>	<b>4 650</b>	<b>331</b>	<b>1 363</b>	<b>2 932</b>	<b>4 295</b>	<b>366</b>	<b>920</b>	<b>1 286</b>

## 2. RECRUTEMENT

### 2.1. Nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée

En 2016, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à 389 personnes, dont 303 employés et 86 cadres et assimilés.

Périmètre Europe	Femmes		Hommes	
	Cadres & Assimilés	Employés	Cadres & Assimilés	Employés
France	26	129	52	75
Espagne	2	43	5	31
Suisse	0	15	0	7
UK	0	1	1	0
Autriche	0	1	0	0
Allemagne	0	1	0	0
<b>Nb d'embauches CDI</b>	<b>28</b>	<b>190</b>	<b>58</b>	<b>113</b>

## 2.2. Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée

En 2016, 4 718 salariés ont été recrutés en contrat à durée déterminée. Il s'agit toujours, en majorité, d'employés et de femmes.

En France, cette donnée intègre en plus des CDD et CDI, les CDD étudiants, les contrats de professionnalisation et les contrats aidés.

Périmètre Europe	Femmes		Hommes	
	Cadres & Assimilés	Employés	Cadres & Assimilés	Employés
France	0	3 123	6	1 214
Espagne	1	264	1	88
Suisse	0	6	0	14
UK	0	0	0	1
Autriche/Allemagne	0	0	0	0
<b>Nb d'embauches CDD</b>	<b>1</b>	<b>3 393</b>	<b>7</b>	<b>1 317</b>

## 2.3. Nombre total d'embauches

En 2016, 5 107 salariés ont été recrutés. Il s'agit toujours, en majorité, d'employés et de femmes.

Périmètre Europe	Femmes		Hommes	
	Cadres & Assimilés	Employés	Cadres & Assimilés	Employés
France	26	3 252	58	1 289
Espagne	3	307	6	119
Suisse	0	21	0	21
UK	0	1	1	1
Autriche	0	1	0	0
Allemagne	0	1	0	0
<b>Nb total d'embauches</b>	<b>29</b>	<b>3 583</b>	<b>65</b>	<b>1 430</b>

## 3. DÉPARTS

Périmètre Europe	Femmes		Hommes	
	CDI	CDD	CDI	CDD
France	138	3 008	72	1 196
Espagne	15	742	14	221
Suisse	19	0	34	0
UK	1	0	1	1
Autriche	1	0	2	0
Allemagne	0	0	0	0
<b>Nb total de départ</b>	<b>174</b>	<b>3 750</b>	<b>123</b>	<b>1 418</b>

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015			2016		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Licenciements pour cause économique	9	1	10	3	3	6
Licenciements pour autres causes	32	15	47	31	16	47
Départs à la retraite	13	3	16	24	6	30
Démissions	40	37	77	40	28	68
Fin contractuelle de CDD	1 400	633	2 033	2 353	957	3 310
Autres départs	597	306	903	695	258	953
<b>Total</b>	<b>2 091</b>	<b>995</b>	<b>3 086</b>	<b>3 146</b>	<b>1 268</b>	<b>4 414</b>

## B. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

### 1. MASSE SALARIALE ET ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS

#### 1.1. Masse salariale totale

Périmètre Monde	Masse salariale	Charges sociales
2015	115 000 716 €	38 395 745 €
2016	169 396 089 €	54 157 442 €

► Focus sur le périmètre Europe

Périmètre Europe	Masse salariale	Charges Sociales
France	112 670 670 €	40 227 373 €
Espagne et Portugal	38 895 288 €	11 661 947 €
Suisse	9 887 294 €	1 612 802 €
UK	738 103 €	89 362 €
Autriche	570 872 €	181 488 €
Allemagne	25 077 €	4 988 €
<b>Total Europe</b>	<b>162 787 304 €</b>	<b>53 777 960 €</b>

#### 1.2. Évolution de la masse salariale (Périmètre Monde)

La masse salariale de l'année 2016 représente 169 396 089 €, soit une hausse de 47 % par rapport à l'année 2015 (115 000 716 €).

Les charges sociales s'élèvent quant à elles à 54 157 442 €, soit une hausse de 41 %, toujours par rapport à l'année 2015 (38 395 745 €).

Cette hausse s'explique par l'intégration en 2016, des données des sociétés Diagonal Company et IMDEA (données annuelles), ainsi que par une hausse globale des effectifs sur l'ensemble du Groupe Tessi, dû à une croissance d'activité.

### 2. PARTICIPATION

En 2016, le montant de la réserve brute s'est élevé à 2 251 532 € pour une réserve nette de 2 071 409 €. Chaque bénéficiaire, 3 212 salariés au total, a bénéficié d'une part moyenne de 645 €.

Périmètre France	2015	2016
Réserve brute	1 507 857 €	2 251 532 €
Réserve nette	1 387 228 €	2 071 409 €
Nombre de bénéficiaires	2 730	3 212
Part moyenne nette	508 €	645 €

## C. FORMATION ET VALORISATION DES TALENTS

### 1. FORMATION

#### 1.1. Part de la masse salariale

L'entreprise a consacré en 2016 (ainsi qu'en 2015) 0,90% de sa masse salariale française à la formation continue (hors CIF et contrats d'alternance), ce qui est conforme à l'obligation de dépenses imposée par la loi.

#### 1.2. Stagiaires

► **Nombre de stagiaires formés  
(hors DIF et contrats en alternance) rapporté au nombre de salariés global**

Le nombre total de stagiaires en formation en 2016 a été de 1 891, parmi lesquels les femmes sont plus représentées que les hommes.

Périmètre Europe	2015			2016		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
France	420	231	651	783	407	1 190
Espagne	NC	NC	NC	520	165	685
Suisse	NC	NC	NC	0	6	6
UK	NC	NC	NC	2	6	8
Autriche	NC	NC	NC	0	2	2
Allemagne	NC	NC	NC	0	0	0
<b>Nb total de stagiaires formés</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>1 305</b>	<b>586</b>	<b>1 891</b>
<b>% de l'effectif moyen France formé</b>	<b>15,38 %</b>	<b>18,20 %</b>	<b>16,28 %</b>	<b>27,32 %</b>	<b>30,31 %</b>	<b>28,27 %</b>

► **Nombre total d'heures de formation  
(hors DIF et contrats en alternance)**

Il s'agit du nombre d'heures de formation réellement effectuées sur l'année.

Périmètre Europe	2016		
	Femmes	Hommes	Total
France	21 115	11 266	32 381
Espagne	8 547	4 328	12 875
Suisse	0	90	90
UK	103	2 402	2 505
Autriche	0	112	112
Allemagne	0	0	0
<b>Nb total d'heures de formation</b>	<b>29 765</b>	<b>18 198</b>	<b>47 963</b>

► **Focus France : nombre d'heures de formation par catégorie de salariés  
(hors CPF – compte personnel de formation - et contrats en alternance)**

Le nombre total d'heures de formation en 2015 réellement effectuées était de 12 002.

Il est de 32 381 heures en 2016.

Périmètre France	2015	2016
	6 565	27 039
Employés	526	710
Agents de maîtrise	4 911	4 632
<b>Total</b>	<b>12 002</b>	<b>32 381</b>

### 1.3. E-learning, modules de formation

Face à la complexité et à la multiplicité des sites de la Business Unit et dans un souci d'uniformisation et d'amélioration d'accès à la formation, Tessi document services a développé un projet de plateforme d'e-learning.

Pour Tessi, développer les talents c'est mutualiser la connaissance des experts métier identifiée par thématique afin de valoriser et de développer les compétences de l'ensemble de ses collaborateurs. C'est pourquoi, Tessi a mis en place une plateforme d'e-learning qui met à disposition des contenus ludiques et personnalisés, le plus souvent créés par l'équipe responsable des formations. Elle permet également de mieux manager la montée en compétences de ses collaborateurs.

Les modules de formation, multi-supports, peuvent prendre la forme de contenus animés (vidéos, cours interactifs), de jeux, ou encore de quizz et de forums d'échanges afin de faciliter la compréhension et l'adhésion aux problématiques traitées.

Les formations proposées peuvent aussi bien traiter de sujets liés aux actualités réglementaires (loi Eckert, lutte anti-blanchiment...) ou aux processus métiers spécifiques à une prestation client, qu'à la sensibilisation à la sécurité des systèmes d'informations ou encore à l'accueil des nouveaux arrivants.

Les campagnes de formation sont annoncées via différents canaux : envoi d'e-mails, bandeau sur la plateforme, évènement sur le calendrier de formation, communication dans la newsletter interne.

Chaque campagne peut donner lieu à un ciblage nominatif précis et être individuelle ou collective.

La filiale espagnole Graddo utilise un procédé de formation en ligne identique à destination de son personnel.

## 2. ENTRETIENS PROFESSIONNELS

### (Périmètre France)

Le Groupe a mis en place les entretiens professionnels prévus par la loi du 2 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Ces entretiens, qui doivent avoir lieu tous les deux ans, visent à accompagner les salariés dans leurs perspectives d'évolution professionnelle et à identifier leurs besoins de formation. À ce titre, 349 entretiens ont été réalisés en 2016.

Ces entretiens ont fait l'objet de synthèses et de comptes rendus individuels par société.

## D. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

### 1. TAUX D'ABSENTÉISME

Cet indicateur tient uniquement compte des absences pour accident du travail, maladie, maladie professionnelle et absence injustifiée.

Sont comptabilisés les nombres d'heures et de jours d'absentéisme sur l'année, quelle que soit la date de survenue de la première absence.

Périmètre Europe	2015		2016	
	Nombre d'heures	% d'absentéisme*	Nombre d'heures	% d'absentéisme*
France	328 630	6,67 %	390 464	6,53 %
Espagne	52 113	3,61 %	48 886	2,42 %
Suisse	148	0,40 %	1 523	0,89 %
UK	190	1,14 %	300	1,59 %
Autriche	0	0,00 %	148	1,01 %
Allemagne	0	0,00 %	0	0,00 %
<b>Total</b>	<b>381 081</b>	<b>5,93 %</b>	<b>441 321</b>	<b>5,38 %</b>

\* nb d'heures d'absences / nb d'heures travaillées

► Détail par catégorie d'absences

Périmètre Europe	Nombre d'heures	% d'absentéisme*
Accident du travail	13 922	0,17 %
Maladie	346 435	4,22 %
Maladie professionnelle	3 479	0,04 %
Absence injustifiée	77 485	0,94 %
<b>Total</b>	<b>441 321</b>	<b>5,38 %</b>

\* nb d'heures d'absences/nb d'heures travaillées

En Europe, le nombre total de jours d'absentéisme liés à un accident du travail est de 2 845.

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015			2016		
	Nombre de jours	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées	Nombre de jours	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées
Accident du travail	1 637	8 343	0,17 %	2 790	13 562	0,23 %
Maladie	49 251	253 523	5,15 %	57 283	296 281	4,95 %
Maladie professionnelle	1 005	4 859	0,10 %	706	3 479	0,06 %
Absence injustifiée	9 684	61 905	1,26 %	12 157	77 142	1,29 %
<b>Total</b>	<b>61 577</b>	<b>328 630</b>	<b>6,67 %</b>	<b>72 936</b>	<b>390 464</b>	<b>6,53 %</b>

## 2. CONDITION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

### 2.1. Nombre d'accidents avec arrêts

Il s'agit uniquement des accidents du travail survenus dans l'année.

Périmètre Europe	2015	2016
Nombre d'accidents avec arrêts	67	77

### 2.2. Taux de fréquence des accidents du travail

Périmètre Europe	2015	2016
Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	10,43	9,38

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015	2016
Nombre d'accidents avec arrêts	52	72

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015	2016
Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	10,56	12,04

### 2.3. Taux de gravité des accidents du travail avec arrêts

Périmètre Europe	2015	2016
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail x 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	0,27	0,35

#### ► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015	2016
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail x 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	0,33	0,47

### 3. PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ

(Périmètre France)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Groupe s'est mis en conformité avec les nouvelles dispositions sur le compte personnel de prévention de la pénibilité. Ce compte prévoit la prise en compte de facteurs de pénibilité et l'acquisition de points cumulés (1 point par trimestre d'exposition). Ainsi, les salariés exposés pendant une année complète à un seul facteur de pénibilité obtiennent 4 points et ceux exposés à plusieurs facteurs 8 points.

Le compte, plafonné à 100 points sur l'ensemble de la carrière, ouvre droit à :

- > une action de formation professionnelle en vue d'accéder à un emploi qui ne serait pas ou moins exposé (1 point acquis ouvre droit à 25 heures de formation),
- > un passage à temps partiel sans baisse de rémunération (10 points acquis correspondent à 1 trimestre à mi-temps),
- > un départ anticipé à la retraite (10 points acquis correspondent à 1 trimestre de droits à la retraite).

Les 20 premiers points obtenus sur le compte sont réservés à la formation professionnelle.

Les 4 facteurs de pénibilité entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont :

- > le travail de nuit qui se caractérise par au moins 1h de travail entre minuit et 5h, au minimum 120 nuits par an,
- > le travail en équipes successives alternantes soit au moins 1h de travail entre minuit et 5h, au minimum 50 nuits par an,
- > le travail répétitif à savoir plus de 15 actions techniques pour un temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes, ou plus de 30 actions techniques par minute, au minimum 900 heures par an,
- > le travail en milieu hyperbare, en hautes pressions.

L'évaluation 2016 a abouti à la déclaration de 425 salariés déclarés exposés à un facteur de pénibilité, répartis sur 6 filiales : le travail répétitif, le travail de nuit ou le travail en équipes successives alternantes. Le Groupe a donc mis en place des plans d'actions de prévention, variables selon les sociétés (travail sur l'ergonomie des postes de travail, actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'écran, informations à l'ouverture de droits spécifiques...).

### 4. PLANS D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (Périmètre Europe)

En 2015, des plans d'actions de prévention des risques psychosociaux ont été mis en place dans certaines filiales. À cet effet, Tessi a fait passer des questionnaires sur les risques psychosociaux et le bien-être au travail. Sur deux filiales en particulier, des sociétés spécialisées dans ce domaine sont intervenues pour des diagnostics plus approfondis. Ces enquêtes ont permis de faire un état des lieux et de mettre en place des actions de prévention adaptées au contexte dans les domaines organisationnels et/ou managériaux.

De la même manière, au sein de la filiale Graddo, une étude complète d'évaluation des risques liés à l'environnement des postes de travail a été menée : elle visait à mesurer et optimiser l'impact de la luminosité, du bruit, de la température sur chaque poste de travail puis à en améliorer l'ergonomie.

### 5. BILAN DES FORMATIONS PRAP ET ENTRETIENS SÉNIORS (Périmètre France)

Personnes concernées : les effectifs de plus de 45 ans.

Périmètre France	Entretien seconde partie de carrière	Formation PRAP
2010	186	357
2011	81	108
2012	127	47
2013	83	0
2014	196	275
2015	278	70
2016	118	226
<b>Total</b>	<b>1 069</b>	<b>1 083</b>

Tessi a décidé de mettre en place un support DVD intitulé « gestes et postures », spécifique aux exigences métier de la BU Tessi documents services.

Ce support est encore utilisé dans le cadre des formations PRAP dispensées.

## **6. VOLUME HORAIRE DE TRAVAIL DE NUIT (Périmètre Europe)**

Sur 2015, 64 201 heures de travail de nuit ont été effectuées.

Sur 2016, 62 959 heures de travail de nuit ont été effectuées.

### ► Focus sur le périmètre France

Sur 2015, 55 407 heures de travail de nuit ont été effectuées.

Sur 2016, 54 470 heures de travail de nuit ont été effectuées.

L'évolution de cet indicateur est liée aux contraintes de production imposées par nos clients.

## **7. DIALOGUE SOCIAL (Périmètre France)**

### **7.1. Nombre d'accords signés**

En 2016, 17 accords ont été signés dans les entreprises de plus de 50 salariés pour 8 en 2015.

À fin 2016, 1 424 salariés sont donc concernés par des nouveaux accords.

### **7.2. Institutions Représentatives du Personnel (IRP)**

Dans les entreprises d'au moins 11 salariés, des **délégués du personnel** (DP) sont mis en place par voie d'élection (sauf carence de candidature).

Au sein du Groupe Tessi, **80 %** des salariés sont couverts par des DP.

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un **comité d'entreprise** (CE) composé de représentants élus est mis en place par voie d'élection (sauf carence de candidature).

Au sein du Groupe Tessi, **71 %** des salariés sont couverts par un CE.

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)** composé de représentants élus est mis en place par voie de désignation (en cas de carence de candidature les DP assurent le rôle et les missions du CHSCT).

Au sein du Groupe Tessi, **74 %** des salariés sont couverts par un CHSCT.

Dans les entreprises de moins de 200 salariés, l'employeur peut décider la mise en place d'une **délégation unique de représentation du personnel**. Celle-ci réunit les attributions des délégués du personnel et du comité d'entreprise au sein d'une même délégation élue, en confiant les missions du comité d'entreprise aux délégués du personnel.

Au sein du Groupe Tessi, **12 %** des salariés sont couverts par une DUP et **3 %** des salariés sont couverts par une DUP élargie pour les entreprises de moins de 300 salariés.

**Cela représente donc au total, 94 % des salariés du Groupe Tessi qui sont représentés par une IRP.**

Au sein de la filiale espagnole Graddo, les salariés assez nombreux ont le choix d'être représentés par un syndicat, mais à ce jour ils n'ont pas souhaité bénéficier de ce droit. Les salariés ont à leur disposition un service RH avec lequel ils peuvent dialoguer de tout sujet qui leur semble utile et opportun.

## **E. PRINCIPES DE NON-DISCRIMINATION**

La responsabilité éthique de Tessi se traduit essentiellement par son offre de services, ainsi que par les exigences qui incombent à son secteur d'activité (entre autre le secteur bancaire).

Parmi les services proposés, l'activité bancaire de CPoR Devises ainsi que les activités de Tessi documents services pour le compte des établissements bancaires ont conduit Tessi à développer des offres permettant aux banques d'être plus efficaces dans la lutte contre la fraude et le blanchiment.

### **1. PLAN D'ACTION RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (Périmètre France)**

En application de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites et ses décrets d'application, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent être couvertes par un accord ou un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. À ce titre, le Groupe Tessi a adopté principalement les mesures suivantes :

- > entretien de retour de congé de maternité ou de congé parental d'éducation (42 entretiens ont été réalisés en 2016),

- > formation des responsables aux dispositions légales et conventionnelles sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (23 responsables formés en 2016).

Dans le cadre de ce plan d'action, Tessi a formalisé un guide méthodologique de recrutement afin de garantir la non-discrimination.

## 2. MÉTHODE DE RECRUTEMENT

Le Groupe Tessi s'engage à ne pratiquer aucune discrimination, qu'elle soit d'origine sociale, ethnique, culturelle ou médicale (sauf en cas d'inaptitude constatée par le médecin). À ce titre, le Groupe n'écarte donc aucune personne d'une procédure de recrutement.

Comme évoqué ci-dessus, un guide de sensibilisation des responsables aux méthodes de recrutement, garantissant la non-discrimination a été rédigé. Ce guide détaille comment :

- > définir le besoin et construire le profil de poste selon des critères objectifs,
- > rédiger et diffuser l'offre en s'attachant uniquement aux compétences et en privilégiant la prospection interne,
- > traiter les candidatures en garantissant une égalité entre hommes, femmes, origine, situation de famille, handicap, situation géographique...,
- > mener les entretiens de recrutement selon un modèle d'entretien structuré et identique pour tous.

Sous forme de formation, ce guide a été expliqué à 11 filiales soit 18 % des filiales françaises Tessi en 2016.

En 2017, cette sensibilisation sera dispensée aux autres filiales françaises.

Tout en respectant ces principes, le Groupe Tessi se dote de ressources humaines compétentes afin d'offrir des services de qualité.

Les équipes Tessi sont majoritairement composées de personnels employés en CDI et en CDD.

Tessi se donne les moyens de ses ambitions et tend vers une mixité professionnelle accrue tant au niveau des non-cadres que des cadres.

En Espagne, la filiale Graddo travaille avec la fondation La Once dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des aveugles et des déficients visuels graves dans toutes l'Espagne. Elle favorise le développement de programmes d'intégration sociale et d'insertion professionnelle. D'autres types de sourcing peuvent également être utilisés : cooptation, partenariat avec des écoles, autres job board...

Les candidatures sont ensuite étudiées pour évaluer l'adéquation entre le profil, le parcours et les besoins du poste.

## 3. INSERTION PROFESSIONNELLE ET SECTEUR ADAPTÉ

Une attention particulière est portée sur l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2016, le nombre de salariés handicapés au sein des effectifs France du Groupe s'élève à 178 salariés (soit 4,5 % des effectifs directs Tessi France auxquels doivent s'ajouter les effectifs liés au recours à des prestations fournies par le secteur protégé). En comparaison, en 2016, le taux d'emploi moyen national dans le secteur privé est de 3,3 %\* pour une obligation légale de 6 %.

Au sein de la filiale espagnole Graddo, la proportion du personnel handicapé sur le total des effectifs salariés est conforme à la législation en vigueur (2 %).

L'insertion des personnes handicapées est un volet important de la politique Ressources Humaines de Tessi, avec comme principaux axes : sensibiliser, recruter, former et accompagner nos collaborateurs et futurs collaborateurs reconnus travailleurs handicapés.

Tessi s'est notamment engagé sur les principes suivants :

- > aucun collaborateur présent dans la structure ne pourra faire l'objet de discrimination du fait de son handicap, tant dans son évolution professionnelle, que dans son accès à la formation,
- > l'ensemble des postes existants au sein du Groupe est accessible aux travailleurs handicapés, sous condition que les restrictions à l'emploi formulées par le médecin du travail soient compatibles avec les exigences du poste à pourvoir,
- > toutes les mesures seront prises pour accompagner au mieux et maintenir dans l'emploi un collaborateur reconnu travailleur handicapé, ou en cours de reconnaissance, se trouvant en situation de difficulté professionnelle pour raison de santé suite à un accident du travail, de trajet, une maladie professionnelle, un accident de la vie, ou une maladie invalidante,
- > l'ensemble des acteurs sera mobilisé pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés : direction, managers, équipes Ressources Humaines, travailleurs handicapés, collègues de travail, représentants du personnel, médecins du travail,

\* Source : [http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cnh\\_2016\\_chiffres\\_bd.pdf](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cnh_2016_chiffres_bd.pdf)

- > toutes les pistes d'actions possibles seront envisagées pour le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi du collaborateur.

#### 4. INSERTION DE TRAVAILLEURS EN DIFFICULTÉ (*Périmètre France*)

Dans le cadre de contrats aidés ou non, le Groupe Tessi s'engage à favoriser l'insertion des personnes en difficulté sur le marché du travail. L'accent est mis notamment sur les contrats aidés.

Quel que soit le type de contrat et l'âge, Tessi emploie de manière régulière et depuis toujours, des collaborateurs peu ou pas qualifiés qui sont formés aux métiers Tessi.

#### 5. RÉPARTITION HOMMES/FEMMES AU SEIN DE TESSI (*Périmètre Europe*)

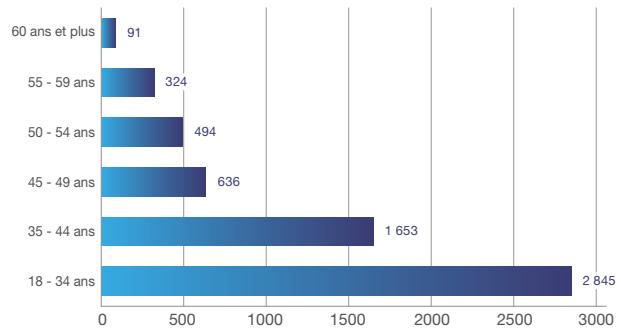
Quelques chiffres tendent à prouver qu'au sein de Tessi aucune discrimination n'est pratiquée en matière d'égalité professionnelle homme/femme.

Les chiffres suivants sont ceux à fin 2016 :

- > au niveau de la gouvernance, il y a 7 administrateurs composant le Conseil d'Administration de Tessi SA et parmi eux, 2 femmes,
- > au niveau des directions générales, sur les 3 Business Units du Groupe, 2 sont dirigées par des femmes,
- > 43 % des membres du COMEX sont des femmes (en comparaison, la moyenne nationale pour 2015 de 34,1 %),
- > 32 % des postes de direction sont occupés par des femmes (périmètre Europe).

En 2017, la gouvernance de Tessi change. La société initialement constituée sous forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration a été transformée suivant délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017 en Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

#### 6. PYRAMIDE DES ÂGES (*Périmètre Monde*)



On constate que la tranche d'âge la plus représentée parmi les employés de Tessi est celle des travailleurs de 18-34 ans, actuellement la plus touchée par le chômage en France.

L'âge moyen des salariés dans le Groupe Tessi en 2016 est de 37,3 ans et reste assez constant sur ces dernières années (36,5 en 2015).

#### 7. BILAN DES ACCORDS OU PLANS D'ACTIONS CONTRAT DE GÉNÉRATION (*Périmètre France*)

La loi du 1<sup>er</sup> mars 2013 relative au contrat de génération a créé l'obligation de conclure un accord ou un plan d'action comportant des mesures et des objectifs chiffrés en faveur :

##### ► de l'insertion durable des jeunes dans l'emploi

Tessi répond à cette obligation par l'embauche de jeunes, la mise en place d'un livret d'accueil, une formation d'intégration au poste de travail, la désignation d'un référent et un entretien d'intégration dans les 3 mois qui suivent l'embauche en CDI.

##### ► de l'emploi des salariés âgés

Tessi répond à cette obligation par l'amélioration des conditions de travail, la prévention de la pénibilité et la mise en place de formations spécifiques.

##### ► de la transmission des savoirs et des compétences

Tessi répond à cette obligation en appliquant la diversité des âges dans les équipes de travail.

En application de ces dispositions, de nouveaux accords ou plans d'actions ont été mis en place le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour une durée de 3 ans et le bilan de l'année 2016 est :

- > 46 embauches de jeunes de moins de 26 ans,
- > 31 contrats de jeunes en alternance,
- > 118 entretiens de seconde partie de carrière,
- > 116 formations Gestes et Postures pour les autres salariés.

## F. QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

### 1. CHARTE E-MAIL

Dans un souci d'amélioration de la communication globale entre collègues et également avec ses clients, une charte e-mail, signée par la direction générale en 2015, a été réalisée et diffusée à l'ensemble des filiales françaises et espagnoles de Tessi documents services.

Cette charte résume les 10 bonnes pratiques de l'utilisation de l'e-mail en entreprise. Elle incite chacun à mieux appréhender l'utilisation de cet outil, pour éviter les interruptions nombreuses, les mauvaises interprétations, les intrusions intempestives dans la vie privée et la dépersonnalisation des relations entre collègues.

Elle encourage également les collaborateurs à respecter la journée « sans mail en interne » du vendredi et à limiter les mails avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les week-end et jours fériés.

Ce faisant, le Groupe Tessi a partiellement anticipé les modalités d'exercice du droit à la déconnexion, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre de la loi Travail.

### 2. MOBILITÉ ET PROMOTION INTERNE

Le Groupe Tessi s'attache à faire progresser ses équipes. Cette volonté s'exprime au quotidien par la valorisation des talents de chacun et la promotion interne.

La direction générale de Tessi est composée de 6 personnes, parmi lesquelles 2 personnes (1 homme et 1 femme) sont issues d'un parcours de promotion interne important, ayant commencé avec peu de responsabilité.

### 3. BIEN ÊTRE PAR LA PRATIQUE DU SPORT (Périmètre France)

En 2016, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les équipes Tessi documents services ont participé au marathon de Bordeaux Métropole dit « Marathon de la lune », événement se courant de nuit, avec 15 000 participants.

Plusieurs distances sont programmées : marathon, marathon en duo, semi-marathon et marathon relais (équipe de quatre personnes). Sur ces distances, un challenge Entreprise a été mis en place.

C'est dans ce cadre que Tessi a eu l'idée de créer des équipes pour participer à ce challenge. 18 personnes des équipes production et technologies ont répondu présent à l'appel, permettant d'inscrire au départ 1 marathon relais de 4 personnes ainsi que 14 semi-marathoniers, avec plus de 337,6 km parcourus et aucun abandon pendant la course.

Tessi a été partie prenante de cette aventure en participant financièrement aux inscriptions et en soutenant avec plaisir les collaborateurs qui ont porté haut le dossard Tessi dans Bordeaux et les châteaux viticoles traversés, en permettant un entraînement hebdomadaire sur des horaires aménagés.

En soutenant cette initiative, le Groupe Tessi :

- > encourage la pratique d'un sport de façon régulière,
- > favorise la synergie entreprise puisque d'autres entités du Groupe ont participé cette année à des opérations similaires (par exemple, les équipes de Tessi Consulting sur la 20<sup>e</sup> édition du semi-marathon de Boulogne-Billancourt).

## IV. Tessi : une responsabilité éthique et civique

### A. RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE

La responsabilité éthique de Tessi se traduit essentiellement par son offre de services, ainsi que par les exigences qui incombent à son secteur d'activité (entre autres, le secteur bancaire).

Parmi les services proposés, l'activité bancaire de CPoR Devises ainsi que les activités de Tessi documents services pour le compte des établissements bancaires ont conduit

Tessi à développer des offres permettant aux banques d'être plus efficace dans la lutte contre la fraude et le blanchiment.

## **1. DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (Périmètre Monde)**

CPoR Devises, en réponse à ses obligations d'établissement de crédit, a développé un dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Son engagement s'exprime dans la politique anti-blanchiment adoptée par le Directoire, dont la mise en application fait l'objet d'un contrôle interne permanent, de l'audit par le service de contrôle périodique de CPoR Devises, de la supervision des services du Crédit Agricole SA au titre d'actionnaire de référence, et enfin, du contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

### ► **Les risques**

Dans le cadre de ses activités, CPoR Devises se trouve exposé à différents risques de sécurité financière tels que :

- > l'achat de valeurs d'origine frauduleuse,
- > la réception de fonds issus d'activités illicites,
- > la réception ou le transfert de fonds passibles d'embargo,
- > l'implication dans un processus d'évasion fiscale,
- > la participation involontaire à des opérations de financement d'activités terroristes.

En fonction de cette classification, une cartographie des risques a été élaborée par le Comité Anti-blanchiment. La procédure de classification a été diffusée à tous les collaborateurs de la société, et demeure disponible en ligne sur l'intranet. Des communications spécifiques ont été présentées en comité de pilotage et lors des formations internes dispensées au personnel concerné.

La classification des risques adoptée est un outil dynamique qui ne se réfère à aucune donnée quantitative telle que montants ou nombre d'opérations, mais à des caractéristiques telles que :

- > le type de client (établissement de crédit, changeur manuel ou intermédiaire financier agréé par un régulateur, société du secteur marchand non financier, client occasionnel),
- > le pays d'établissement du client et son appréciation en matière de LCB-FT portée par le GAFI, l'ONU ou l'Union Européenne.

### ► **La connaissance client**

L'ensemble du dispositif s'appuie sur le pilier que constitue la connaissance du client (KYC), de son contexte économique et de ses ayants droit (dits bénéficiaires effectifs).

Les fichiers des représentants légaux et bénéficiaires effectifs de notre portefeuille clients sont rapprochés tous les jours des listes d'embargo et de gel des avoirs arrêtées par l'OFAC, l'UE et l'état français. Le service de contrôle permanent de la conformité examine chaque semaine le rapport des noms en alerte.

Ces mêmes fichiers sont aussi rapprochés des listes internationales de Personnalités Politiquement Exposées (PPE) qui font l'objet de mesures de vigilance renforcées.

Par ailleurs, une interrogation en ligne des listes de sanctions est accessible à tous et utilisée lors des entrées en relation et lors des opérations avec un client occasionnel.

### ► **La vigilance constante et l'examen des opérations**

Un outil logiciel spécifique (SIRON) analyse au quotidien l'ensemble des opérations enregistrées, et génère des alertes sur les opérations atypiques ou pouvant présenter un risque particulier. Ces alertes sont traitées par les responsables LCB-FT des activités Devises et Or, qui examinent les justifications économiques des opérations et leur cohérence par rapport à la connaissance qu'ils ont du client, de son contexte économique et de ses opérations habituelles.

Si le doute subsiste, une déclaration de soupçon est adressée aux services de TRACFIN (cellule française de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme).

### ► **La formation du personnel**

L'ensemble des personnels de CPoR Devises a été sensibilisé au risque LCB-FT. Les personnels plus spécifiquement concernés (membres du Comité LCB-FT, cambistes, guichetiers, commerciaux, collaborateurs du pôle règlement) reçoivent des formations régulières en externe ou en interne.

Concernant les formations relatives à la sécurité financière, seuls les membres du comité de sécurité financière doivent en suivre une annuellement. Les autres personnes identifiées doivent réaliser une formation tous les deux ans.

Ainsi sur l'année 2016, tous les membres du comité (15 personnes) ont été formés.

Sur 2015 et 2016, 98 % des collaborateurs exposés au risque LCB-FT (42 personnes) ont été formés et 140 h de formations ont été dispensées à 132 collaborateurs en 2016.

Concernant les nouveaux arrivants, stagiaires et personnels temporaires, un didacticiel de sensibilisation est disponible sur l'intranet et leur permet de recevoir une sensibilisation à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

L'ensemble du corpus procédural dédié à la LCB-FT, actualisé chaque année, est accessible à tous sur l'intranet.

## 2. OFFRE DE PRODUITS POUR DÉTECTION DE FRAUDE ET BLANCHIMENT À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES (*Périmètre Monde*)

### ► Le module BOS CONTROL

La filière éditeur/intégrateur de solution de Tessi documents services a développé un module de gestion des mentions obligatoires et des contrôles réglementaires des chèques, afin d'aider les back-offices (audit, inspection...) dans leurs tâches quotidiennes : BOS CONTROL.

Ce module, faisant parti de la suite logiciel BOS MANAGER, permet de filtrer et de gérer a priori (avant crédit) ou a posteriori (après crédit) les remises et/ou les chèques en fonction des critères définis par le client :

- > seuils de montants remise ou chèque,
- > liste de chèques signalés par la Banque de France,
- > liste de comptes sous surveillance,
- > liste de comptes récemment créés,
- > liste d'établissements bancaires.

Il a été conçu pour :

- > systématiser les contrôles à effectuer en fonction des profils (risques bancaires, lutte contre la fraude...),
- > disposer d'un produit suffisamment paramétrable pour s'adapter aux évolutions des contrôles à mettre en place,
- > disposer d'un outil permettant de gérer des niveaux d'habilitation afin d'orienter les décisions vers des utilisateurs de niveaux différents,
- > garantir la traçabilité de toutes les actions entreprises de manière à restituer toutes les informations sur les contrôles effectués.

### ► Contrôles renforcés au sein des applications EDI

Durant l'été 2015, de nombreuses banques ont fait l'objet de tentatives de fraude qui consistaient principalement en des virements sur des comptes étrangers en utilisant l'accès et les comptes d'un client de la banque.

Ces attaques passaient par l'infection du poste de l'entreprise cliente de la banque en utilisant des techniques de « phishing » pour convaincre l'utilisateur d'installer un malware sur son poste. Tessi a été consulté afin d'aider les banques clientes à répondre à ces problématiques.

Un premier niveau de réponse a été une mise à jour urgente de la configuration du logiciel Tessi EDI afin de bloquer

les émissions de virements vers certains pays, suite aux fraudes constatées.

Un deuxième niveau complémentaire a été réalisé, en tant qu'éditeur, pour mettre en place des évolutions fonctionnelles sur le produit Tessi EDI.

Tessi a mis en œuvre des contrôles renforcés au sein de son application, sur les comptes destinataires, afin d'identifier les comptes frauduleux et de renforcer l'authentification des clients (en utilisant des dispositifs d'authentification forte).

## 3. RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LES FILIALES À L'ÉTRANGER (*Périmètre Monde*)

Dans ses filiales à l'étranger, comme dans ses filiales françaises, Tessi s'engage à respecter :

- > les obligations administratives, sociales et fiscales prévues par la législation française, ou celles du pays où le Groupe est implanté,
- > la Déclaration Universelle des droits de l'homme,
- > la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant,
- > les conventions de l'Organisation Internationale du Travail auxquelles la France, l'Espagne, le Portugal, le Royaume Uni, l'île Maurice, la Tunisie, le Vietnam, la Suisse, la Colombie, le Chili et le Mexique adhèrent,
- > les directives de l'OCDE auxquelles la France adhère,
- > les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Tessi s'engage en particulier à respecter les obligations suivantes :

- > ne recourir à aucune main d'œuvre infantile (- de 15 ans) ou forcée,
- > ne pratiquer aucune discrimination en matière d'embauche et de gestion du personnel,
- > ne recourir à aucune coercition mentale ou physique, ni punition corporelle en matière de discipline,
- > respecter la législation en vigueur en matière de gestion des horaires de travail, rémunération, formation, droit syndical, hygiène et sécurité,
- > faire respecter à ses fournisseurs et sous-traitants les obligations énoncées ci-dessus.

Tessi s'engage, au minimum, à respecter la législation française concernant la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.

#### 4. LUTTE ANTI-CORRUPTION (*Périmètre France*)

Au travers de sa charte éthique, Tessi demande à chaque salarié de ne faire preuve d'aucun acte de corruption.

##### ► Extrait de la charte éthique de Tessi

« VIII - Conflits d'intérêt

*Chaque collaborateur de Tessi doit éviter toute situation de conflit entre les intérêts de la société et son intérêt personnel ou celui de ses proches.*

*En particulier, chaque membre du personnel s'interdit toute prise d'intérêt chez un fournisseur ou un client, sauf si elle est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées. »*

### B. TESSI, UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

---

#### 1. ACHATS RESPONSABLES

##### 1.1. Intégrer les fournisseurs et sous-traitants sensibles à la démarche qualité et RSE

En complément du questionnaire RSE envoyé aux fournisseurs stratégiques français, les filiales Tessi, ainsi que la filiale Graddo en Espagne, procèdent chaque année à une analyse de leurs fournisseurs les plus sensibles.

La méthode utilisée pour les filiales françaises consiste à établir chaque année, la liste des fournisseurs à évaluer, soit par la criticité de leur activité, soit par le chiffre d'affaires qu'ils réalisent avec Tessi. Ces fournisseurs sont évalués par attribution de notes par les utilisateurs et acheteurs de chez Tessi, en fonction de plusieurs aspects : qualité de services, réactivité, SAV, prix, et critères environnementaux... Une grille de critères est créée, en fonction des activités des sous-traitants.

Les sous-traitants dont la note finale ne reflète pas une satisfaction tolérable sont tenus de fournir à Tessi un plan de progrès et d'amélioration. Ils disposent d'un délai préalablement défini en commun accord, afin de mettre en place les actions correctives qui incombent à la mise en conformité de la prestation délivrée.

La méthode utilisée par la société Graddo consiste à analyser la qualité d'un fournisseur lors de chaque homologation. Graddo tient également à jour le pourcentage de fournisseurs qui sont eux même dotés d'un système de management QSE certifiés ISO 9001 et 14001.

De plus, CPoR Devises fait appel pour les besoins de son activité Or à deux fondeurs-affineurs suisses qui se sont engagés sur des politiques responsables relatives à l'origine des métaux précieux, en conformité avec le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsable en minéraux provenant

de zones de conflit ou à haut risque (OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High Risk Areas).

##### 1.2. Contrôle de conformité fournisseurs (*Périmètre France*)

Dès lors qu'une commande dépasse les 6 000 € TTC ou que la totalité des commandes annuelles atteint ce montant, la conformité du fournisseur doit être contrôlée.

En effet, conformément au code du travail, tout fournisseur a le devoir de fournir un certain nombre de documents obligatoires :

- > attestation URSSAF de vigilance : tous les 6 mois,
- > liste nominative des salariés de nationalité étrangère soumis à autorisation de travail (donc hors Union Européenne) : tous les 6 mois,
- > assurance Responsabilité Civile : tous les ans.

Pour les fournisseurs considérés PSEE au titre du CRBF 97-02, il est également obligatoire qu'ils puissent nous fournir annuellement les pièces suivantes :

- > Plan de Continuité d'Activité (PCA),
- > compte-rendu d'exercice PCA,
- > liasse fiscale permettant d'attester de sa santé financière.

À cet effet, une plateforme de gestion des fournisseurs « e-attestations » administrée par le service comptabilité fournisseur, permet de s'assurer de la conformité du fournisseur avant la commande et de générer des alertes automatiques aux fournisseurs en cas de dossier incomplet et durant toute la relation contractuelle.

Tessi travaille actuellement avec « e-attestations » sur la faisabilité d'étendre les critères de contrôle en 2017 à des

documents RSE comme des certifications, des labels, des chartes développement durable, des chartes éthiques ou des rapports RSE.

## 2. SOUS-TRAITANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE (Périmètre France)

En accord avec ses clients, Tessi peut parfois faire appel à de la sous-traitance, en cas de surcroît d'activité.

Depuis quelques années, Tessi essaie de privilégier une sous-traitance civique et pérenne avec plusieurs établissements : CAT, ESAT, APF...

En 2016, le montant total des commandes passées par les différentes filiales de Tessi auprès de ces établissements s'est élevé à 280 322€ HT (263 286 € HT en 2015).

### ► Partenariat avec l'Association des Paralysés de France

Depuis plus de 5 ans, Tessi documents services a mis en place un partenariat avec les APF de Vannes et de Quimper. Ce partenariat permet à Tessi documents services de confier un pourcentage de son activité de saisie des chèques bancaires à l'Association des Paralysés de France. En 2016, avec un périmètre de sous-traitance en augmentation malgré la baisse de volume de chèques, le chiffre d'affaires réalisé par les APF est de 676 296 € HT, facturé directement à Tessi ou directement à ses clients établissements bancaires (pour 663 700 € HT en 2015, soit une légère augmentation de 2% cette année).

Au sein des deux APF de Quimper et Vannes, depuis la mise en place de ce partenariat, cela représente 30 emplois à temps plein créés.

### ► L'expérience du site de Longjumeau et d'Avon

Le traitement logistique de plis revenus en PND (Plis Non Distribués) est sous-traité pour partie à un ESAT depuis plusieurs années.

Pour notamment des raisons de respect des délais, cette prestation est effectuée par une équipe, mise en poste par l'ESAT, dans un espace dédié de l'atelier de mise sous pli de Tessi Éditique et sur le site d'Avon. Chaque semaine, un responsable de l'ESAT visite ces cellules pour s'assurer du bon déroulement de la prestation.

## 3. ÉDUCATION ET FORMATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Le Groupe Tessi contribue aux objectifs de développement durable en favorisant l'accès à l'éducation de qualité et à la formation pour tous.

### 3.1. Tessi, partenaires de grandes écoles et universités

Pour ces filiales françaises comme espagnoles, Tessi se place en partenaire d'universités et d'écoles pour le recrutement de stagiaires et de contrats de professionnalisation.

### 3.2. Mécénat de compétence

En 2016, Tessi s'est engagé auprès de l'association Télémaque, en parrainant un jeune « Télémaque » pour l'accompagner dans son ouverture socio-culturelle, son parcours scolaire ainsi que dans sa découverte du monde professionnel. Les filleuls sont sélectionnés sur des critères de motivation, de potentiel et de situation sociale.

Le parrainage prend la forme d'un soutien financier, humain et matériel : la marraine est une collaboratrice impliquée et volontaire qui intervient directement auprès de sa filleule.

### 3.3. Tessi lab

Tessi lab est la structure interne de prospective, veille, recherche et développement du Groupe Tessi, créée grâce à un partenariat entre Tessi et l'école d'ingénieurs ENSIMAG de Grenoble.

Tessi lab a été créée en février 2014, avec un double objectif :

- > devenir le pôle d'innovation de Tessi,
- > être le point d'entrée pour les étudiants de grandes écoles.

En 2016, Tessi lab a consolidé ses compétences en créant un pôle dédié au Machine Learning, discipline informatique qui a pour objectif de faire effectuer à un logiciel des tâches trop complexes ou impossibles à réaliser par des algorithmes classiques.

Ces recherches autour de Machine Learning ont permis de développer un moteur de classification documentaire, actuellement en évaluation au sein de Tessi.

Fin 2016, l'effectif est passé de 2 à 3 salariés, tous issus de l'ENSIMAG et ayant préalablement effectué leur projet de fin d'études à Tessi lab.

En 2017, 7 stagiaires viendront apporter leurs idées, leur savoir-faire et leur énergie à Tessi lab.

## 4. MÉCÉNAT

Sur l'année 2016, le cumul des dons réalisés par le Groupe Tessi à diverses associations s'élève à 28 360 € HT.

Tessi a entre autres été partenaire de l'opération nationale Handidon organisée par l'APF, en apportant son soutien

financier sous forme de don (pour un montant de 7 000€) en faveur des personnes en situation de handicap. Les fonds collectés au terme de l'opération permettront de financer, dans chaque département, des actions concrètes en faveur de personnes touchées par le handicap, telles que la lutte contre l'isolement, l'accompagnement, la défense du droit à une vie comme tout un chacun.

## 5. ANCORAGE TERRITORIAL

Depuis quelques années, Tessi renforce son implantation dans plusieurs régions de France en investissant durablement dans de nouveaux bâtiments : Roubaix et Lyon en 2010, Bordeaux en 2014 et Nanterre en 2015.

À travers la construction de ces nouveaux bâtiments, Tessi entend ainsi optimiser et mutualiser certains coûts fixes liés à la location de différents locaux, mais s'inscrit également dans une démarche plus générale d'optimisation de

l'utilisation des ressources énergétiques. En effet, lors de ces différents projets, Tessi a veillé à ce que ces bâtiments répondent aux nouvelles normes BCE et a fait intervenir un ergonome pour la recherche d'une organisation optimale de l'espace. Chacun de ces sites a été implanté près des transports en commun afin de minimiser l'utilisation des véhicules personnels. Pour permettre une accessibilité optimale, ces bâtiments ont été conçus en respectant les dernières normes relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées. Enfin, le regroupement de plusieurs filiales sur un même site a permis de minimiser les déplacements du personnel et de sécuriser la production en évitant le croisement des flux.

En 2016, Tessi poursuit cette démarche et déménage le centre de production de Rennes. Ce centre accueille 200 collaborateurs sur 1 660 m<sup>2</sup> et se positionne ainsi, sur le plan national, comme le 4<sup>e</sup> plus grand centre régional en termes d'effectifs.

## V. Tessi : une responsabilité environnementale

Depuis quelques années, Tessi s'est engagé dans une démarche environnementale.

L'analyse environnementale qui a été conduite a permis de fixer des objectifs prioritaires ainsi que des axes de progrès majeurs, dans le but de maîtriser les impacts sur l'environnement et d'en déduire les bonnes pratiques en faveur de l'environnement qui pourront être déployées dans d'autres sites.

La direction de Tessi s'engage, avec l'appui de la cellule développement durable, à respecter l'ensemble des exigences applicables à son activité, et à évaluer périodiquement l'efficacité de sa démarche environnementale en favorisant une dynamique d'amélioration continue.

Les axes de progrès de la politique environnementale de Tessi prennent en compte les aspects suivants :

- > respect de la réglementation,
- > amélioration continue des pratiques du Système de Management Environnemental,
- > prévention de la pollution,
- > économies d'énergie et de matières premières,
- > amélioration de la gestion des déchets,
- > sensibilisation du personnel.

### A. BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (*Périmètre France*)

En 2012, afin d'affiner l'analyse environnementale et pour répondre aux exigences du Grenelle II, Tessi a procédé à son premier BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre).

Ce BEGES a été réactualisé fin 2014 et le sera à nouveau dans les 2 ans conformément à la réglementation.

#### ► Qu'est-ce qu'un BEGES ?

Ce bilan permet de mesurer la contribution au changement climatique d'une organisation, en calculant les émissions

de six gaz, dits gaz à effet de serre. Cette mesure ne s'effectue pas à l'aide de capteurs ou de sondes, comme on pourrait le faire pour la détection de monoxyde de carbone ou de particules fines, mais par estimation : il s'agit de quantifier des flux d'énergie ou de matière, et de les multiplier par des facteurs d'émissions issus d'une base de données administrée par l'ADEME nommée « Base Carbone ».

La double complexité du BEGES réside dans le fait que d'une part la collecte des données des flux physiques d'une

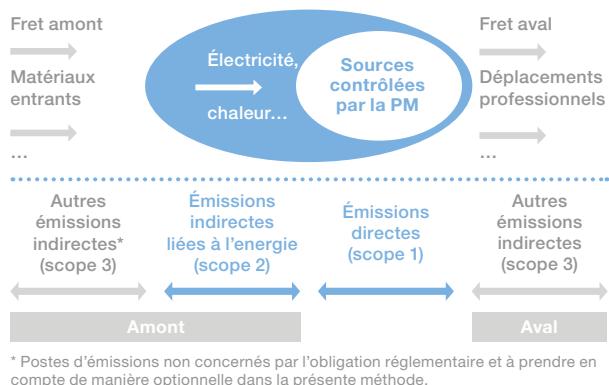
organisation n'a souvent jamais été faite et que d'autre part, il n'existe pas toujours le facteur d'émission correspondant au flux mesuré.

Ce document est disponible sur le site internet du Groupe Tessi et téléchargeable sous le lien suivant :

<http://www.tessi.fr/tessi/developpement-durable>.

## 1. ÉMISSIONS DE GES PAR SCOPE (EN %)

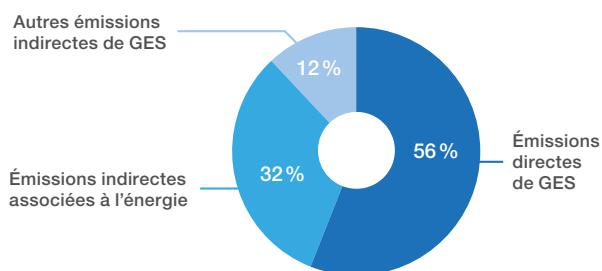
Le diagramme ci-dessous illustre la répartition des postes d'émissions de gaz à effet de serre (GES).



Dans le cadre de son étude, Tessi n'a tenu compte que des données issues des postes d'émissions concernés par l'obligation réglementaire scopes 1 et 2.

Après calcul, les émissions directes de CO<sub>2</sub> eq. correspondent à 56 % des émissions du BEGES de Tessi. Ces émissions incluent la combustion gaz naturel, les carburants et les fuites de liquides frigorigènes. Les autres émissions indirectes sont les émissions de GES en amont, nécessaires à la production de l'énergie fossile.

### ► Bilan GES : émissions de GES par scope en %



## 2. PLAN D'ACTION CARBONE

### 2.1. Continuer à améliorer la mesure

L'amélioration des procédures de collecte et leur réutilisation d'une année sur l'autre permettront d'établir un reporting plus fiable, sur l'ensemble des champs mesurés. En 2016, l'ensemble des données nécessaires à ce calcul sont saisies directement par les filiales sur le portail RSE mis en place.

### 2.2. Affiner la mesure par site

Le contexte économique très fluctuant du Groupe (acquisitions, réorganisations, achats de bâtiments, déménagements...) ne permet pas de réaliser des analyses au niveau du Groupe, ni de planifier des mesures globales facilement mesurables.

Toutefois, le fait de mesurer ces données par site, nous permettra d'avoir une vision plus opérationnelle et rationnelle de nos émissions. En 2014, quatre sites ont été définis : Bordeaux, Roubaix, Lyon et Rennes.

Pour le moment, il n'est pas encore décidé d'étendre cette liste. Une phase d'observation de ces nouvelles mesures est en cours.

Les premières données des flux mesurés et émissions de GES associées figurent en annexe 9.2 du BEGES Tessi, disponible sur le site internet du Groupe.

### 2.3. Essayer d'étendre le champ des émissions mesurées

Tessi souhaite progressivement élargir son champ de mesure des émissions de GES.

En 2015, il est proposé de lister, à travers un top 10 des fournisseurs du Groupe, les caractéristiques de fabrication des biens acquis.

Cela permettra de faire le lien avec le reste de la démarche RSE du Groupe et de définir des actions d'achats responsables sur 2016, comme par exemple la diffusion de la charte développement durable aux 20 fournisseurs identifiés.

### 2.4. Réduire les émissions : programme d'actions environnementales

Sur chaque site, en fonction des enjeux locaux, des plans d'actions de réduction pourront être mis en place conformément au programme d'actions environnementales du Groupe.

## B. PROGRAMME D'ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DE TESSI (Périmètre Europe)

Tessi a inventorié ci-dessous les aspects environnementaux correspondants à ses activités et les impacts associés, afin de définir son programme d'actions environnementales.

À ce jour, Tessi identifie donc ces postes comme étant également les plus significatifs d'émission de gaz à effet de serre au niveau de son activité.

### 1. OBJECTIF 1 : DIMINUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Cible	Action	Indicateur
<b>Cible 1.1 :</b> Définir une méthode de recueil de données	Méthode recueil fiable depuis 2013	Consommation électrique en kWh
<b>Cible 1.2 :</b> Diminuer cette consommation	Suivi de l'évolution de la consommation	Consommation électrique/CA

### OBJECTIF 2 : DIMINUER LA CONSOMMATION DE PAPIER

Cible	Action	Indicateur
<b>Cible 2.1 :</b> Diminuer cette consommation	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Dématérialisation des factures fournisseurs et mise en place de BAP électronique</li> <li>&gt; Arrêt des éditions des états de fin de traitement autant que possible, et envoi par e-mail automatisé au client</li> <li>&gt; Paramétrage par défaut des imprimantes en recto-verso et Noir &amp; Blanc</li> </ul>	Suivi de la consommation de papier en tonnes
<b>Cible 2.2 :</b> Augmenter la part d'utilisation de papier Ecolabel	Impression sur papier Ecolabel	% de papier Ecolabel

### OBJECTIF 3 : RECYCLER LES DÉCHETS

Cible	Action	Indicateur
<b>Cible 3.1 : DEEE</b> Mettre en place une filière de recyclage pour le parc informatique Tessi en respect des contraintes sécurités qu'impose l'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mise en place d'une procédure interne en cas de remplacement ou mise au rebut d'un matériel dans la filière Tessi actée fin 2013 pour une mise en place en 2014</li> <li>&gt; Les prestataires retenus sont le groupement GESAT et RECYCLEA, tous 2 permettant de faire travailler des établissements spécialisés</li> </ul>	% de sites ayant une filière de recyclage DEEE  Nb de tonnes de DEEE enlevé et recyclé
<b>Cible 3.2 :</b> Mettre en place des cubes de télécollecte et valorisation des déchets papier/cartons	Installation à généraliser sur l'ensemble des sites.	Tonnes de DIB (papiers et cartons) recyclés
<b>Cible 3.3 :</b> Mettre en place des cubes de télécollecte et valorisation des déchets encre et toner	Partenariat mis en place avec CONIBI	% de sites ayant une filière de recyclage cartouche d'encre/toner  Nb de tonnes de cartouche d'encre et toner enlevé et recyclé

## OBJECTIF 4 : MOBILISATION ET FORMATION DES ÉQUIPES À LA DÉMARCHE RSE

Cible	Action	Indicateur
<b>Cible 4.1 :</b> Définir une campagne de sensibilisation	Diffusion de notes d'information	Mise en place en 2016 du nouvel indicateur : nb de notes d'information parues dans l'année

## C. CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

### 1. CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

En 2015, la consommation électrique était de 8 145 696 kWh pour le périmètre Europe, à savoir la France et les filiales Graddo et Gdoc.

En 2016, la consommation électrique est de 9 004 572 kWh pour le périmètre Europe.

Cette consommation représente une émission de 1 728 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Le ratio consommation électrique (en kWh) rapporté au chiffre d'affaires 2016 est de 0,022, ratio en diminution par rapport à 2015 (0,028), prouvant que les actions menées en matière de réduction électrique ont été positives.

En effet, une démarche importante a déjà été réalisée ces dernières années :

#### ► Virtualisation des serveurs

Les infrastructures Tessi sont principalement conçues en mode virtualisation. Ce type d'architecture permet de mutualiser plusieurs services sur un seul et même serveur.

Le nombre de serveurs est ainsi considérablement réduit, et par conséquent leur consommation électrique.

De plus, Tessi a investi sur l'aménagement d'un site d'hébergement informatique hautement sécurisé à Bordeaux et le parc de machines virtuelles a été renouvelé par des serveurs à très faible ampérage. Cela a réduit significativement la consommation énergétique des 2 sites d'hébergement, la ramenant à la moyenne de la consommation d'un centre de production Tessi standard.

#### ► Aménagement des centres de production

Les déménagements vers des centres de production neufs participent à la diminution de consommation électrique. En effet, les nouveaux bâtiments sont tous étudiés pour être en basse consommation électrique et les postes de travail sont équipés de coupure automatique la nuit afin d'éviter une mise en veille inutilement consommatrice.

À l'occasion de l'installation dans de nouveaux bâtiments, la filiale Tessi MD (Montargis) a procédé à la mise en place d'un système de revalorisation de la chaleur fatale sur une partie de la surface totale du bâtiment (300 m<sup>2</sup>/4000m<sup>2</sup>). Ce sujet sera également à l'étude en 2017 sur le data center de Bordeaux en collaboration avec l'ADEME.

### 2. CONSOMMATION GASOIL (Périmètre Europe)

En 2015, le parc de véhicules du Groupe Tessi représentait 212 véhicules.

En 2016, il représente 232 véhicules sur le périmètre Europe.

Pour ces véhicules, la consommation de gasoil en 2016 a été de 284 208 litres.

Cette consommation représente une émission de 901 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

La consommation moyenne en 2016 en France a été de 4,69 litres / 100 kilomètres parcourus (5 l/100 km en 2015).

### 3. CONSOMMATION DE GAZ NATUREL POUR L'ACTIVITÉ DE CHAUFFAGE

Il n'y a aucune consommation de gaz hors de France.

La consommation de gaz en 2015 était de 1 685 602 kWh.

En 2016, elle est de 1 674 497 kWh.

Cette consommation représente une émission de 403 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Cette diminution s'explique, entre autres, par les investissements en matière d'isolation et les nouvelles implantations.

## D. ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### 1. CONSOMMATION DE PAPIER

#### 1.1. Consommation Groupe

	2015	2016
Consommation de papier (en tonnes)	149	137

Ne sont pris en compte ici que les papiers utilisés dans les imprimantes bureautiques de l'ensemble des sites Tessi.

Sur le périmètre France, le pourcentage de commande de papier Ecolabel est de 36 %, constant par rapport à 2015.

#### ► Qu'est-ce que l'Ecolabel ?

Créé en 1992, l'Ecolabel européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Il est délivré, en France, par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.

Le label écologique communautaire repose sur le principe d'une « approche globale » qui « prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage ». La qualité et l'usage sont également pris en compte.

	2015	2016
Efficacité du papier consommé (en Tx1 000 000/CA)	0,51	0,39

#### 1.2. Focus sur l'activité éditique

Tessi possède une activité éditique dont le cœur de métier est l'impression en masse pour le compte de divers clients.

Dans le cadre de l'activité éditique, 817 tonnes de papier ont été commandées en 2016 pour un chiffre d'affaires total (externe et interne) de 14 932 656 €. En 2015, 733 tonnes avaient été commandées pour un CA total de 12 753 744 €.

La consommation de ces 817 tonnes de papier correspond à une émission de 1 078 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Chaque tonne de papier commandée a généré 18 277 € de chiffre d'affaires en 2016, pour 17 399 € de CA en 2015.

L'amélioration de l'efficacité de la consommation de papier éditique s'explique par l'investissement en 2015 dans de nouvelles machines éditiques qui génèrent moins de chute de papier que les précédentes.

### 2. GESTION DES DÉCHETS

En 2016, 78 % du personnel Tessi mondial opèrent sur des sites disposant d'une filière de recyclage contre 50 % en 2015. Cette augmentation significative s'explique par les diverses actions de sensibilisation qui ont été menées ces dernières années

#### 2.1. Déchet Industriel Banal (DIB)

Les déchets générés par l'activité de Tessi sont essentiellement composés de papiers, cartons et plastiques qui sont recyclés à hauteur de 2 183 tonnes pour 1 478 tonnes en 2015. Ils se décomposent ainsi :

- > 2 078 tonnes de papier,
- > 98 tonnes de carton,
- > 7 tonnes de plastique.

L'émission générée par le recyclage des déchets papier est de 69 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

L'émission générée par le recyclage des déchets carton est de 3 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

L'émission générée par le recyclage des déchets plastique est de 0,2 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

L'augmentation importante de cet indicateur est due à la mise en place de filières de recyclage pérennes sur de nombreux sites ces dernières années.

#### 2.2. DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

D'autres types de déchets tels que les déchets électriques et électroniques (DEEE) font l'objet de différentes formes de recyclage et valorisation non uniformes sur les sites Tessi. C'est pourquoi il est à ce jour difficile d'en faire un état exhaustif. Une démarche de recensement et d'uniformisation a été réalisée en 2013.

En France, Tessi a décidé de travailler avec 2 organismes qui font appel au secteur adapté pour recycler les DEEE.

Grâce à la mise en place de ces partenariats, le nombre de tonnes de DEEE enlevé et recyclé est de 5 tonnes en 2016, pour 2 tonnes en 2015.

L'augmentation importante de cet indicateur est due à la mise en place de filières de recyclage pérennes sur de nombreux sites ces dernières années.

### 2.3. Consommables impression

Une filière de recyclage des consommables imprimantes a été choisie par le Groupe.

À ce jour, 13 % des filiales européennes ont déjà mis en place cette filière de recyclage de cartouches d'encre et toner correspondant à 3,921 tonnes de déchets collectés et entièrement valorisés.

### 3. ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DUES AUX DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Tessi a souhaité mettre en place un indicateur de suivi des déplacements professionnels jugés comme une source significative d'émissions de gaz à effet de serre pour laquelle des actions de diminution peuvent être mises en place.

En 2016, seuls sont comptabilisés les déplacements professionnels opérés par une agence de voyage qui semblent être une majorité. Ne sont pas comptabilisés les déplacements professionnels réservés individuellement par les salariés et pris en charge par Tessi sous forme de notes de frais.

Une action de progrès est identifiée pour étendre cette collecte en 2017 aux autres déplacements professionnels.

En 2016, les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements par voie ferroviaire sont de 36,3 tonnes et les émissions liées aux déplacements par voie aérienne sont de 365,6 tonnes.

### 4. SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Plusieurs actions de sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques de protection de l'environnement ont été menées sur différents sites.

Quelques exemples :

#### ► Sur les sites de Montargis (Tessi MD) et Madrid (Graddo)

Sensibilisation des nouveaux collaborateurs aux procédures de tri sélectif intégrées au livret d'accueil.

#### ► Sur le site de Meaux

Dans cette filiale, les responsables de Groupe ont bénéficié d'une formation de sensibilisation au développement durable dans le cadre de leur plan de formation 2016. Ils ont été incité à relayer ainsi les informations et bonnes pratiques auprès de leurs collaborateurs.

Cette formation a été réalisée et très appréciée par l'ensemble des responsables. Les thèmes abordés ont été l'éco-responsabilité, la politique d'achat, la gestion des consommables, les économies d'énergies, les bonnes pratiques autour des consommations d'eau (sanitaire, robinets), le traitement des déchets...

#### ► Sur le site de Lyon

- > pose de stickers au niveau des thermostats « Ici, je m'absente, j'éteins la climatisation »,
- > pose d'affichage format A4.

#### ► Sur les sites de Bordeaux, Avon, Grenoble et CPoR Devises Paris

Mise en place de collecte de piles usagées

#### ► Sur le site de St Etienne

Changement du distributeur de café pour permettre la mise en place d'un matériel permettant l'utilisation des tasses des collaborateurs.

#### ► Action globale sur l'ensemble des sites du Groupe

Réalisation et diffusion d'un guide des 8 gestes à suivre pour être éco-responsable en entreprise : ce guide a été diffusé sous forme d'affiche à l'intégralité des filiales françaises pour l'instant, sur les bornes interactives des sites qui en sont équipés et également sur l'intranet de Tessi documents services.

Pour toutes les raisons évoquées dans ce rapport, Tessi n'a pas jugé utile d'avoir à ce jour une provision ou garantie pour risque en matière d'environnement.

## VI. Glossaire

### ▶ Effectif global

L'effectif au 31/12 prend en compte l'intégralité des personnes présentes ce jour (personnes ayant une fin de contrat au 31/12, y compris les CDI, CDD, CDD étudiants et contrats de professionnalisation).

### ▶ Effectif moyen

C'est la moyenne des effectifs arrêtés fin de mois pour l'ensemble des personnes présentes le dernier jour du mois (personnes ayant une fin de contrat au dernier jour du mois y compris les CDI, CDD, CDD étudiants, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage et stagiaires). Cette donnée se calcule sur le périmètre Monde et Europe.

### ▶ CDD

On entend par CDD l'ensemble des contrats à durée déterminée, y compris les contrats à durée déterminée étudiants.

### ▶ Nombre d'heures travaillées

Il s'agit de l'ensemble des heures travaillées pour les salariés en contrat horaire, auquel il a été ajouté les salariés en forfait jour, sur la base d'un horaire travaillé théorique de 8 heures par jour.

Concernant la donnée pour la filiale Graddo, il s'agit d'une extraction du logiciel de production à laquelle s'ajoutent les salariés administratifs inscrits au 31/12, sur une base estimée de 8 heures de travail quotidien sur 220 jours chacun.

### ▶ Nombre d'embauches et de départ

Données issues de la base Paie : entrées/sorties sur l'année (CDI, CDD et CDD étudiants et autres contrats) hors « fausses entrées/sorties » : mutation, réembauche suite à déménagement et transfert dans le Groupe.

### ▶ Taux d'absentéisme

Pourcentage d'heures d'absence rapportées au volume global des heures travaillées pour l'année considérée.

Sont comptabilisées comme absences le nombre d'heures d'accidents du travail, maladies, maladies professionnelles et absences injustifiées. Ne sont pas comptabilisés les congés payés, récupérations, congés maternités et jours conventionnels.

NB : Pour les sociétés Accès Informatiques et CPoR Devises, les données d'absence sont exprimées en jour.

Pour la maladie, 1 jour est égal à 5,05 heures.

Pour les autres absences, 1 jour est égal à 7 heures.

Pour les sociétés Graddo et Gdoc, les données sont récoltées en nombre de jours puis converties en nombre d'heures sur la base de 8 heures travaillées par jour.

### ▶ Accidents du travail

Il s'agit du nombre d'accidents du travail survenus durant l'année. Cette donnée ne comprend pas les accidents de trajet.

### ▶ Nombre de jours et nombre d'heures d'absentéisme pour accidents de travail

Il s'agit du nombre de jours et d'heures d'absences des salariés durant l'année, quelle que soit la date de l'accident de travail.

Pour les sociétés Graddo et Gdoc, les données sont récoltées en nombre de jours puis converties en nombre d'heures sur la base de 8 heures travaillées par jour.

### ▶ Taux de gravité des accidents du travail avec arrêts

Il s'agit du nombre de journées d'absentéisme liées à un accident du travail (indicateur ci-dessus), multiplié par 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées.

### ▶ Nombre d'heures de formation par catégorie de salariés

Il s'agit du nombre total d'heures de formation réalisées (et non commandées) selon le plan de formation 2015 par salariés, hors DIF et contrats en alternance.

### ▶ Pyramide des âges

Cette donnée couvre un périmètre effectif fin d'année Monde, hors Diagonal Company.

### ▶ Électricité et gaz

Les données d'électricité et gaz sont issues des factures des fournisseurs d'énergie et incluent les données de la France et de l'Europe.

### ▶ Efficacité de la consommation de papier

La donnée « tonnes de papier acheté » couvre le périmètre France et Europe (hors Diagonal Company). Pour calculer l'efficacité, elle est ramenée au chiffre d'affaires du Groupe, hors la filiale Diagonal Company.

### ▶ Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Le calcul des postes significatifs GES a été établi en équivalent en tonne de CO<sub>2</sub> par l'intermédiaire du tableau carbone ADEME.

## VII. Grille de mapping entre l'article R.225-105-1, les 10 principes du pacte mondial, les ODD et le rapport RSE

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*	Correspondance des objectifs du développement durable
<b>1. Informations sociales</b>				
<b>1.A. Emploi</b>				
1.A.1. L'effectif total	Effectif à fin d'année Effectif général moyen : moyenne des effectifs arrêtés en fin de mois pour les 12 mois de l'année	III.A.1.a		
1.A.1. Répartition des salariés par sexe	Effectif h/f moyen Répartition h/f au sein de Tessi	III.A.1.a III.E.5	Principe 6	
1.A.1. Répartition des salariés par âge	Pyramide des âges Âge moyen des salariés		Principe 6	
1.A.1. Répartition des salariés par zone géographique	Effectif à fin d'année Effectif général moyen		Principe 6	
1.A.2. Les embauches	Méthode de recrutement Nombre d'embauches France		Principe 6	
1.A.2. Les licenciements	Nombre de départs France		Principe 6	
1.A.3. Les rémunérations	Masse salariale totale Participation au résultat de l'exercice		Principe 6	
1.A.3. Évolution des rémunérations	Évolution de la masse salariale		Principe 6	
<b>1.B. Organisation du travail</b>				
1.B.1. L'organisation du temps de travail	Effectif général moyen Nombre d'heures travaillées par BU Répartition : temps partiel / temps plein		Principe 4	
1.B.2. Absentéisme	Nombre de journées d'absence Nombre d'heures d'absence Taux d'absentéisme	III.D.1	Principe 4	
<b>1.C. Relations sociales</b>				
1.C.1. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	IRP Taux de participation aux élections Part des salariés représentés par des IRP	III.D.7	Principe 3	ODD 8 ODD 10
1.C.2. Le bilan des accords collectifs	Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3	ODD 8 ODD 10
<b>1.D. Santé et sécurité</b>				
1.D.1. Les conditions de santé et de sécurité au travail	Prévention de la pénibilité Accord ou plan d'action relatif à l'égalité professionnelle Plans d'action et de prévention des troubles musculo squelettiques Volume horaire de travail de nuit Bilan des accords/contrat génération Formations PRAP et entretiens senior Charte e-mail	III.D.3 III.E.1 III.D.4 III.D.6 III.E.7 III.D.5 III.F.1	Principe 1	ODD 3 ODD 6 ODD 8
1.D.2. Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3	ODD 3
1.D.3. Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité	Nombre d'accidents du travail Taux de fréquence et taux de gravité des accidents de travail	III.D.2	Principe 4	
1.D.4. Les maladies professionnelles	Taux d'absentéisme pour maladies professionnelles Absences pour maladies professionnelles	III.D.1	Principe 4	

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*	Correspondance des objectifs du développement durable
<b>1.E. Formation</b>				
1.E.1. Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Nombre d'heures de formation Taux de salariés formés Budget formation Module de formation	III.C.1		ODD 1 ODD 4
1.E.2. Le nombre total d'heures de formation	Nombre d'heures de formation	III.C.1		ODD 1 ODD 4
<b>1.F. Égalité de traitement</b>				
1.F.1. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Mobilité interne Répartition h/f dans la gouvernance et dans la direction des BU Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle	III.F.2 III.E.5 III.E.1	Principe 6	ODD 5 ODD 8 ODD 10
1.F.2. Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Partenariat APF/Commandes ESAT / prisons/APF Insertion professionnelle et secteur adapté Insertion de travailleurs en difficulté	IV.B.2 III.E.3 III.E.3		ODD 5 ODD 8 ODD 10
1.F.3. La politique de lutte contre les discriminations	Promotion interne Méthode de recrutement Insertion professionnelle et secteur adapté Insertions travailleurs en difficulté Répartition hommes/femmes dans la gouvernance et dans la direction des BU Bilan contrat de génération Formation PRAP/entretiens séniors	III.F.2 III.E.2 III.E.3 III.E.3 III.E.5 III.E.7 III.D.5	Principe 6	ODD 5 ODD 8 ODD 10
<b>1.G. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail [...]</b>				
1.G.1. au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Taux de participation aux élections Part des salariés représentés par des IRP Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3	ODD 1 ODD 8
1.G.2. à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Promotion interne Méthode de recrutement Insertion professionnelle et secteur adapté Insertions travailleurs en difficulté Répartition hommes/femmes dans la gouvernance et dans la direction des BU Bilan contrat de génération Formation PRAP/entretiens séniors Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle	III.F.2 III.E.2 III.E.3 III.E.3 III.E.5 III.E.7 III.D.5 III.E.1	Principe 6	ODD 1 ODD 4 ODD 5 ODD 8 ODD 10
1.G.3. à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Charte éthique	IV.A.4, I.B.3	Principe 4	ODD 16
1.G.4. à l'abolition effective du travail des enfants	Respects des droits de l'Homme	IV.A.3	Principe 5	ODD 16
<b>2. Informations environnementales</b>				
<b>2.A. Politique générale en matière environnementale</b>				
2.A.1. L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Offres de services durables Pilotage de la démarche DD Respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et contribuer aux Objectifs du Développement Durable (ODD) Charte DD EcoVadis Acésia Certification ISO 27001	II.A.4 I.E.1 I.B.1 I.A, I.B.2 I.B.4 I.B.4 II.B.2.c	Tous les principes du Pacte Mondial	ODD 13 ODD 17

<b>Article R.225-105-1</b>	<b>Informations communiquées par Tessi</b>	<b>Correspondance rapport RSE Tessi</b>	<b>Correspondance principes du Pacte Mondial*</b>	<b>Correspondance des objectifs du développement durable</b>
2.A.2. Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Sensibilisation des collaborateurs Sensibilisation environnementale Charte DD	I.D.2 V.D.4 I.A, I.B.2	Principe 7 Principe 8 Principe 9	ODD 13
2.A.3. Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Gestion des déchets DIB Plan d'action carbone Programme d'actions environnementales Gestion des DEEE	V.D.2 V.A.2 V.B, V.D V.D.2	Principe 7 Principe 8	ODD 13
2.A.4. Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Provisions risques environnementaux	V.D.4	Principe 7	ODD 13
<b>2.B. Pollution</b>				
2.B.1. Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Programme environnemental	V.B V.D.1	Principe 7 Principe 8	ODD 13
2.B.3. La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Item jugé N/A			
<b>2.C. Économie circulaire</b>				
2.C.I. La prévention et la gestion des déchets	Gestion des Déchets Industriel Banal (DIB) Gestion des DEEE Consommables impressions Consommation de papier	V.D.2.A V.D.2.B V.D.2.C V.D.1	Principe 8	ODD 13
2.C.I.1. Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	Tonnage déchets DIB recyclés Tonnage DEEE recyclés	V.D.2.A V.D.2.B	Principe 8	ODD 13
2.C.I.2. Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Item jugé N/A			
2.C.II. Utilisation durable des ressources				
2.C.II.1. La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Peu applicable sur l'activité du Groupe. À ce jour la consommation d'eau n'est due qu'à celle des sanitaires. Tessi n'a donc pas mesuré cette consommation.			
2.C.II.2. La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Tonnes de papier consommées Taux de papier Eco label Efficacité de papier consommé Tonne de papier éditique consommé Efficacité du papier éditique	V.D.1.A V.D.1.A V.D.1.A V.D.1.B V.D.1.B	Principe 8	ODD 13
2.C.II.3. La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Consommation d'électricité Politique de réduction des consommations énergétiques Consommation de gasoil Consommation de gaz Nouveaux bâtiments BCE	V.C.1 V.C V.C.2 V.C.3 IV.B.5	Principe 8 Principe 9	ODD 13
2.C.II.4. Utilisation des sols	Item jugé N/A			
<b>2.D. Changement climatique</b>				
2.D.1. Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	BEGES + plan d'action Émissions de CO <sub>2</sub> dues aux déplacements professionnels Réduire les impacts sur l'environnement	V.A, V.B V.D.3 V.A.2, V.B	Principe 7 Principe 8 Principe 9	ODD 7 ODD 11 ODD 13
2.D.2. Adaptation aux conséquences du changement climatique	Peu applicable sur l'activité du Groupe.			
<b>2.E. Protection de la biodiversité</b>				
2.E.1. Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Item jugé N/A			

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*	Correspondance des objectifs du développement durable
<b>3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durables</b>				
<b>3.A. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société</b>				
3.A.1. En matière d'emploi et de développement régional	Ancrage territorial Création Tessi lab en partenariat avec les grandes écoles Mécénat de compétence Tessi, partenaire de grandes écoles et universités	V.B.5 IV.B.3.C IV.B.3.B IV.B.3.A	Principe 6	ODD 1 ODD 4 ODD 9
3.A.2. Sur les populations riveraines ou locales	Pas d'actions ou de démarche particulière à ce stade			
<b>3.B. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société [...]<sup>1</sup></b>				
3.B.1. Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Dialogue avec les parties prenantes	I.D		
3.B.2. Les actions de partenariat ou de mécénat	Sous-traitance socialement responsable Tessi et le sport Tessi lab en partenariat avec ENSIMAG Mécénat	IV.B.2 III.F.3 IV.B.3.C IV.B.4	Principe 6	
<b>I et II.3.C Sous-traitance et fournisseurs</b>				
I.3.C.1. La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Diffusion de la charte DD aux fournisseurs stratégiques Questionnaire fournisseur Achats responsables Évaluation fournisseurs annuelles Contrôle conformité fournisseurs	I.D.5.A I.D.5.B IV.B.1 IV.B.1.A IV.B.1.B	Principe 8	ODD 13 ODD 17
II.3.C.1. L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Diffusion de la charte DD aux fournisseurs stratégiques Questionnaire fournisseur Achats responsables Évaluation fournisseurs annuelles Contrôle conformité fournisseurs	I.D.5.B IV.B.1 IV.B.1.A IV.B.1.B	Principe 8	ODD 13 ODD 17
<b>II.3.D Loyauté des pratiques</b>				
II.3.D.1. Les actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption	Commercialisation de produits pour la détection de fraude et blanchiment Dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme Contrôle conformité fournisseurs Charte éthique	IV.A.1 IV.A.2 IV.A.3 IV.B.1.B	Principe 1 Principe 2 Principe 4 Principe 5 Principe 10	ODD 16
II.3.D.2. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Offres personnalisées Offre de service durable Adaptabilité de l'organisation Sécurité des informations Capacité d'innovation Satisfaction client Ancienneté moyenne des clients Confidentialité et sécurité des données Certification ISO 9001 Certification ISO 27001	II.A.1 II.A.4 II.A.2 II.A.3 II.A.3 I.D.4 II.A.6 II.B.1 II.B.2 II.B.2	Principe 9	ODD 16
<b>II.3.E. Autres actions engagées [...] en faveur des droits de l'homme</b>				
3.E. Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme	Respect des droits de l'Homme	IV.A.3	Principe 1 Principe 2	ODD 16

<sup>1</sup> Notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

## \* Les dix principes du Pacte Mondial

---

Les entreprises sont invitées à :

► **Principes tirés de la déclaration universelle des droits de l'homme**

*Principe 1 :* Promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

*Principe 2 :* Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

► **Principes tirés de la déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail**

*Principe 3 :* Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

*Principe 4 :* Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

*Principe 5 :* Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

*Principe 6 :* Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

► **Principes tirés de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement**

*Principe 7 :* Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

*Principe 8 :* Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

*Principe 9 :* Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

► **Principes tirés de la convention des Nations Unies contre la corruption**

*Principe 10 :* Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## \*\* Les 17 objectifs de développement durable (ODD)

---

*ODD 1 :* Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

*ODD 2 :* Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

*ODD 3 :* Accès à la santé : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

*ODD 4 :* Accès à une éducation de qualité : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

*ODD 5 :* Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

*ODD 6 :* Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

*ODD 7 :* Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

*ODD 8 :* Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

*ODD 9 :* Innovation et infrastructures : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

*ODD 10 :* Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

*ODD 11 :* Villes et communautés durables : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

*ODD 12 :* Établir des modes de consommation et de production durables.

*ODD 13 :* Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

**ODD 14 :** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

**ODD 15 :** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauprissement de la biodiversité.

**ODD 16 :** Justice et paix : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

**ODD 17 :** Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

# Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1101\* et membre du réseau BDO d'un des Commissaire aux Comptes de la Société, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce.

## I. Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de Commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

## II. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L22-11 du Code de Commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

## III. Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- > d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de Commerce (Attestation de présence des Informations RSE),
- > d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre juin 2016 et mars 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

---

\* dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

## A. Attestation de présence des Informations RSE

---

### 1. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de Commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de Commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales

au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe «Note méthodologique» du rapport de gestion.

### 2. CONCLUSION

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises, qui sont présentées sur un périmètre limité du fait de l'exclusion de Diagonal Company et ses filiales.

Seules les Informations RSE listées ci-après incluent Diagonal Company et ses filiales :

- > masse salariale,
- > effectif fin d'année,
- > effectif moyen.

## B. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

---

### 1. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- > d'apprecier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- > de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests

et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes\*\* :

---

\*\* Effectif total fin d'année, Effectif total moyen par BU, Embauches et Départs, Nombre d'heures d'absences injustifiées, Taux d'absentéisme injustifié, Nombre d'heures travaillées, Répartition hommes/femmes au sein de Tessi, Consommation d'électricité, Bilan des émissions de gaz à effet de serre, Adhésion au Pacte Mondial des Nations-Unies, Actions de partenariat ou de mécénat, Certifications ISO du Groupe Tessi, Enquête de satisfaction client, Formation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, Offre de produits pour détection de fraude et blanchiment et financement du terrorisme, Dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, Sous-traitance socialement responsable, Programme d'actions environnementales, Insertion professionnelle et secteur adapté, Mécénat de compétence

- > au niveau de l'entité consolidante et d'entités sélectionnées, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion,
- > au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnés\*\* en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne plus de 20 % des effectifs

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de

niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

## 2. CONCLUSION

Par manque d'information nous ne pouvons pas conclure sur l'effectif fin d'année et l'effectif moyen de Diagonal Company (et ses filiales).

Sur la base de ces travaux, à l'exception de l'incidence de la réserve exprimée ci-dessus et de la limitation du périmètre mentionnée dans la partie 1 du présent rapport, nous n'avons pas relevé d'autres anomalies significatives de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

## 3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- > Les contrôles internes réalisés sur les données sont dans certains cas limités.

\*\*\* Graddo Grupo corporativo, TDS Suisse, Acces Informatique, Tessi encaissements Nanterre, Tessi Contact center, RIP-Tessi

Paris, le 27 avril 2017

BDO France – Léger & associés  
Représenté par Iris DEKKICHE CHABROL  
Associé  
Commissaire aux Comptes  
Département RSE

## Annexe IV

### Rapport du Président du Conseil de Surveillance

joint au rapport de gestion du Directoire et rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles L.225-68 du Code de Commerce, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.225-102, L.225-102-1 et L.233-26 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par votre Société.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au code MiddleNext offrant une alternative aux valeurs moyennes et lui semblant plus adapté.

Ce code de gouvernance est disponible sur le site de MiddleNext ([www.middlenext.com](http://www.middlenext.com)).

Nous attirons votre attention sur le fait que, compte tenu de la taille de l'entreprise et des procédures déjà mises en place, certaines dispositions de ce code de gouvernement ont été écartées et le présent rapport précise les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Par ailleurs, conformément à l'article L.225-235 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes présentent, dans un rapport spécial, leurs observations pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne et de gestion des risques notamment relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Le présent rapport est soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 12 avril 2017.

## I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

### A. Composition du Conseil de Surveillance et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein

À titre liminaire il est rappelé que :

- > suite à la cession intervenue le 12 janvier 2017 de la participation majoritaire détenue par les membres de la famille REBOUAH au sein de la Société Tessi, Messieurs Marc et Julien REBOUAH, Mesdames Yvonne et Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER, ont démissionné de leurs mandats sociaux. De nouveaux Administrateurs, à savoir Messieurs Vincent, Jean-Louis SAVOYE, Jean-Hubert VIAL et Mesdames Marine DENTRESSANGLE et Nathalie GAK, ont été cooptés en remplacement des Administrateurs démissionnaires étant précisé que Monsieur Michel ANGÉ et la SARL FONDELYS, représentée par Monsieur Henri DUFER, sont demeurés en fonction,
- > par ailleurs, aux termes d'une Assemblée Générale en date du 22 février 2017, la société a décidé de modifier le mode de gestion et d'administration de la société pour adopter la forme d'une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, la Société a, en conséquence, adopté de nouveaux statuts et nommé les premiers Membres du Conseil de Surveillance.

Ainsi, pour vous rendre compte de la situation actuelle, nous vous présentons notre rapport sous sa forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Les statuts stipulent que le Conseil de Surveillance comprend entre 3 et 18 membres. À ce jour, le Conseil est composé de 9 membres, dont 2 membres indépendants.

Chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux Actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil de Surveillance de la Société.

Une information sur l'expérience et la compétence de chaque Membre du Conseil de Surveillance est communiquée lors de la nomination ou lors du renouvellement du mandat de chaque Membre du Conseil de Surveillance.

Des indications détaillées sur la composition du Conseil de Surveillance figurent ci-après.

#### ► Monsieur Vincent MENEZ, Membre du Conseil de Surveillance et Président du Conseil de Surveillance :

- > nommé aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017 et de Président du Conseil de Surveillance par délibération du Conseil de Surveillance du même jour,
- > ses mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

#### ► Madame Marine DENTRESSANGLE, Membre du Conseil de Surveillance :

- > nommée aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,
- > son mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

#### ► Monsieur Jean-Louis SAVOYE, Membre du Conseil de Surveillance :

- > nommé aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

#### ► La société HLD Conseils, Membre du Conseil de Surveillance, représentée par Monsieur Jean-Hubert VIAL:

- > cooptée aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération du Conseil de Surveillance du 12 avril 2017,
- > son mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

#### ► Madame Nathalie GAK, Membre du Conseil de Surveillance :

- > nommée aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,

> son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

► **Madame Sophie SAUVAGE, Membre du Conseil de Surveillance:**

- > nommée aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

► **La société HLD Europe, Membre du Conseil de Surveillance, représentée par Madame Anne CANEL:**

- > nommée aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

► **Monsieur Michel ANGÉ, Membre du Conseil de Surveillance indépendant:**

- > nommé aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée

Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

► **La société Fondelys, Membre du Conseil de Surveillance indépendant, représentée par Monsieur Henri DUFER:**

- > nommée aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2017,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

► **Durée des mandats des Membres du Conseil de Surveillance, prévue aux statuts:**

5 ans.

► **Nombre de Membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés:**

Aucun.

► **Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un Membre du Conseil de Surveillance:**

Cette obligation a été supprimée selon les délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009.

Le Conseil de Surveillance dispose en son sein d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes avec cinq hommes et quatre femmes.

## B. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

---

### 1. DÉLAIS MOYENS DE CONVOCATION DU CONSEIL

Les Membres du Conseil de Surveillance sont convoqués 8 jours environ à l'avance par lettre simple et par email.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués, au cours de l'exercice 2016, à toutes les réunions du Conseil d'Administration par lettre recommandée avec accusé de réception.

### 2. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les Membres du Conseil de Surveillance ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil par un autre Membre du Conseil de Surveillance. Au cours de l'exercice

2016, un Administrateur a utilisé cette faculté pour la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration.

### 3. PRÉSIDENCE DES SÉANCES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les séances du Conseil de Surveillance sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou en son absence par le Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Sur les quatre séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2016, le Conseil a toujours été présidé par le Président du Conseil d'Administration.

Le secrétariat du Conseil est assuré par un cabinet d'avocats spécialisé en droit des sociétés cotées.

#### 4. VISIOCONFÉRENCE

Les statuts prévoient la possibilité pour les Membres du Conseil de Surveillance de participer aux délibérations du Conseil de Surveillance par des moyens de visioconférence.

En application des statuts, le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence, sauf pour l'adoption des décisions suivantes : arrêtés des comptes sociaux ou consolidés.

#### 5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 12 avril 2017.

#### 6. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président a fourni aux Membres du Conseil de Surveillance dans un délai suffisant, l'information leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Membre du Conseil de Surveillance reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Président s'assure en effet que les documents, dossiers techniques et informations relatifs à l'ordre du jour sont communiqués aux Membres du Conseil de Surveillance par courrier électronique et/ou postal, dans un délai raisonnable.

En outre, les Membres du Conseil de Surveillance sont régulièrement informés entre les réunions de tout évènement et information susceptibles d'avoir un impact sur les engagements de la Société, sa situation financière et sa situation de trésorerie, lorsque l'actualité de la Société le justifie.

#### 7. INVITÉS AU CONSEIL

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Directeur général en charge des finances du Groupe a assisté à l'ensemble des séances du Conseil d'Administration et a été entendu par le Conseil à l'occasion des discussions portant sur les comptes sociaux et consolidés, et en général sur tous points de son périmètre d'intervention et/ou traités par les services centraux du siège.

#### 8. DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au moment de sa nomination, chaque Membre du Conseil de Surveillance est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent : il est encouragé à observer les règles de déontologie relatives aux obligations résultant de son mandat, se conformer aux règles légales de cumul des mandats, informer le Conseil de Surveillance en cas de conflit d'intérêts survenant après l'obtention de son mandat, faire preuve d'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance et d'Assemblée Générale, s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du Conseil de Surveillance avant de prendre toute décision et respecter le secret professionnel.

#### 9. RÔLE, FONCTIONNEMENT ET ÉVALUATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Taux moyen annuel de présence des membres au cours de l'exercice 2016 : 92,86 %.

La relecture de ce rapport du Président, puis le débat qui s'est instauré à l'occasion de son approbation, permettent au Conseil de Surveillance d'analyser le travail réalisé au cours de chaque exercice et sa manière de fonctionner. Le Conseil de Surveillance considère que cela tient lieu de procédure d'évaluation des travaux du Conseil de Surveillance et respecte sur ce point l'esprit des recommandations MiddleNext.

#### 10. MISE EN PLACE DE COMITÉS

Nous vous rappelons que les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé sont tenues de mettre en place un Comité d'Audit.

Suite au changement dans le mode de gestion et d'administration de la Société, la nomination des premiers Membres du Conseil de Surveillance a mis fin aux mandats d'Administrateurs.

Les mandats de Membres du Comité d'Audit étant liés à la durée du mandat d'Administrateur, le Conseil de Surveillance du 22 février 2017 a procédé à la nomination des nouveaux membres dudit Comité.

Ledit Conseil du 22 février 2017 a arrêté la composition, les attributions et le fonctionnement du Comité d'Audit.

### **10.1. Composition du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit est, actuellement, composé de cinq membres :

- > FONDELYS, représentée par Monsieur Henri DUFER, Membre du Conseil de Surveillance indépendant,
- > Monsieur Michel ANGÉ, Membre du Conseil de Surveillance indépendant,
- > Monsieur Jean-Louis SAVOYE, Membre du Conseil de Surveillance,
- > Société HLD Conseils, Membre du Conseil de Surveillance, représentée par Monsieur Jean-Hubert VIAL,
- > Société HLD Europe, Membre du Conseil de Surveillance, représentée par Madame Anne CANEL.

Il est présidé par Monsieur Henri DUFER.

### **10.2. Réunions du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit se réunit au moins trois fois par an et s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2016.

### **10.3. Missions du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit est en charge d'assurer le suivi :

- > du processus d'élaboration de l'information financière,
- > de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- > du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes,
- > de l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

## **II. Rémunerations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sous l'ancien mode de gestion et d'administration de la société (Conseil d'Administration) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 - Principes et règles**

### **A. Cumul contrat de travail et mandat social**

Monsieur Marc REBOUAH exerçait les fonctions de Président et de Directeur général.

Madame Corinne REBOUAH, Administrateur, bénéficiait d'un contrat de travail au titre de ses fonctions techniques

séparées postérieures à la prise de mandat.

Monsieur Frédéric VACHER, Administrateur, quant à lui bénéficiait d'un contrat de travail au titre de ses fonctions techniques séparées antérieures à la prise de mandat.

### **B. Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

#### **1. RÉMUNÉRATION FIXE ET VARIABLE**

La rémunération fixe du Président-directeur général était déterminée par le Conseil d'Administration en fonction de critères objectifs de marché. En principe, le Président-directeur général ne percevait pas de rémunération variable.

Néanmoins, le Conseil d'Administration, pour tenir compte des performances du Groupe, pouvait attribuer exceptionnellement une prime au Président-directeur général.

Madame Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER étaient rémunérés au titre des fonctions salariées

qu'ils exerçaient au sein de la Société à des conditions de marché.

Monsieur Marc REBOUAH, Madame Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER bénéficiaient d'un véhicule de fonction.

La publication des informations prévues à l'article L.225-100-3 du Code de Commerce était mentionnée au rapport de gestion.

## 2. JETONS DE PRÉSENCE

Conformément aux dispositions légales, le montant des jetons de présence était voté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et était ensuite réparti aux Administrateurs par le Conseil d'Administration, sur proposition de son Président.

Pour l'exercice 2016, le Conseil d'Administration réuni le 12 décembre 2016, a réparti, sur la proposition du Président du Conseil, le montant des jetons de présence voté par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015, pour l'exercice 2015 et les exercices suivants jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

## 3. INDEMNITÉS DE DÉPART

Les mandataires sociaux ne bénéficiaient pas d'indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à raison de la

## III. Description synthétique des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Le contrôle interne est un ensemble de processus définis et mis en œuvre par le Directeur général, les Directeurs généraux opérationnels, la Direction générale en charge des finances du Groupe ainsi que le personnel destiné à l'encadrement.

L'objectif du contrôle interne est la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans le domaine comptable et le domaine financier, la conformité aux lois et règlements en vigueur.

### A. Description synthétique de l'organisation comptable et du contrôle de gestion

L'ensemble des comptabilités des filiales du Groupe Tessi est tenu par du personnel Tessi SA et Tessi Services, tous basés à Grenoble, à l'exception des sociétés CPoR Devises et des sociétés basées à l'étranger.

Ces services sont dirigés par un chef comptable et le responsable de contrôle de gestion Groupe, rattaché au Directeur général en charge des finances du Groupe Tessi, lui-même reportant directement au Président-directeur général du Groupe Tessi.

cessation ou du changement de leurs fonctions ou au titre d'une clause de non concurrence.

Les mandataires sociaux ne bénéficiaient d'aucune rémunération différée, indemnité de départ ou engagement de retraite.

## 4. RÉGIMES DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES

Les mandataires sociaux ne bénéficiaient pas de régimes de retraite supplémentaires.

## 5. STOCK-OPTIONS ET ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Il n'existe plus au sein de la Société Tessi de plan de stock-options et il n'a jamais été procédé à l'attribution gratuite d'actions.

## III. Description synthétique des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Un système de contrôle interne, aussi performant soit-il, ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La société Tessi SA, dont l'activité est celle d'une société holding, et la société Tessi Services (filiale à 100 % de Tessi SA), et qui est en charge des domaines fiscaux, comptables, juridiques, sociaux et informatiques, présentent les caractéristiques suivantes :

### 1. PRODUCTION DES ÉTATS COMPTABLES, FISCAUX (CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS LÉGALES)

Les services comptables du Groupe Tessi sont eux-mêmes subdivisés en différents départements et doivent appliquer les procédures écrites existantes :

#### 1.1. Comptabilité générale

Suivi de comptabilité, déclarations fiscales, arrêtés comptables, élaboration d'un reporting mensuel.

## 1.2. Service trésorerie

Gestion des décaissements et encaissements du Groupe, établissement de l'ensemble des rapprochements bancaires, établissement des tableaux de bord de trésorerie et des prévisionnels de trésorerie, gestion administrative des comptes bancaires (ouverture, fermeture, procurations).

Les autorisations de signatures bancaires pour effectuer des décaissements sont quasiment, sauf cas particuliers, spécifiques et bien identifiées, exclusivement centralisées au niveau de Tessi SA et Tessi Services.

## 1.3. Service fournisseurs

Réception des factures fournisseurs pour l'ensemble des sociétés du Groupe, imputation des charges en comptabilité.

Les procédures de «Bon à payer» sont extrêmement rigoureuses et se situent au niveau des Directions générales opérationnelles, ou le cas échéant, des Directions régionales selon le niveau et la nature de la dépense.

## 1.4. Service relance/pré-contentieux

Relance des créances clients (à l'écrit et par téléphone), actions de pré-contentieux (mise en demeure, injonction de paiement auprès du Tribunal de Commerce, signification par voie d'huissier...).

## 2. PRODUCTION DU REPORTING MENSUEL

### 2.1. Compte de résultat

Le service contrôle de gestion du Groupe Tessi est en charge de la production du reporting mensuel. Il s'agit en fait d'un tableau de bord indiquant pour l'ensemble des sociétés regroupées par métier un compte d'exploitation détaillé.

Ce reporting mensuel a pour vocation:

- > de tirer les écarts entre les réalisations de l'année en cours et les objectifs qui ont été fixés en début d'année,
- > de suivre de manière détaillée et/ou globale l'évolution, mois par mois, de la rentabilité.

### 2.2. Tableau des salaires

Le service paie et le service contrôle de gestion produisent un tableau des salaires permettant mensuellement de détailler, avec la même finesse que celle utilisée pour le compte d'exploitation, les frais de personnels et leur décomposition en rubrique de paie, ainsi que l'évolution des effectifs.

Cette organisation en unité opérationnelle permet d'effectuer un suivi au niveau du centre de production et de la filiale, et d'avoir des regroupements par régions et métiers. Chaque unité opérationnelle est rattachée à un chef de centre de production, lui-même rattaché à un Directeur régional (le cas échéant selon les métiers), lui-même rattaché au Directeur général métier. Ce reporting mensuel sert également à la Direction générale en charge des finances du Groupe ainsi qu'au Président-directeur général.

## 3. ÉTATS CONSOLIDÉS

Le Groupe Tessi produit des états financiers consolidés tous les 6 mois dans le cadre des arrêtés semestriels et annuels.

Cette consolidation est effectuée par un service dédié et formé aux techniques de consolidation. Ce service est assisté, dans le cadre de ce processus de consolidation, par un cabinet d'expertise comptable dont les compétences permettent de sécuriser cette production. Pour l'évaluation des engagements de retraite et médailles du travail, la Société fait appel à un actuaire.

## 4. FACTURATION

La facturation est sous la responsabilité des services administratifs de chaque Direction générale métier. Cette facturation fait l'objet d'un contrôle mensuel par les services comptables et contrôle de gestion du Groupe Tessi.

## 5. CONTRÔLE DE GESTION MÉTIERS

La Société est dotée d'un service de contrôle de gestion Groupe qui analyse le reporting mensuel. Nos trois métiers sont également dotés d'un contrôle de gestion opérationnel visant à s'assurer du respect des procédures internes en vigueur, du bon établissement de la facturation et de la mise en place de tous les outils nécessaires aux Directions générales opérationnelles contribuant ainsi à un suivi efficace et rigoureux de leurs activités.

## B. Description synthétique de l'organisation sociale

Tessi Services est également en charge de l'élaboration des bulletins de paie, déclarations sociales et du suivi des dossiers du personnel pour l'ensemble des salariés du Groupe Tessi à l'exception des sociétés basées à l'étranger.

Chacun des gestionnaires de paie est en relation avec les responsables de production des filiales lui permettant de pouvoir prendre en compte tous les éléments variables

pouvant impacter le traitement de la fiche de paie. Le responsable du service paie est rattaché au Directeur général en charge des finances du Groupe.

Tessi Services est aussi en charge de l'élaboration des contrats de travail pour l'ensemble des salariés du Groupe ainsi que de l'organisation des réunions avec l'ensemble des partenaires sociaux.

## C. Description synthétique de l'organisation juridique

Tessi Services assiste les Directions générales opérationnelles françaises dans le cadre de la revue des contrats commerciaux et assure la gestion des dossiers contentieux.

Le service juridique est par ailleurs, en charge de tous les aspects disciplinaires au niveau social ainsi que de toutes les procédures de licenciement pour le périmètre France. Il intervient aussi auprès des Directions opérationnelles en tant que support sur les sujets de droit social collectif (instances représentatives du personnel, négociations collectives...).

En outre, il assure, pour le compte des filiales françaises, l'ensemble du secrétariat juridique, l'élaboration et la revue des baux commerciaux, ainsi que le suivi des contrats d'assurance du Groupe. S'agissant des filiales étrangères, le service juridique assure la coordination entre la Direction Générale en charge de finances et les conseils et responsables locaux en charge de sujets Corporate.

Ce service est dirigé par le Directeur juridique, elle-même rattachée au Directeur général en charge des finances.

En synthèse, l'organisation des procédures de contrôle interne est basée sur :

- > une forte séparation des tâches entre les services fonctionnels de Tessi SA et Tessi Services et les Directions opérationnelles,

- > une répartition claire des rôles chez Tessi SA et Tessi Services,
- > une homogénéité dans le traitement de l'information sur l'ensemble des filiales du Groupe, tout en respectant les spécificités de chacune d'elles.

Une telle organisation crée les conditions d'un bon environnement de contrôle.

Cet environnement de contrôle détermine le niveau de sensibilisation du personnel à la nécessité du contrôle et constitue le fondement de tous les autres éléments de contrôle interne en imposant discipline et organisation.

La formalisation de procédures contribue à renforcer l'environnement du contrôle avec une forte centralisation en contre partie de la délégation donnée aux opérationnels.

Il est précisé que la filiale CPoR Devises est dotée de systèmes et méthodes de contrôle qui lui sont propres, compte tenu des spécificités comptables et réglementaires liées à son activité financière, elle-même supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Un rapport spécifique sur le contrôle interne est présenté deux fois par an au Conseil de Surveillance de cette société.

## D. Procédures de gestion des risques mises en place par la Société

Concernant les procédures de gestion des risques mises en place par la Société, nous vous renvoyons du rapport de gestion du Directoire.

## IV. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont définies aux articles 10, 11, 12, 21 à 22 des statuts sociaux.

## V. Publication des informations concernant la structure du capital et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont mentionnées au point XIX du rapport de gestion.

Le Président du Conseil de Surveillance

Vincent MENEZ

# Annexe V

## Rapport du Directoire

### sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

- I. Aux délégations de compétence et de pouvoirs, en cours de validité, accordées au Directoire par l'Assemblée Générale du 22 février 2017 et aux délégations de compétence et de pouvoirs précédemment accordées au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 juin 2015 dans le domaine des augmentations de capital

Date de l'Assemblée Générale	Nature des autorisations - délégations	Durée	Utilisation au cours de l'exercice	Montant nominal maximum autorisé et/ou pourcentage du capital autorisé
22 février 2017 (7 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Directoire en vue du rachat, par la Société, de ses propres actions en application de l'article L.225-209 du Code de Commerce	18 mois	Néant	10% maximum du capital social
22 février 2017 (8 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	18 mois	Néant	10% maximum du capital social
25 juin 2015 (10 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	Néant	Titres de capital : 3 000 000 euros Titres de créance (VMC) : 50 000 000 euros
25 juin 2015 (11 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois	Néant	Titres de capital : 3 000 000 euros Titres de créance (VMC) : 50 000 000 euros
25 juin 2015 (12 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission des actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression droit préférentiel de souscription	26 mois	Néant	Titres de capital : 3 000 000 euros Titres de créance (VMC) : 50 000 000 euros

Date de l'Assemblée Générale	Nature des autorisations - délégations	Durée	Utilisation au cours de l'exercice	Montant nominal maximum autorisé et/ou pourcentage du capital autorisé
25 juin 2015 (13 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'apports en nature consentis à la Société	26 mois	Néant	10 % maximum du capital social
25 juin 2015 (14 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voir d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée à l'article L.411-2 II du Code Monétaire et Financier	26 mois	Néant	Titres de capital : 20 % maximum du capital social  Titres de créance (VMC) : 50 000 000 euros
25 juin 2015 (15 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par voie d'incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois	Néant	3 000 000 euros
25 juin 2015 (16 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le nombre d'actions, titres et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant à l'attribution de titres de créances à émettre en cas d'augmentation de capital	26 mois	Néant	Plafond prévu dans la résolution en vertu de laquelle l'émission initiale est décidée dans la limite des plafonds globaux (Titres de capital : 3 000 000 euros - Titres de créance (VMC) : 50 000 000 euros), et dans la limite de 15 % de l'émission initiale
25 juin 2015 (17 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue d'émettre, sans droit préférentiel de souscription des Actionnaires, des actions en conséquence de l'émission par des filiales et/ou de la société mère de valeurs mobilières donnant accès à des actions et/ou d'autres valeurs mobilières à émettre par la Société	26 mois	Néant	Titres de capital : 3 000 000 euros  Titres de créance (VMC) : 50 000 000 euros
25 juin 2015 (18 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe	26 mois	Néant	150 000 euros

## II. À l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus

Aucune des délégations consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 juin 2015 n'ont été utilisées au cours de l'exercice 2016.

S'agissant des délégations consenties au Directoire par l'Assemblée Générale du 22 février 2017, elles n'ont pas non plus été utilisées.

# Rapport du Conseil de Surveillance

joint au rapport de gestion du Directoire, sur les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux Membres du Directoire et aux Membres du Conseil de Surveillance en raison de leur mandat

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles L.225-82-2 du Code de Commerce, nous vous rendons compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100 et L.225-102 du Code de Commerce, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution

des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux Membres du Directoire et aux Membres du Conseil de Surveillance en raison de leur mandat.

## A. Rémunération des Membres du Directoire

### 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Conformément aux dispositions légales, la rémunération des Membres du Directoire est fixée par le Conseil de Surveillance.

### 2. MODALITÉS DE DÉTERMINATION, DE RÉPARTITION ET D'ATTRIBUTION DE LA RÉMUNÉRATION FIXE, VARIABLE ET EXCEPTIONNELLE

La rémunération fixe, variable et exceptionnelle des Membres du Directoire est décidée sur une base individuelle par le Conseil de Surveillance en fonction des responsabilités exercées par chacun.

### 3. RÉMUNÉRATION FIXE

Le Conseil de Surveillance détermine la rémunération fixe des Membres du Directoire, en prenant en compte le périmètre et la difficulté des responsabilités, l'expérience dans la fonction, l'ancienneté dans le Groupe et les pratiques relevées dans les groupes ou dans les entreprises de taille comparable, de chacun de ses Membres.

### 4. RÉMUNÉRATION VARIABLE ET EXCEPTIONNELLE

Le Conseil de Surveillance détermine la rémunération variable des Membres du Directoire sur la base de critères de performance diversifiés et exigeants, précis et préétablis, permettant une analyse complète de la performance, alignée avec la stratégie à moyen terme de l'entreprise et les intérêts des Actionnaires. Ces critères sont à la fois quantitatifs (70 %) et qualitatifs (30 %).

En cas de circonstances ou d'opérations exceptionnelles, le Conseil de Surveillance peut allouer aux Membres du Directoire le versement d'une rémunération exceptionnelle.

Le versement de la rémunération variable et exceptionnelle aux Membres du Directoire serait conditionné à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

## 5. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES AU TITRE DE L'ARTICLE L.225-90-1 DU CODE COMMERCE

### ► Indemnité de non-concurrence

Les Membres du Directoire bénéficient d'une indemnité de non-concurrence en contrepartie du respect d'une obligation de non-concurrence d'une durée de 12 mois.

### ► Indemnités de départ

- > Les Membres du Directoire bénéficient d'une indemnité de révocation en raison de la révocation ou du non renouvellement de leur mandat social (pour une raison autre que la faute lourde).
- > Les Membres du Directoires bénéficient d'une assurance de type GSC couvrant le risque de cessation du mandat, y compris non-renouvellement du mandat.

## 6. AVANTAGES DE TOUTES NATURES DONT POURRAIENT BÉNÉFICIER LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

### ► Rémunération à long terme en titres

Les membres du Directoire pourraient bénéficier :

- (i) d'une attribution gratuite d'actions de la société contrôlant directement ou indirectement la Société soumise à une période d'acquisition d'un an à compter de la date d'attribution et à une période de conservation de deux ans,
- (ii) d'une attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société, en une ou plusieurs tranches, dont les conditions et les modalités d'application sont les suivantes :
  - > période d'acquisition d'un an avec l'acquisition définitive soumise :
    - à une condition de présence durant toute la période d'acquisition,
    - à un test pratiqué au premier trimestre de l'année suivant l'année d'attribution et appliqué sur les niveaux de performance opérationnelle consolidés appréciés au niveau du Groupe Tessi au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 (et ajustés en fonction de l'évolution du périmètre du Groupe Tessi) au titre de l'année d'attribution, sur la base d'une formule contenant un objectif d'EBITDA minimal à réaliser pondéré à 75 % et un objectif de désendettement et d'amélioration de cash net minimal à réaliser pondéré à 25 % selon les modalités suivantes :
      - si les objectifs d'EBITDA et de désendettement et d'amélioration de cash net minimaux n'ont pas

été atteints : aucune action ordinaire de la Société acquise,

- dans les autres cas : acquisition des actions ordinaires de la Société au prorata des objectifs d'EBITDA et de désendettement et d'amélioration de cash net réalisés sur la base de la formule, étant précisé que l'acquisition de 100 % des actions ordinaires de la Société attribuées gratuitement, est en fonction de l'atteinte des objectifs d'EBITDA et de désendettement et d'amélioration de cash net,
- > période de conservation de deux ans.

### ► Engagements pris au bénéfice des Membres du Directoire

#### a. Frais professionnels

Les membres du Directoire ont droit au remboursement de tous les frais professionnels engagés par eux dans l'exercice de leur mandat, sur présentation de justificatifs et dans le respect des procédures en vigueur dans la Société.

#### b. Assurances sociales

Les Membres du Directoire bénéficient des assurances sociales du régime général de la sécurité sociale en matière de maladie, d'invalidité, de vieillesse, de décès, de veuvage et de paternité dans les conditions fixées par les articles L.311-1 et suivants du Code de la sécurité sociale et, de manière générale, dans les mêmes conditions financières et de garanties/couvertures, des régimes de retraites, frais de santé, mutuelle et prévoyance dont ils bénéficiaient en qualité de salariés de la Société.

#### c. Assurance Responsabilité Dirigeants

Les Membres du Directoires bénéficient d'une Assurance Responsabilité du Dirigeant qui sera intégralement prise en charge financièrement par la Société Tessi.

## 7. VÉHICULE DE FONCTION

Les Membres du Directoire ont à leur disposition un véhicule de fonction, étant précisé que cet avantage donne lieu à la constatation d'avantages en nature soumis à charges sociales et fiscales.

## B. Politique de rémunération des Membres du Conseil de Surveillance

---

### 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les Membres du Conseil de Surveillance sont rémunérés par l'allocation de jetons de présence.

### 2. MODALITÉS

L'Assemblée Générale vote une enveloppe de jetons de présence au terme d'une résolution spécifique.

Le Conseil de Surveillance détermine la répartition de l'enveloppe des jetons de présence entre les Membres du Conseil de Surveillance, prenant notamment en compte les missions particulières confiées à certains des Membres du Conseil de Surveillance.

## C. Rémunération fixe, variable et exceptionnelle

---

Les Membres du Conseil de Surveillance, en charge de missions exceptionnelles, peuvent se voir allouer une rémunération soit sous forme de jetons de présence

supplémentaires soit sous forme d'une rémunération exceptionnelle spécifique.

## D. Avantages de toute nature attribuables

---

Les membres du Conseil de Surveillance ont droit au remboursement de tous les frais professionnels engagés par eux dans l'exercice de leur mandat, sur présentation de

justificatifs et dans le respect des procédures en vigueur dans la Société.

Le Conseil de Surveillance

# Rapport du Conseil de Surveillance

Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Mixte ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes sociaux, les comptes consolidés et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice, conformément à l'article R.225-55 du Code de Commerce.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes sociaux et consolidés et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance

# Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Tessi et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- > de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le Rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- > d'attester que le Rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## I. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- > prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le Rapport du Président ainsi que de la documentation

existante,

- > prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- > déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures

de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du

Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

## II. Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Echirolles et Meylan, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Rhône Alpes**

**Martine PACCoud**

Associée

**AUDITS et PARTENAIRES**

**Eric BACCI**

**Antoine SIRAND**

Associés

# CONSOLIDATED

## FINANCIAL STATEMENTS

for financial years 2015 and 2016

### I. Consolidated income statement for financial years 2015 and 2016

<i>In € thousands</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015*</b>
<b>Revenue</b>	4	<b>404,014</b>	<b>289,963</b>
Other operating income	6	4,691	4,288
Purchases consumed		-27,138	-14,579
Personnel costs	5	-225,806	-154,905
Other operating expenses	6	-85,684	-64,132
Taxes and duties		-9,838	-8,888
Depreciation, amortisation and provisions	7	-11,529	-9,944
<b>Current operating income</b>		<b>48,709</b>	<b>41,803</b>
Non-recurring operating income and expenses	6	-1,785	-535
<b>Operating income</b>		<b>46,924</b>	<b>41,268</b>
Net cost of debt	8	-2,990	-511
Other financial income and expenses	8	-929	82
<b>Income before tax</b>		<b>43,005</b>	<b>40,839</b>
Income tax	9	-11,196	-10,747
Net income of consolidated companies		31,809	30,092
Investments in associated companies	14		-5,000
<b>Net income from continuing operations</b>		<b>31,809</b>	<b>25,092</b>
<b>Net income/loss from discontinued operations</b>			<b>-74</b>
<b>Consolidated net income</b>		<b>31,809</b>	<b>25,018</b>
Minority interests		1,640	2,079
Group share		30,169	22,939
<b>Consolidated earnings per share (in €)</b>	18	<b>10.78</b>	<b>8.20</b>
<b>Consolidated diluted earnings per share (in €)</b>	18	<b>10.78</b>	<b>8.20</b>
<b>Consolidated earnings per share from continuing operations (in €)</b>	18	<b>10.78</b>	<b>8.23</b>
<b>Consolidated diluted earnings per share from continuing operations (in €)</b>	18	<b>10.78</b>	<b>8.23</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## II. Consolidated statement of comprehensive income for financial years 2015 and 2016

In € thousands	2016	2015*
<b>Consolidated net income</b>	<b>31,809</b>	<b>25,018</b>
Actuarial gains and losses	-2,728	1,872
Income tax on items that cannot be reclassified to profit or loss	669	-646
<b>Items that will not be reclassified to profit or loss</b>	<b>-2,059</b>	<b>1,226</b>
Exchange differences	-323	544
Income tax on items reclassified to profit or loss	669	-646
<b>Items that may be reclassified subsequently to profit or loss</b>	<b>-323</b>	<b>544</b>
<b>Other income and expenses recognised directly in equity</b>	<b>-2,382</b>	<b>1,770</b>
<b>Comprehensive income for the period</b>	<b>29,427</b>	<b>26,788</b>
Group share	27,752	24,668
Minority interests	1,675	2,120

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## III. Consolidated balance sheet for financial years 2015 and 2016

### A. Assets

In € thousands	Notes	2016	2015*
<b>NON-CURRENT ASSETS</b>			
Goodwill	10	143,747	131,447
Other intangible assets	11	6,676	6,473
Tangible fixed assets	12	48,549	40,104
Investment property	13	834	122
Investments in equity affiliates	14	38	33
Non-current financial assets	15	2,208	2,018
Deferred taxes	9	11,947	11,835
<b>Total non-current assets</b>		<b>214,000</b>	<b>192,032</b>
<b>CURRENT ASSETS</b>			
Inventory and work in progress		1,536	1,847
Trade receivables	16	102,877	92,900
Other receivables and accruals	17	23,691	21,531
Current tax assets	17	10,134	3,098
Short-term investments	22	575	951
Cash and cash equivalents related to commercial activities	22	119,899	151,031
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities	22	158,663	142,430
Assets held for sale and discontinued operations			98
<b>Total current assets</b>		<b>417,375</b>	<b>413,886</b>
<b>Total assets</b>		<b>631,375</b>	<b>605,918</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## B. Equity & Liabilities

<i>In € thousands</i>	<i>Notes</i>	2016	2015*
<b>EQUITY (GROUP SHARE)</b>			
Share capital	18	5,595	5,595
Share premiums	V	531	531
Reserves and consolidated net income	V	189,398	167,472
<b>Total equity (Group share)</b>	<b>V</b>	<b>195,524</b>	<b>173,598</b>
Minority interests	V	16,678	16,140
<b>Total equity</b>		<b>212,202</b>	<b>189,738</b>
<b>NON-CURRENT LIABILITIES</b>			
Provisions for risks and contingencies	19	1,423	1,547
Provisions for pensions and other benefits	20	21,122	12,273
Loans and other financial liabilities	21	87,345	99,968
Other non-current liabilities	21	9,517	12,134
Deferred taxes	9	239	305
<b>Total non-current liabilities</b>		<b>119,646</b>	<b>126,227</b>
<b>CURRENT LIABILITIES</b>			
Provisions for risks and contingencies	19	4,602	1,131
Short-term borrowings	21	22,541	21,702
Liabilities related to CPoR Devises financial activities	22	94,605	86,682
Trade and other payables	21	35,522	33,913
Current tax liabilities	21	3,256	1,725
Other current liabilities	21	139,001	144,779
Liabilities held for sale and discontinued operations			21
<b>Total current liabilities</b>		<b>299,526</b>	<b>289,953</b>
<b>Total equity &amp; liabilities</b>		<b>631,375</b>	<b>605,918</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## IV. Consolidated statement of cash flows for financial years 2015 and 2016

<i>In € thousands</i>	<b>Notes</b>	<b>2016</b>	<b>2015*</b>
<b>CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES</b>			
Net income (Group share)	I	30,169	22,939
Minority interests	I	1,640	2,079
<b>Consolidated net income</b>	<b>I</b>	<b>31,809</b>	<b>25,018</b>
Share of earnings from equity affiliates	I		-5,000
Net income/loss from discontinued operations	I		-74
<b>Net income of consolidated companies</b>	<b>I</b>	<b>31,809</b>	<b>30,092</b>
Allowances and reversals of depreciation and provisions		11,914	7,348
Capital gains or losses		-266	-166
Other non-cash income and expenses			-44
Deferred tax expense	9	852	343
Gross cost of debt	8	3,415	1,559
<b>Gross operating cash flow from consolidated companies</b>		<b>47,724</b>	<b>39,132</b>
<b>Change in operating working capital</b>	<b>24</b>	<b>-10,574</b>	<b>4,799</b>
<b>Net cash flows from operating activities</b>		<b>37,150</b>	<b>43,931</b>
<b>CASH FLOW FROM INVESTING ACTIVITIES</b>			
Net acquisitions of tangible and intangible assets		-8,908	-12,264
Net acquisitions/decreases in non-current financial assets		-82	68
Dividends received (equity affiliates, non-consolidated investments)			
Effect of changes in consolidation scope		-15,276	-63,806
<b>Net cash flow used in investing activities</b>		<b>-24,265</b>	<b>-76,002</b>
<b>CASH FLOW FROM FINANCING ACTIVITIES</b>			
Capital increase or contributions	V	60	36
Reduction or redemption of capital	V		
Dividend payments	V	-5,954	-5,690
Gross cost of debt	8	-3,415	-1,559
New borrowings/Repayment of borrowings		-14,679	44,418
<b>Net cash flow from financing activities</b>		<b>-23,988</b>	<b>37,205</b>
<b>Change in cash and cash equivalents</b>		<b>-11,103</b>	<b>5,134</b>
Impact of changes in exchange rates		-195	89
<b>Cash and cash equivalents at beginning of year</b>	<b>22</b>	<b>145,240</b>	<b>139,947</b>
Reclassification of cash and cash equivalents		157	70
<b>Cash and cash equivalents at year-end</b>	<b>22</b>	<b>134,099</b>	<b>145,240</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

The above table does not include cash flows managed on behalf of third parties in relation to promotional activities, cash flows managed on behalf of Diagonal Company clients and the blocked bank account related to the Diagonal Company acquisition in 2015.

## V. Statement of changes in consolidated equity for financial years 2015 and 2016

In € thousands	Share capital	Share premiums	Reserves *	Treasury shares	Net income *	Exchange differences	Total Group equity	Minority interests *
<b>Equity at 31 December 2014 - reported</b>	5,593	497	130,198	-89	18,323	-126	154,396	11,131
<b>Net income for the period - IAS 8 restated</b>					22,939		22,939	2,079
Income recognised directly in equity - IAS 8 restated			1,158			571	1,729	41
<b>Comprehensive income for the period</b>			1,158		22,939	571	24,668	2,120
Transactions with minority shareholders								10,835
Option on minority interests deducted from equity								-7,837
Increase/decrease in share capital	2	34					36	
Treasury shares				89			89	
Appropriation of 2014 earnings			18,323		-18,323			
Dividends paid			-5,591				-5,591	-109
Stock options								
<b>Equity at 31 December 2015</b>	5,595	531	144,088		22,939	445	173,598	16,140
<b>Net income for the period</b>					30,169		30,169	1,640
Income recognised directly in equity			-2,029			-388	-2,417	35
<b>Comprehensive income for the period</b>			-2,029		30,169	-388	27,752	1,675
Transactions with minority shareholders			-232				-232	-1,281
Option on minority interests deducted from equity								442
Increase/decrease in share capital								60
Treasury shares								
Appropriation of 2015 earnings			22,939		-22,939			
Dividends paid			-5,595				-5,595	-358
Stock options								
<b>Equity at 31 December 2016</b>	5,595	531	159,171		30,169	57	195,524	16,678

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## VI. Notes to the consolidated financial statements for the financial year ended 31 December 2016

### NOTE 1 - Highlights

► **Acquisition of the entire share capital of Tessi document solutions Switzerland (formerly RR Donnelley)**

Tessi document solutions Switzerland is the country's recognised leading specialist in business process automation and compliance. The company has extensive experience in the field of inbound correspondence processing and is a major provider of document automation, multichannel communications management and electronic archiving solutions.

Together with its Austrian subsidiary, the Switzerland-based company posted turnover of €17.2 million in 2015, has 82 employees and serves government departments and large companies operating in the insurance, communication, retail and banking sectors.

► **Acquisition of the entire share capital of BPO Solutions**

Founded in 2005, BPO Solutions is based in Madrid and employs 280 people. Specialising in BPO (Business Process Outsourcing) and an expert in value-added customer relationship management, primarily for banks and insurance companies, BPO Solutions offers its customers innovative solutions enabling them to control productivity and optimise costs.

In 2015, BPO Solutions posted turnover of €6.1 million.

► **Acquisition of the entire share capital of IMDEA Asesores**

Founded in 2001, IMDEA Asesores offers integrated information management solutions designed to optimise business processes and improve the customer experience. The company employs around 20 people.

IMDEA Asesores focuses its value added on CCM (Customer Communication Management) and ECM (Enterprise Content Management) platforms and has a customer portfolio of leading companies in a variety of sectors, including finance, telecommunications and industry.

In 2015, IMDEA Asesores posted turnover of €1.7 million.

► **Post balance sheet events**

On 12 January 2017, Pixel Holding SAS acquired the Rebouah family's majority shareholding in Tessi SA after having fulfilled the applicable regulatory requirements.

As required under French market regulations, Pixel Holding filed a simplified public tender offer (Offre Publique d'Achat Simplifiée or OPAS) with the French financial markets authority (AMF).

On 22 February 2017, the Tessi SA combined ordinary and extraordinary general meeting resolved to pay out an exceptional dividend of €67.6 million, as a result of which each shareholder received a dividend of €24.18 per share (par value €2).

In Q1 2017, Tessi SA also recorded the following transactions:

- > Early repayment of all loans issued, including:
  - the €80 million loan taken out on 22 December 2015,
  - the €20 million bond issue in January 2013.
- > Loan agreement signed on 12 January 2017, with the potential release of several tranches on the following terms:

	Facility A	Facility B	Revolving Facility	Acquisition Facility
Amount (in € thousands)	27,100	40,600	10,000	40,000
Term	6 years	7 years	6 years	6 years

The €10 million tranche is a revolving tranche, while the €40 million tranche is an amortising acquisition facility. Both tranches are available to the Company.

- > Signing of a shareholder loan agreement (current account advance) for €47.8 million with a maturity of 7.5 years.

Refinancing, the granting of new lines of credit and the purchase of a controlling interest were carried out concurrently. Accordingly, the portion of this bank debt due in more than one year at 31 December 2016 is recorded as a non-current liability.

## NOTE 2 - Accounting policies

The Tessi Group's 2016 consolidated financial statements have been prepared in compliance with the International Financial Reporting Standards (IFRS) adopted in the European Union. These standards and interpretations may be consulted on the EU website at: [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/index_en.htm).

The obligatory standards applicable to financial years beginning on or after 1 January 2016 had no impact on the Group's financial statements.

The Group did not opt for early application of any standards or interpretations that were not compulsory in 2016.

These consolidated financial statements were approved by the Management Board on 31 March 2017 and presented to the Supervisory Board on 12 April 2017.

### 1. CORRECTION OF AN ERROR

During the year, an error was identified with regard to the valuation of employee benefits under IAS 19, at the time of the business combination relating to the Gdoc Lasercom SA acquisition.

Pursuant to IAS 8, corrections of material errors must be retrospectively accounted for, as if the error had not been made, i.e. by correcting the accounts, the valuation and the information presented in the notes (IAS 8.42 and 43).

Thus, if the error affects one or more of the periods presented, the relevant amounts must be adjusted for these periods (restatement of comparative information). If the error occurred before the earliest prior period presented,

the opening balances of assets, liabilities and equity for the earliest prior period presented must be corrected. The impact of the correction is thus recorded as an adjustment to opening reserves (IAS 8.42).

Changes in the fair value of an acquired company resulting from the correction of an error must be recognised retrospectively, via a corresponding adjustment to goodwill or to bargain purchase gain.

In the case of an error and regardless of the allocation period, retrospective adjustments to goodwill constitute an exception to the general principle of non-restatement of goodwill after the expiry of the allocation period.

The impact of the application of IAS 8 on the consolidated balance sheet, with retrospective effect from 1 January 2015, is as follows:

- > Increase in **Provisions for pensions and other benefits** of €1,251,000 at 31 December 2014 and €1,720,000 at 31 December 2015.
- > Increase in **Deferred tax assets** related to the aforementioned provisions, amounting to €313,000 at 31 December 2014 and €430,000 at 31 December 2015.
- > To offset these changes, an increase in **Goodwill** of €938,000 at 31 December 2014 and €1,041,000 at 31 December 2015.

In addition, a decrease in **Equity – Group share** of €249,000 at 31 December 2015, comprising a €46,000 decrease in net income and the recognition of a negative actuarial variance of €203,000 for the period directly under equity.

The impact on the 2015 consolidated income statement is as follows:

<i>In € thousands</i>	<b>2015 reported</b>	IAS 8 impact	2015 restated
Depreciation, amortisation and provisions	-9,883	-61	-9,944
<b>Current operating income</b>	<b>41,864</b>	<b>-61</b>	<b>41,803</b>
<b>Operating income</b>	<b>41,329</b>	<b>-61</b>	<b>41,268</b>
<b>Income before tax</b>	<b>40,900</b>	<b>-61</b>	<b>40,839</b>
Income tax	-10,762	15	-10,747
<b>Net income of consolidated companies</b>	<b>30,138</b>	<b>-46</b>	<b>30,092</b>
<b>Consolidated net income</b>	<b>25,064</b>	<b>-46</b>	<b>25,018</b>
Minority interests	2,079		2,079
Group share	22,985	-46	22,939
<b>Consolidated earnings per share (in €)</b>	<b>8.22</b>		<b>8.20</b>
<b>Consolidated diluted earnings per share (in €)</b>	<b>8.22</b>		<b>8.20</b>

Given that these changes do not represent cash inflows or outflows, the application of IAS 8 has no impact on the amount of cash flows from operating activities shown in the 2015 consolidated statement of cash flows. Accordingly, these changes affect the following line items: **Net income (Group share)**, **Net income of consolidated companies**, **Allowances and reversals of depreciation and provisions**, and **Deferred tax expense**

## 2. USE OF ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

The preparation of the consolidated financial statements in accordance with international accounting standards requires the Group to carry out estimates and apply certain assumptions liable to impact the value of the Group's assets, liabilities, equity and earnings.

These estimates and assumptions mainly relate to the valuation of goodwill and other intangible assets, provisions, pension commitments and deferred tax, and are established on the basis of existing information or positions at the date the financial statements are prepared. However, they may differ from actual figures.

## 3. PRESENTATION OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

Unless stated otherwise, the amounts presented in the consolidated financial statements and notes thereto are expressed in thousands of euros and are rounded to the nearest thousand. Accordingly, the sum of rounded amounts may differ slightly from published totals. Furthermore, ratios and differences are calculated on the basis of underlying amounts and not rounded amounts.

The Group's consolidated financial statements are prepared on a historical cost basis except for the following assets and liabilities, which are recognised at fair value: financial derivatives, investments held for trading and investments available for sale. Hedged assets and liabilities are recognised at fair value, according to the hedged risk.

Current assets consist of assets to be sold or consumed during the normal operating cycle of the Group, assets held for sale within 12 months of the closing date and cash and cash equivalents. All other assets are non-current.

#### 4. RULES FOR CONSOLIDATION

All the companies exclusively controlled, either directly or indirectly, by the Tessi Group are fully consolidated.

The Group controls an entity when it is exposed, or has rights, to variable returns from its involvement with the entity and has the ability to affect those returns through its power over the entity.

Companies in which the Tessi Group has a significant influence but does not exercise exclusive control are accounted for using the equity method. The Group is presumed to have "significant influence" when it controls at least 20% of the Company's capital.

Investments in non-significant subsidiaries, as well as long-term investments in partnerships subscribed to pursuant to the French Girardin Act, are classified as non-current assets and recognised at fair value; losses arising from this valuation are recognised in the income statement as long-term impairment.

#### 5. FOREIGN CURRENCY TRANSLATION OF FINANCIAL STATEMENTS

The financial statements presented in this report have been prepared in euros.

For the financial statements of foreign subsidiaries, balance sheet items other than equity are converted at the closing exchange rate and income statement items at the average rate recorded for the financial year.

Translation gains or losses arising from these rates are not included in earnings for the period but allocated directly to "Translation reserves".

#### 6. VALUATION RULES AND METHODS

##### 6.1. Intangible assets

###### a. Goodwill

Business combinations are recognised using the acquisition method.

Accordingly, the acquiree's identifiable assets, liabilities and contingent liabilities are recognised at their acquisition-date fair value.

Goodwill at the acquisition date corresponds to the difference between:

- > The fair value of the consideration transferred in exchange for control of the company, including any

additional consideration, plus the amount of non-controlling (minority) interests in the company acquired and, in the case of a business combination achieved in stages (step acquisition), the acquisition-date fair value of the acquirer's previously-held equity interest in the acquiree, as remeasured through profit or loss; and

- > The acquisition-date fair value of identifiable assets acquired and liabilities assumed.

Any additional consideration pertaining to the business combination is likewise measured at its acquisition-date fair value and subsequently measured at fair value at each reporting date. Any adjustments made to this fair value following a period of one year from the acquisition date are recognised in the income statement if the additional consideration is classified as a financial liability.

If goodwill is negative (badwill), it is immediately posted to the income statement.

The costs directly attributable to the business combination are recognised as expenses for the period.

If less than full control is obtained, IFRS 3 Revised allows a choice, for each business combination, of recognising goodwill either in full or in proportion to the interest acquired (without subsequent remeasurement in the event of an additional purchase of non-controlling interests). Accordingly, non-controlling interests in the acquiree are measured either at fair value or at their proportionate share of the acquiree's identifiable net assets.

Goodwill is not amortised. An impairment test is performed on goodwill at least once a year or as soon as circumstances indicate any loss in value.

For the purpose of this test, goodwill is broken down into cash-generating units (CGUs) corresponding to subsidiaries or combinations of subsidiaries belonging to the same business segment, which generate cash flows that are materially separate from those generated by other CGUs.

The procedures for CGU impairment testing are detailed in Note 6.4.

When an impairment loss is recognised, the difference between the carrying amount of the asset and its recoverable amount is recognised under non-recurring operating income and expenses. Impairment losses related to goodwill are not reversible.

Goodwill arising in foreign currency is converted at the exchange rate applicable on the date at which fair value is calculated.

### b. Other intangible assets

Software and rights of use acquired by the Group with full ownership are recognised at their acquisition cost.

For software developed internally, only external costs are included in the acquisition cost.

Its useful life is estimated to be a maximum of five years and it is amortised according to the straight-line method.

The amortisation period for CPoR Devises' OR application has been extended to ten years given the duration of the redesigning process.

### 6.2. Tangible fixed assets

According to IAS 16 "Property, plant and equipment", tangible fixed assets are recognised in the balance sheet at their acquisition or production cost after deducting any accumulated depreciation and impairment losses.

Investment property is recognised at historical cost. The value initially recognised for an investment property acquired as part of the acquisition of an equity interest is subject to revaluation.

When a tangible fixed asset has significant components with different useful lives, these are recognised separately.

Fixed assets are depreciated according to the methods and useful lives described below.

#### a. Lease agreements

According to IAS 17 "Leases", non-current assets financed by means of finance leases are recognised under balance sheet assets at the present value of the future lease payments or at their fair value, if lower. The corresponding debt is recognised under financial liabilities.

#### b. Depreciation

Depreciation is calculated on a straight-line basis according to the useful life of the fixed asset. The useful lives applied to the various categories of assets are as follows:

> building complexes:		
– land		not depreciated
– site development		15 years
– construction and improvements		20-40 years
> other improvements		5-8 years
> machinery and equipment		3-7 years
> furniture, office equipment		3-10 years

### 6.3. Financial assets

#### a. Equity affiliates

Companies over which the Group directly or indirectly has significant influence are accounted for using the equity method. The equity method of accounting involves replacing the book value of investments in associates and jointly controlled entities with the acquisition cost of these investments adjusted for the Group's share in the post-acquisition valuation of the entity's net assets.

Upon the acquisition of investments in companies accounted for under the equity method (equity affiliates), the acquisition cost of the investment is allocated to the assets acquired and liabilities assumed, measured at their fair value. The difference between the acquisition cost and the Group's share of the fair value of assets acquired and liabilities assumed represents goodwill, which is included in the book value of the investments.

Income from equity affiliates mainly includes the following items:

- > the estimated Group share of these companies' earnings;
- > income from the sale of investments in these companies;
- > revaluation differences arising from a loss of influence without disposal of investments;
- > impairment of investments in these companies.

#### b. Non-current financial assets

Financial assets mainly consist of equity interests and other securities of non-consolidated companies, long-term loans and financial receivables and investment securities.

They are analysed and classified into four categories:

##### ► Financial assets held for trading

Assets held for trading are classified as current assets and are recognised at their fair value; gains or losses arising from this measurement are included in profit or loss.

The fair value of trading assets is defined as the market value (at the closing bid) or based on techniques for discounting cash flows for unlisted instruments.

##### ► Financial assets held to maturity

Investments with a fixed maturity of more than one year, which the Group has the express intention and ability to hold to maturity, are included in non-current assets and are accounted for at amortised cost. The latter is determined by the original effective interest rate of the investments, less impairment losses.

**► Long-term loans and investments**

Long-term loans and investments are initially recognised at fair value and subsequently valued at amortised cost using the effective interest rate method.

**► Financial assets available for sale**

Assets available for sale are assets that the Company intends to hold for an indefinite period and which may be sold in response to needs for liquidity or changes in interest rates. They include investments in non-consolidated companies. They are measured at fair value at each reporting date, with gains and losses resulting from this measurement recognised in other comprehensive income, except in the case of long-term impairment, which is then recorded in the income statement.

Equity interests and other securities are subject to long-term impairment when a substantial and prolonged loss of value is identified. Impairment losses are determined taking into account the proportion of equity held, the market value of the securities, if it can be known, and the relevant companies' prospects for profitability in the medium and long term.

**c. Inventory**

Inventories are measured according to the first in first out (FIFO) method and include the purchase price and incidental expenses.

**d. Trade and other operating receivables**

Receivables are stated at their nominal value which approximates their fair value due to their short-term maturity. If necessary, these receivables are reduced by a provision for impairment, to bring them to their net estimated realisable value. Provisions for impairment of trade receivables are determined based on their age and identified risk of non-recovery.

**e. Cash and cash equivalents**

Cash and cash equivalents include cash and highly liquid short-term investments with a maturity of less than three months from the date of acquisition and which are not subject to significant fluctuations in value.

Investments classified as cash equivalents having a maturity of more than three months have exit options without penalties, exercisable at any time and originally stipulated under contract, and have no value risk related to a minimum rate of return.

The valuation of short-term investments is based on the market value at each reporting date.

Cash and cash equivalents also include accounts related to the financial activities of CPoR Devises (bank accounts, currencies, gold). For the sake of clarity, the accounts shown on CPoR Devises' reportable balance sheet have been included under a separate line item in current assets and liabilities on the consolidated balance sheet.

**► Foreign currency transactions**

Assets and liabilities denominated in foreign currencies are valued at the exchange rate communicated by the European Central Bank at the end of the year.

**► Gold transactions**

Gold assets and liabilities are valued according to the provisions of the French Accounting Standards Board (*Autorité des Normes Comptables*) regulation of 26 November 2014.

Physical gold holdings, receivables and payables are valued on the basis of the market price of the various marketed products at the reporting date.

The risk of price changes of physical assets is hedged by an offsetting short position in book-entry gold (gold ounces), equivalent to the total weight of the physical gold holdings. The operation of the Gold hedging account, structurally short, is authorised as part of confirmed credit lines.

The premiums on certain products whose market price is different from the simple recovery of their weight of gold are not subject to a specific hedge.

**► Customer bank accounts**

Customer bank accounts are recorded on the balance sheet at their nominal value, while foreign currency accounts are recorded at the European Central Bank rate.

**► Overnight lending and borrowing**

Overnight loans are contracted for daily cash management and exchange rate hedging purposes.

**6.4. Impairment of assets**

Under IAS 36 "Impairment of assets", the carrying amount of tangible and intangible assets is tested whenever there is any indication of impairment. This test is performed at least once a year.

For this test, assets are grouped into cash-generating units (CGU). A CGU is the smallest group of assets that generates cash flow independently and corresponds to the level at which the Group organises its activities and analyses its results for internal reporting.

The cash flows applied are derived from CGU “business plans” covering the next five years and are discounted by applying a weighted average cost of capital value determined in accordance with the CGU’s activity.

The three operating segments (Tessi documents services, CPoR Devises and Tessi customer marketing) designated in accordance with IFRS 8 are three homogeneous CGUs. Because of the interdependence of companies in each segment, smaller CGUs have not been identified.

Impairment is recognised as a result of the excess of the carrying amount over the recoverable amount of the asset, the latter being the higher of fair value less costs of disposal and value in use.

Impairment determined in this way is allocated first to goodwill and then prorated to the carrying amounts of other assets.

## 6.5. Provisions

A provision for risks and contingencies is recognised and clearly itemised when the amount or timing of payment cannot be precisely determined, if there is a legal or constructive obligation towards a third party and it is probable or certain that such obligation will cause an outflow of resources.

### ► Provisions for restructuring

A provision for restructuring is recognised when a formalised and detailed restructuring plan is approved by the competent authority, and when the Group has created, among the persons affected, a valid expectation that this plan will be implemented either by starting to execute the plan or by announcing its main features.

The provision includes only the expenditure related to the plan, such as costs related to the closure of sites.

### ► Other provisions

In general, each of the known disputes and risks in which the Group is involved has been reviewed by senior management at the end of the accounting period and, following the opinion of external advisers, as appropriate, the provisions deemed necessary have been recognised to cover the estimated risks.

They include provisions to deal with risks and litigation related to taxation, employees and trade disputes.

## 6.6. Pension and severance benefits

The Group offers its employees different pension plans, retirement benefits, long-service awards and other post-employment benefits in respect of its retired and active staff. The specific features of these plans vary in accordance with the laws and regulations applicable in each country and individual subsidiary policy.

They include defined contribution and defined benefit plans.

### ► Defined contribution plans

Contributions payable under defined contribution plans are recognised as expenses when they fall due. No provision is recorded given that the Group has no commitments apart from the contributions paid. The employer makes no guarantee as to the future level of benefits payable to the employee or retiree. The annual expense corresponds to the contribution payable in respect of the financial year, which releases the employer from any subsequent obligations.

### ► Defined benefit plans

Under defined benefit plans, the employer guarantees the future level of benefits defined in the agreement, most often based on the employee's salary and length of service.

They may be funded via payments into funds specialising in the management of the amounts received, or may be managed in-house.

Provisions for pensions and similar liabilities under defined benefit schemes are determined according to the projected unit credit method. The valuation of these liabilities takes the following factors into account: length of service, life expectancy, staff turnover rate per category and economic assumptions, such as the inflation and discount rates applicable to each country.

The amounts recorded on the balance sheet in relation to these plans corresponds to the actuarial value of the liabilities, as defined above, less the fair value of the plan assets (external pension funds).

Actuarial variances for post-employment defined benefit schemes – due to changes in actuarial assumptions and to experience – are offset against equity less any deferred tax payable under the option provided by IAS 19, as amended.

The liabilities are valued by independent actuaries.

Significant effects from a liquidation or a reduction on a post-employment defined benefit scheme are fully recognised through the income statement.

## 6.7. Treasury shares

When the Group buys back its own shares, the amount paid and the transaction costs directly incurred are recognised as a change in equity.

## 6.8. Employee benefits settled with equity instruments

Stock options may be granted to a certain number of Group employees. They entitle such employees to buy Tessi shares at a fixed price, established at the time of grant, for a period of four years.

Stock options are measured in relation to the fair value of the underlying equity instruments, measured on the date of grant. This valuation takes account of the exercise price, the term of the option and the market price of the underlying share. The turnover rate of beneficiaries is not taken into consideration; they are assumed to be present in the company on the option exercise date.

An expense is recognised for the cost of transactions settled in shares against a corresponding increase in equity for a period ending on the date the employee's options become fully vested. No expense is recognised for unvested benefits.

The dilutive effects of unexercised options have been taken into account in earnings-per-share calculations.

## 6.9. Non-current assets held for sale and discontinued operations

A fixed asset or group of assets and liabilities is held for sale when its book value is to be recovered essentially by sale and not by continued use.

For this to be the case, the asset must be available for immediate sale and its sale highly probable. These assets or groups of assets are presented separately from other assets or groups of assets under "Assets held for sale and discontinued operations" on the balance sheet insofar as they are material. These assets or groups of assets are measured at the lower of book value and estimated sale price, less selling costs. Liabilities corresponding to a group of assets held for sale are presented under "Liabilities held for sale and discontinued operations" on the balance sheet.

## 6.10. Financial liabilities

### ► Valuation and recognition of financial liabilities

Financial liabilities mainly consist of short-term and long-term borrowings from credit institutions and a bond loan. These liabilities are initially recognised at fair value less any directly attributable transaction costs. They are

subsequently measured at amortised cost using the effective interest method.

### ► Put options granted to third parties on shares in consolidated subsidiaries

Purchase commitments made in relation to fully consolidated subsidiaries are recognised under financial liabilities at the estimated discounted value of the option's exercise price, for fixed-price options, and at fair value for variable-price options. Since the application of IAS 27 Revised, options issued are treated as transactions between shareholders (impacts recorded under equity).

## 6.11. Income statement

The consolidated income statement is presented by nature of expense.

### a. Revenue

Revenue is the amount of sales of products and services generated by the ordinary activities of fully consolidated trading companies. In the case of CPoR Devises, the revenue taken into account is the "net banking income". It is composed of the following items:

### ► Interest – charges and related products

This concerns interest income and expense on bank accounts, loans and borrowings, recognised on an accrued basis.

### ► Commissions

Commissions are recognised as income either in full at the date payment is received or on an accruals basis, depending on the type of commission, in accordance with IAS 18 "Revenue".

### ► Income from trading book transactions

This income is generated by CPoR Devises' foreign exchange transactions.

The results of foreign exchange transactions are determined in accordance with the French Accounting Standards Board regulation of 26 November 2014.

Exchange results are determined by currency. All foreign currency assets and liabilities are revalued by comparing their historical value in euros with their euro value as recalculated on the basis of the applicable closing rates provided by the European Central Bank.

Profits and losses are recognised in the accounts by currency gains or losses on foreign currency transactions, without offsetting unrealised gains and losses.

The income received and charges paid are translated at the prevailing rate on the day of the transaction.

#### ► Other banking operating income

This mainly consists of income related to the Gold trading business (purchase and sale of gold, gold commissions, etc.).

The results of Gold transactions are determined by product. All gold assets and liabilities are revalued by comparing their historical value with their value as recalculated on the basis of the market price at the reference date.

Operating activities include all activities in which a company is engaged within the scope of its business as well as related activities that it assumes on an ancillary basis or as an extension of its regular activities.

Income from the sale of goods is recognised when the significant risks and rewards of ownership of the goods have been transferred to the buyer.

Income from the provision of services is recognised according to the degree of completion of the transaction at the balance sheet date (percentage-of-completion method). The degree of completion is assessed on the basis of work performed. No revenue is recognised if there are significant uncertainties regarding recovery of the transaction price or related costs.

#### b. Personnel costs

The "Personnel costs" item includes employee profit sharing, share-based payments and the French CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) tax credit to promote competitiveness and employment.

#### c. Income tax

The "Income tax" item includes the amount of current and deferred income tax.

Deferred taxes are recognised in order to take account of all temporary differences between the book value and tax base of specific assets and liabilities on the consolidated balance sheet. They are calculated according to the balance sheet liability method without discounting.

Tax loss carryforwards are recognised as deferred tax assets on the balance sheet insofar as the Group is likely to record future taxable profit against which the relevant temporary differences may be offset.

Deferred tax assets are systematically examined on closing and reduced insofar as it is no longer likely that sufficient taxable profit will be generated.

The recovery timeframe for tax loss carryforwards is set by the Group at 8 years.

#### 6.12. Earnings per share (EPS)

Earnings per share is calculated in compliance with IAS 33. The information presented is calculated using the following two methods:

- > EPS: income attributable to equity holders of the parent divided by the average number of shares outstanding during the financial year,
- > Diluted EPS: income attributable to equity holders of the parent divided by the number of shares outstanding during the financial year plus dilutive shares that could be issued following the exercise of stock options.

#### 6.13. Segment information

An operating segment is a component of the Group that undertakes activities likely to generate inflows of income from ordinary activities and to incur expenses.

In accordance with IFRS 8 "Operating segments", the information provided for each segment in Note 4 is the same as that presented to the chief operating decision maker for the purposes of deciding on the allocation of resources to the segment and assessing its performance.

In order to support changes in the Group's structure and for the purpose of greater clarity, the Tessi Group has now organised its offering under the following segments:

- > Tessi documents services, offering comprehensive, upgradable solutions for the management of inbound, circulating and outbound information in a fast-growing document automation market:
  - Inbound information/document automation: Multi-sector BPO, advanced financial services, expertise in value-added customer relationship management, banking back office operations, cashless payments (cheques, credit transfers, direct debits and electronic bills), and payment and receipts processing,
  - Technology: development and integration of hardware and software solutions for processing payments, hybrid documents and electronic communications (BOS MANAGER, Docubase, Logidoc Solutions, Sakarah, ASP One.fr, etc.),
  - Outbound information (mailings, invoices, payslips, account statements, receipts, etc.): transactional mail printing, automated processing of individual, registered and paperless correspondence, and paperless invoice processing,
  - Contact centre: remote customer relationship management.

- > CPoR Devises encompasses wholesale activities in the foreign bank note and physical gold markets in France.
- > Tessi customer marketing handles promotional marketing, promotional logistics and direct marketing.

Since 2015, Tessi has presented a geographical segment covering Europe excluding France ("Rest of Europe"). This segment includes the recent acquisitions of European

subsidiaries Graddo (Spain) and Gdoc (Switzerland, Spain and England) and now incorporates the European operations of Diagonal Company (Spain and Portugal), acquired on 23 December 2015, Tessi Documents Solutions Switzerland, Austria and Germany (formerly RR Donnelley Switzerland, Austria and Germany), acquired in January 2016, BPO Solutions (Spain), also acquired in January 2016, and IMDEA (Spain), acquired in June 2016.

## **NOTE 3 - Changes in consolidation scope at 31 December 2016**

### **Changes in consolidation scope and percentage of interest**

#### **1. IN 2016, THE FOLLOWING COMPANIES WERE ACQUIRED OR CREATED:**

- > Acquisition on 11 January 2016 and full consolidation of RR Donnelley Switzerland and its Austrian and German subsidiaries.

The companies were renamed Tessi document solutions Switzerland, Tessi document solutions Austria and Tessi document solutions Germany.

The first-time consolidation of the Tessi document solutions group gave rise to €8.1 million in goodwill. This amount is liable to be adjusted over the following 12 months.

- > Acquisition on 25 January 2016 and full consolidation of BPO Solutions, based in Spain.

The first-time consolidation of BPO Solutions gave rise to goodwill of €5.3 million. This amount is liable to be adjusted over the following 12 months.

A purchase price supplement has been defined and recognised in full given that settlement remains likely.

- > Acquisition on 30 June 2016 and full consolidation of International Document Enterprise Advisors - IMDEA, based in Spain.

The first-time consolidation of IMDEA gave rise to goodwill of €0.9 million. This amount is liable to be adjusted over the following 12 months.

A purchase price supplement has been defined and recognised at 90%, given that settlement remains likely.

- > Following the acquisition of the remaining shares in ISEM on 23 March 2016, the Group's interest in this company increased from 49% to 100%.
- > Creation on 5 August 2016 and full consolidation of Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon, specialising in customer relationship management.
- > 11 October 2016: acquisition of remaining shares and corresponding changes in the Group's interest in the following companies:
  - Tessi Documents Services: from 99.9% to 100%
  - Tessi Chèque Nanterre: from 99.8% to 100%
  - SEDI: from 99.8% to 100%
  - RIB Drôme: from 99.8% to 100%
  - Tessi TMS: from 99.9% to 100%
- > Following the acquisition of additional shares in Tessi Gestiona SAS (formerly Legiactuar) on 20 December 2016, the Group's interest in this company increased from 36.7% to 41.9%.

#### **2. OTHER CHANGES IN 2016**

- > Sale of Vietnam-based Tessi Asia on 3 May 2016.
- > Disposal of interest in SPIGRAPH GROUP in September 2016, equity affiliate since 2015.

## NOTE 4 - Segment information

### 1. BUSINESS SEGMENTS

► 31/12/2016 (12 months)

In € millions	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
<b>Income statement</b>				
Gross revenue	339.8	40.2	25.2	405.1
o/w inter-segment revenue	1.0		0.1	1.1
<b>Total revenue</b>	<b>338.8</b>	<b>40.2</b>	<b>25.1</b>	<b>404.0</b>
<b>Current operating income</b>				
Depreciation of capital assets	7.4	1.6	0.7	9.7
<b>Balance sheet</b>				
Segment assets	279.1	19.3	15.2	313.6
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities		158.7		158.7
Tax assets				22.1
Other assets				137.0
<b>Total consolidated assets</b>				<b>631.4</b>
Segment liabilities	149.8	5.9	12.6	168.3
Liabilities related to CPoR Devises financial activities		94.6		94.6
Borrowings				109.6
Other liabilities *				43.2
Tax liabilities				3.5
Equity				212.2
<b>Total consolidated liabilities</b>				<b>631.4</b>
Non-financial investments	7.4	1.6	0.4	9.3
<b>Other information</b>				
Employees at the end of the year	7,344	140	183	7,667

\* including advances related to promotional activities (€16 million) and customer advances related to the Diagonal Company business (€27.1 million)



## CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

Notes to the consolidated financial statements

► 31/12/2015 (12 months)

<i>In € millions</i>	<b>Tessi documents services</b>	<b>CPoR Devises</b>	<b>Tessi customer marketing</b>	<b>Total</b>
<b>Income statement</b>				
Gross revenue	220.6	44.3	26.1	291.0
o/w inter-segment revenue	0.9		0.1	1.0
<b>Total revenue</b>	<b>219.7</b>	<b>44.3</b>	<b>26.0</b>	<b>290.0</b>
<b>Current operating income/loss *</b>				
Depreciation of capital assets	5.4	1.7	0.7	7.8
<b>Balance sheet *</b>				
Segment assets	234.0	21.1	19.3	274.4
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities		142.4		142.4
Tax assets				14.9
Other assets				174.2
<b>Total consolidated assets</b>				<b>605.9</b>
Segment liabilities	128.1	6.5	13.0	147.6
Liabilities related to CPoR Devises financial activities		86.7		86.7
Borrowings				120.9
Other liabilities **				59.0
Tax liabilities				2.0
Equity				189.7
<b>Total consolidated liabilities</b>				<b>605.9</b>
<b>Non-financial investments</b>	<b>10.6</b>	<b>1.2</b>	<b>0.8</b>	<b>12.6</b>
<b>Other information</b>				
<b>Employees at the end of the year</b>	<b>5,121</b>	<b>142</b>	<b>201</b>	<b>5,464</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

\*\* including advances related to promotional activities (€18.8 million), customer advances related to the Diagonal Company business (€24 million) and the balance of the Diagonal Company acquisition transaction (€16.2 million).

## 2. GEOGRAPHICAL SEGMENTS

<i>In € millions</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
France	285.9	258.2
Rest of Europe	110.8	31.8
South America	7.3	
<b>Revenue</b>	<b>404.0</b>	<b>290.0</b>

## 3. CPOR DEVISES

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Interest and similar income/expenses	-929	-716
Net commissions	853	879
Income from trading book transactions	31,233	33,444
Other banking operating income	9,009	10,643
<b>Net banking income</b>	<b>40,166</b>	<b>44,250</b>

## NOTE 5 - Personnel costs

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Wages and salaries	169,396	115,001
Social security contributions *	54,157	38,396
Employee profit sharing	2,253	1,508
Share-based payments (stock options)		
<b>Total</b>	<b>225,806</b>	<b>154,905</b>

\* including a CICE tax credit of €4.8 million for 2016 and €4 million for 2015

### ► Employees at 31 December

	<b>2016</b>	<b>2015*</b>
Management level	643	539
Non-management level	7,024	4,925
<b>Total</b>	<b>7,667</b>	<b>5,464</b>

\* excluding Diagonal group headcount (1,273 employees at 31 December 2015)

## NOTE 6 - Other operating income and expenses

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Operating subsidies	373	140
Production transferred to inventories		-10
Reversals of depreciation, amortisation and provisions	1,254	1,711
Other operating income	3,064	2,447
<b>Total other operating income</b>	<b>4,691</b>	<b>4,288</b>

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Other external services	56,059	40,011
Other external expenses	28,998	22,753
Other operating expenses	627	1,368
<b>Total other operating expenses</b>	<b>85,684</b>	<b>64,132</b>

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Capital gains or losses	246	304
<b>Total capital gains or losses</b>	<b>246</b>	<b>304</b>
Restructuring costs	-795	-839
Non-recurring operating expenses	-1,236	
Goodwill impairment		
<b>Total non-recurring operating income and expenses</b>	<b>-1,785</b>	<b>-535</b>

2016 restructuring costs mainly related to the sale of Tessi Asia, the closure of the Grenoble production facility (€141,000) and the loss of Tessi TMS's main customer (€322,000). Non-recurring operating expenses include a €597,000 tax arrears adjustment, a €406,000 intangible fixed-asset impairment charge against CPoR Devises, as well as costs incurred as part of Pixel Holding's acquisition of a controlling interest in Tessi SA (€233,000).

2015 restructuring costs were related to the relocation of the Rennes production facility (€123,000) and the closure of the Aurillac facility (€173,000) and CPoR Devises' Belgium branch (€543,000).

## NOTE 7 - Breakdown of depreciation, amortisation and provisions

In € thousands	2016	2015*
Depreciation and amortisation	9,696	7,759
Provisions	1,833	2,185
<b>Total</b>	<b>11,529</b>	<b>9,944</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## NOTE 8 - Financial income and expenses

In € thousands	2016	2015
Interest income from cash investments	425	1,048
Interest expense on borrowings	-3,415	-1,559
<b>Net cost of debt</b>	<b>-2,990</b>	<b>-511</b>
Other income	513	438
Other financial expenses	-1,440	-356
<b>Other financial income and expenses</b>	<b>-929</b>	<b>82</b>
<b>Total financial income and expenses</b>	<b>-3,919</b>	<b>-429</b>

In 2016, the interest expense on borrowings was impacted by the debt issuance costs restated at the effective interest rate (EIT) in accordance with IAS 39, and recalculated following the early repayment of the borrowings concerned in January 2017.

Other financial expenses in 2016 include an €875,000 provision for expenses relating to the redemption of the €20 million bond issue carried out in January 2017.

## NOTE 9 - Income tax

### 1. TAX ANALYSIS

In € thousands	2016	2015*
Income tax for the year	10,225	9,481
Other current income tax	119	922
<b>Current income tax</b>	<b>10,344</b>	<b>10,403</b>
Deriving from initiation or reversal of temporary differences	379	2,748
Other deferred taxes	473	-2,404
<b>Deferred taxes</b>	<b>852</b>	<b>344</b>
<b>Income tax</b>	<b>11,196</b>	<b>10,747</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## 2. RECONCILIATION BETWEEN TAX EXPENSE AND EARNINGS BEFORE TAX

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2016 rates</b>	<b>2015 *</b>	<b>2015 rates</b>
Consolidated net income attributable to equity holders of the parent	30,169		22,939	
Minority interests	1,640		2,079	
<b>Consolidated net income</b>	<b>31,809</b>		<b>25,018</b>	
Net income/loss of equity affiliates			-5,000	
Net income/loss from discontinued operations			-74	
<b>Net income of consolidated companies</b>	<b>31,809</b>		<b>30,092</b>	
Group income tax expense	11,196		10,746	
<b>Income before tax</b>	<b>43,005</b>		<b>40,838</b>	
Goodwill impairment				
<b>Earnings before tax and goodwill impairment</b>	<b>43,005</b>		<b>40,838</b>	
<b>Standard tax rate in France</b>		<b>x 33.33%</b>		<b>x 33.33%</b>
<b>Theoretical tax expense</b>	<b>14,334</b>		<b>13,612</b>	
Reconciliation:				
Permanent differences	-2,788		-2,613	
Foreign tax differential	-727		-385	
Impact of tax rate differences	1,385		600	
Tax credits	-81		-29	
Unrecognised tax losses	86		-329	
Unrecognised prior tax losses used	-750			
Prior tax losses recognised and lost	-454			
Prior period income tax	188		-110	
<b>Effective tax rate</b>		<b>x 26.03%</b>		<b>x 26.31%</b>
<b>Actual tax expense</b>	<b>11,196</b>		<b>10,746</b>	

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## 3. PERMANENT DIFFERENCES RELATE PRIMARILY TO THE FOLLOWING

<i>In € thousands</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Income and expenses not deductible or not taxable	-1,077	-2,160
Other	-1,711	-453
<b>Income tax</b>	<b>-2,788</b>	<b>-2,613</b>

#### 4. ORIGIN OF DEFERRED TAX ASSETS AND LIABILITIES

In € thousands	31/12/2016			31/12/2015 *		
	Assets	Equity & Liabilities	Net	Assets	Equity & Liabilities	Net
Capital	1,720	-1,720		391	-391	
Depreciation (finance leases)						
Accrued expenses/income	945	945	566			566
Investment in French overseas territories	3,651	3,651	4,423			4,423
Other assets	1,153	1,153	686			686
Provisions (End-of-career - Pensions)	5,363	5,363	3,913			3,913
Other liabilities	73	-73	56			-56
Tax loss carryforwards	2,027	2,027	2,165			2,165
Parent company deferred tax	362	362	224			224
<b>Net deferred taxes</b>	<b>13,501</b>	<b>1,793</b>	<b>11,708</b>	<b>11,977</b>	<b>447</b>	<b>11,530</b>
Deferred tax assets		11,947				11,835
Deferred tax liabilities		239				305

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

At 31 December 2016, unrecognised tax loss carryforwards totalled €0.9 million.

#### NOTE 10 - Goodwill

In € thousands	Total	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing
<b>Gross goodwill at 31 December 2015 *</b>	<b>139,424</b>	<b>121,059</b>	<b>12,041</b>	<b>6,324</b>
Accumulated impairment	-7,977	-6,438		-1,539
<b>Net goodwill at 31 December 2015 *</b>	<b>131,447</b>	<b>114,621</b>	<b>12,041</b>	<b>4,785</b>
Acquisitions	14,306	14,306		
Disposals (net)				
Temporary reallocation of goodwill **	-1,914	-1,914		
Impairment				
Exchange differences	-93	-93		
Impairment of assets held for sale and discontinued operations				
<b>Goodwill at 31 December 2016</b>	<b>143,747</b>	<b>126,921</b>	<b>12,041</b>	<b>4,785</b>
Gross goodwill at 31 December 2016	151,475	133,110	12,041	6,324
Accumulated impairment	-7,728	-6,189		-1,539
<b>Net goodwill at 31 December 2016</b>	<b>143,747</b>	<b>126,921</b>	<b>12,041</b>	<b>4,785</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

\*\* reallocation partly related to the approval of the final acquisition price of Diagonal Company

Goodwill is recognised on the date of acquisition via a preliminary allocation of the acquisition price. The Group adjusts the preliminary figure during the period of allocation (limited to one year from the date of acquisition) to reflect the definitive value of certain assets and liabilities such as intangible assets, employee benefits, contingent liabilities, and current and deferred tax balances.

Goodwill was subject to an impairment test in accordance with the accounting policy set out in Note 6.4.

Their value in use is calculated using the discounted cash flow method. The main assumptions for performing impairment tests on the CGUs are as follows:

- > Number of years for which cash flows are estimated: five years, based on data from the budgeting process for the first year and an extension of this process for the following 4 years.
- > Weighted average cost of capital (WACC) of 8.70% reviewed in 2016, in particular in accordance with changes in the risk-free rate and risk premium. It is identical to that of 2015.

- > A 1% long-term growth rate applied to the period following the 5-year business plan period.

The result of these impairment tests has not led to the recognition of impairment loss at 31 December 2016.

Furthermore, sensitivity tests conducted by varying:

- > the financial assumptions (WACC + 0.5 pp, long term growth - 0.5 pp),  
and
- > the economic assumptions (turnover growth rate < -2 pp causing a 1 pp decrease in the current operating income margin)

did not generate a recoverable value lower than the book value of each CGU.

## NOTE 11 - Other intangible assets

### Breakdown of changes

<i>In € thousands</i>	Total	Research & development costs	Patents, licenses and concessions	Leased software	Other intangible assets	Intangible assets in progress	Deposits and advances
<b>Gross value at beginning of year</b>	<b>23,366</b>	<b>1,331</b>	<b>15,192</b>	<b>1,007</b>	<b>5,119</b>	<b>717</b>	
Accumulated amortisation	-16,893	-1,231	-12,519	-1,007	-2,136		
Accumulated impairment							
<b>Net value at 1 January 2016</b>	<b>6,473</b>	<b>100</b>	<b>2,673</b>		<b>2,983</b>	<b>717</b>	
Acquisitions	2,487		1,084		136	1,268	
Intangible assets generated internally							
Changes in consolidation scope (net)	1		1				
Disposals (net)							
Amortisation expense	-1,977	-88	-1,386		-503		
Provisions	-406					-406	
Transfers between line items (net)	94	-6	24		651	-576	
Exchange differences (net)	4		4				
<b>Gross value at year-end</b>	<b>25,957</b>	<b>1,327</b>	<b>16,309</b>	<b>1,007</b>	<b>5,906</b>	<b>1,408</b>	
Accumulated amortisation	-18,875	-1,321	-13,908	-1,007	-2,639		
Accumulated impairment	-406					-406	
<b>Net value at 31 December 2016</b>	<b>6,676</b>	<b>7</b>	<b>2,400</b>		<b>3,267</b>	<b>1,002</b>	

## NOTE 12 - Tangible fixed assets

### Breakdown of changes

In € thousands	Total	Land	Buildings	Tech. inst., computer & industrial equipment	Tech. installations under lease	Other tangible assets	Other tangible assets under lease	Other tangible assets in progress	Deposits and advances
<b>Gross value at beginning of year</b>	<b>97,371</b>	4,980	17,841	35,490	3,809	35,034	85	94	38
Accumulated amortisation	-57,267		-1,759	-25,945	-3,782	-25,702	-79		
Accumulated impairment									
<b>Net value at 1 January 2016</b>	<b>40,104</b>	<b>4,980</b>	<b>16,082</b>	<b>9,545</b>	<b>27</b>	<b>9,332</b>	<b>6</b>	<b>94</b>	<b>38</b>
Investments	6,856	14	192	3,549		2,911		50	140
Changes in consolidation scope (net) *	9,387	2,068	6,314	333		671			
Disposals (net)	-69		-65	63		-67			
Amortisation expense	-7,684		-1,090	-3,101	-16	-3,476	-2		
Transfers between line items (net)	-94			-275		313		-94	-38
Exchange differences (net)	49	13	35	-7		7		1	
<b>Gross value at year-end</b>	<b>116,134</b>	<b>7,075</b>	<b>24,280</b>	<b>42,865</b>	<b>3,810</b>	<b>37,827</b>	<b>85</b>	<b>51</b>	<b>140</b>
Accumulated amortisation	-67,585		-2,812	-32,757	-3,799	-28,136	-81		
Accumulated impairment									
<b>Net value at 31 December 2016</b>	<b>48,549</b>	<b>7,075</b>	<b>21,468</b>	<b>10,108</b>	<b>11</b>	<b>9,692</b>	<b>4</b>	<b>51</b>	<b>140</b>

\* In accordance with IFRS 3 - Business Combinations, all of Tessi Document Solutions Switzerland's property was measured at fair value at the acquisition date. A €7.1 million revaluation was therefore recorded, comprising €1.6 million relating to land and €5.5 million relating to buildings

## NOTE 13 - Investment property

In € thousands	Valuation at historical cost 31 Dec. 2016	Valuation at historical cost 31 Dec. 2015
<b>Gross value at beginning of year</b>	<b>198</b>	<b>198</b>
Accumulated depreciation	-76	-71
Accumulated impairment		
<b>Net value at 1 January 2016</b>	<b>122</b>	<b>127</b>
Changes in consolidation scope (net)	863	
Disposals (net)	-121	
Depreciation expense	-35	-5
Impairment recognised and carried over to income statement		
Exchange differences (net)	5	
Other		
<b>Gross value at year-end</b>	<b>868</b>	<b>198</b>
Accumulated depreciation	-34	-76
Accumulated impairment		
<b>Gross value at year-end</b>	<b>834</b>	<b>122</b>

## NOTE 14 - Investments in equity affiliates

The change in the "Investments in equity affiliates" item breaks down as follows:

In € thousands	2016	2015
<b>Net value at beginning of year</b>	<b>33</b>	<b>5,000</b>
Income from associated companies *		-5,000
Changes in scope		33
Dividend payment		
Other changes	5	
<b>Value at year-end</b>	<b>38</b>	<b>33</b>

\* including impairment recognised during 2015, these investments having been sold in 2016

A correction to the value of foreign subsidiaries' investments in equity affiliates was made during the year, with no impact on earnings. A corresponding adjustment to equity was made.

## NOTE 15 - Non-current financial assets

In € thousands	31/12/2016	31/12/2015
Securities held to maturity		
Long-term loans and receivables		
Loans, guarantees and deposits	2,205	2,011
Securities available for sale		
Equity interests and other securities *	17,336	19,679
Receivables related to other securities *	4,933	4,933
Investments measured at fair value		
<b>Total gross value</b>	<b>24,474</b>	<b>26,623</b>
Accumulated impairment *	-22,266	-24,605
<b>Net value</b>	<b>2,208</b>	<b>2,018</b>

\* includes investments in French overseas territories under the Girardin Act (Article 217 undecies of the French Tax Code).

### 1. NON-CONSOLIDATED SECURITIES (CONTRIBUTION IN NET VALUE)

In € thousands	31/12/2016	31/12/2015
24h00		
Other	3	7
<b>Net value</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

## 2. BREAKDOWN OF CHANGES

<i>In € thousands</i>	Total	Equity interests and other securities	Receivables related to other securities	Loans	Deposits and advances received
<b>Gross value at beginning of year</b>	<b>26,623</b>	<b>19,679</b>	<b>4,933</b>	<b>112</b>	<b>1,899</b>
Accumulated impairment	-24,605	-19,672	-4,933		
<b>Net value at beginning of year</b>	<b>2,018</b>	<b>7</b>		<b>112</b>	<b>1,899</b>
Acquisitions	180	5		3	172
Changes in scope	104				104
Disposals (net)					
Redemption	-98				-98
Revaluation					
Transfers between items	13				13
Exchange adjustment					
Impairment	-9	-9			
<b>Gross value at year-end</b>	<b>24,474</b>	<b>17,336</b>	<b>4,933</b>	<b>115</b>	<b>2,089</b>
Accumulated impairment	-22,266	-17,333	-4,933		
<b>Net value at 31 December 2016</b>	<b>2,208</b>	<b>3</b>		<b>115</b>	<b>2,089</b>

## NOTE 16 - Trade receivables and related accounts

<i>In € thousands</i>	31/12/2016	31/12/2015 *
Gross value	104,400	94,886
Impairment	-1,522	-1,986
<b>Total net asset value</b>	<b>102,877</b>	<b>92,900</b>
Advances received and credit notes to be issued	-16,889	-11,979
Franking customers	-3,688	-4,734
<b>Net value accounts receivable</b>	<b>82,300</b>	<b>76,187</b>
<b>Net value accounts receivable adjusted **</b>	<b>82,300</b>	<b>63,049</b>
<b>Revenue including tax (based on 12 months) **</b>	<b>435,947</b>	<b>295,237</b>
<b>Days sales in accounts receivable</b>	<b>68.91</b>	<b>77.95</b>

\* including Diagonal Company group contribution of €13,139,000 in 2015

\*\* excluding financial activities and excluding Diagonal Company group customers in 2015

Franking is managed on a disbursements basis and is not included in revenue.

## NOTE 17 - Other receivables and accruals

In € thousands	31/12/2016	31/12/2015
Advances paid and credit notes receivable	539	562
Payroll receivables	389	380
Tax receivables	13,082	12,468
Sundry receivables	1,125	1,919
Receivables relating to Diagonal Company customer advances	1,966	1,280
Prepaid expenses	6,590	4,922
<b>Other receivables and accruals</b>	<b>23,691</b>	<b>21,531</b>
Current income tax	10,134	3,098
<b>Total</b>	<b>33,825</b>	<b>24,629</b>

## NOTE 18 - Share capital

At 31 December 2016, the share capital consisted of 2,797,678 shares with a par value of 2 euros each.

	Share capital (no. of shares)	Share capital (in € thousands)
<b>At 1 January 2016</b>	<b>2,797,678</b>	<b>5,595.4</b>
Cancellations		
Exercise of options		
<b>At 31 December 2016</b>	<b>2,797,678</b>	<b>5,595.4</b>

### 1. CALCULATION OF EARNINGS PER SHARE

	2016	2015*
Consolidated net income attributable to equity holders of the parent (in €000)	30,169	22,939
Average number of shares outstanding	2,797,678	2,797,471
<b>Consolidated earnings per share on a 12-month basis</b>	<b>10.78</b>	<b>8.20</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)



## CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

Notes to the consolidated financial statements

### 2. CALCULATION OF DILUTED EARNINGS PER SHARE

	2016	2015*
Consolidated net income attributable to equity holders of the parent (in € thousands)	30,169	22,939
Average diluted number of shares	2,797,678	2,797,678
<b>Consolidated diluted earnings per share on a 12-month basis</b>	<b>10.78</b>	<b>8.20</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

### 3. CALCULATION OF EARNINGS PER SHARE FROM CONTINUING OPERATIONS

	2016	2015 *
Net income Group share from continuing operations (in € thousands)	30,169	23,013
Average number of shares outstanding	2,797,678	2,797,471
<b>Consolidated earnings per share on a 12-month basis</b>	<b>10.78</b>	<b>8.23</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

### 4. CALCULATION OF DILUTED EARNINGS PER SHARE FROM CONTINUING OPERATIONS

	2016	2015*
Net income Group share from continuing operations (in € thousands)	30,169	23,013
Average diluted number of shares	2,797,678	2,797,678
<b>Consolidated diluted earnings per share on a 12-month basis</b>	<b>10.78</b>	<b>8.23</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

## NOTE 19 - Provisions for risks and contingencies

### ► Breakdown of changes

<i>In € thousands</i>	<b>Total</b>	<b>Provisions for restructuring</b>	<b>Provisions for tax</b>	<b>Other provisions</b>
<b>Net value at 1 January 2016</b>	<b>2,678</b>	<b>115</b>	<b>154</b>	<b>2,408</b>
Changes in scope	2,190			2,190
Supplementary provisions	1,664			1,664
Increase in existing provisions	113			113
Amounts reversed and used	-433	-115		-318
Amounts reversed and unused	-196		-62	-134
Transfers between line items				
Exchange adjustment	10			10
<b>Amount at 31 December 2016</b>	<b>6,025</b>		<b>92</b>	<b>5,933</b>
<b>Non-current provisions</b>	<b>1,423</b>		<b>30</b>	<b>1,393</b>
<b>Current provisions</b>	<b>4,602</b>		<b>62</b>	<b>4,540</b>

Other provisions mainly relate to commercial or labour disputes or to the normal course of business.

## NOTE 20 - Provisions for pensions and other benefits

Provisions for pensions and similar benefits include defined benefit scheme obligations covered by plan assets (particularly in Switzerland) and those relating to retirement bonuses (particularly in France).

### ► Principal actuarial assumptions

<i>In %</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Discount rate - France	1.30%	1.75%
Discount rate - Switzerland	0.60%	0.80%
Salary increase rate for management level staff - France	2%	2%
Salary increase rate for non-management level staff - France	1%	1%
Salary increase rate - Switzerland	1.50%	1.50%
Inflation rate - France	2%	2%

The expected rates of return on plan assets are in line with the discount rates.

► Provisions for pensions and other benefits by country

<i>In € thousands</i>	<b>Actuarial liability</b>	<b>Plan assets</b>	<b>Balance sheet provisions</b>
France	14,203	930	13,273
Switzerland	23,797	16,163	7,634
Other	216	0	216
<b>Value at year-end</b>	<b>38,216</b>	<b>17,093</b>	<b>21,122</b>

► Change in carrying amount of provisions

<i>In € thousands</i>	<b>Actuarial liability</b>	<b>Plan assets</b>	<b>Balance sheet provisions</b>
<b>Net value at beginning of year *</b>	<b>16,483</b>	<b>4,209</b>	<b>12,273</b>
Changes in scope	18,457	13,046	5,411
Cost for the period recorded in the income statement	919	263	656
Cost of services rendered during the period	1,997		1,997
Impact of discounting	386		386
Expected return on funds		145	-145
Administrative costs and taxes		-49	49
Past entitlements: creation/modification of pension plans	-526		-526
Reduction/settlement of plans			
Divestment	-160		-160
Benefits paid	-281		-281
Contributions paid	-497	167	-664
Actuarial variances	2,197	-531	2,728
Impact of changes in exchange rates	161	106	55
Other changes			
<b>Value at year-end</b>	<b>38,216</b>	<b>17,093</b>	<b>21,122</b>

\* restated in accordance with IAS 8 (see Note 2.1)

► Sensitivity of the actuarial liability to the main discount rate assumption

<i>In € thousands</i>	<b>France</b>	<b>Switzerland</b>	<b>Total</b>
0.50% increase	-856	-2,923	-3,779
0.50% decrease	934	2,170	3,104

## NOTE 21 - Liabilities and creditors

### 1. INTEREST-BEARING LIABILITIES

<i>Financial year 2016 - in € thousands</i>	<b>1 year or less</b>	<b>1 to 5 years</b>	<b>More than 5 years</b>	<b>Total</b>
Borrowings from credit institutions	13,419	85,058		98,477
Sundry financial liabilities	636	2,287		2,923
Bank overdrafts	7,272			7,272
Accrued interest not yet due	1,214			1,214
<b>Total interest-bearing liabilities</b>	<b>22,541</b>	<b>87,345</b>		<b>109,886</b>

### 2. ACCOUNTS AND OTHER NOTES PAYABLE (CURRENT)

<i>Financial year 2016 - in € thousands</i>	<b>1 year or less</b>	<b>1 to 5 years</b>	<b>More than 5 years</b>	<b>Total</b>
Trade accounts payable	32,197			32,197
Fixed asset accounts payable	3,325			3,325
<b>Total suppliers</b>	<b>35,522</b>			<b>35,522</b>
Advances received and credits to be issued	16,889			16,889
Social security payables	39,971			39,971
Tax payables	26,453			26,453
Advances received on behalf of promotional operations	16,024			16,024
Advances received on behalf of Diagonal Company customers	27,138			27,138
Sundry payables	3,303			3,303
Deferred income	9,222			9,222
<b>Other current liabilities</b>	<b>139,001</b>			<b>139,001</b>
Current tax liabilities	3,256			3,256
<b>Total current accounts and other notes payable</b>	<b>177,779</b>			<b>177,779</b>

### 3. ACCOUNTS AND OTHER NOTES PAYABLE (NON-CURRENT)

<i>Financial year 2016 - in € thousands</i>	<b>1 to 5 years</b>	<b>More than 5 years</b>	<b>Total</b>
Fixed asset accounts payable *	9,517		9,517
<b>Total non-current accounts and other notes payable</b>	<b>9,517</b>		<b>9,517</b>

\* including the valuation of the cross option agreement on minority interests in Diagonal Company at €7.4 million

## NOTE 22 - Cash and cash equivalents, net debt

In € thousands	31/12/2016	31/12/2015
Short-term investments	575	951
Cash and cash equivalents related to commercial activities	119,899	151,031
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities	158,663	142,430
Bank overdrafts	-7,272	-4,700
<b>Cash and cash equivalents</b>	<b>271,865</b>	<b>289,712</b>
Advances received on behalf of promotional operations	-16,024	-18,766
Blocked bank account linked to the acquisition of Diagonal Company		-16,250
Advances received on behalf of Diagonal Company customers	-27,138	-22,774
Liabilities related to CPoR Devises financial activities	-94,605	-86,682
<b>Cash and cash equivalents net of advances</b>	<b>134,099</b>	<b>145,240</b>
Borrowings	-101,400	-115,745
<b>Net cash including cash dedicated to CPoR Devise activity</b>	<b>32,699</b>	<b>29,495</b>
Cash dedicated to CPoR Devise activity	17,731	29,720
<b>Net cash excluding cash dedicated to CPoR Devise activity</b>	<b>14,968</b>	<b>-225</b>

### 1. CASH CPOR DEVISES

In € thousands	31/12/2016	31/12/2015
<b>Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities</b>	<b>158,663</b>	<b>142,430</b>
Customer bank accounts	27,855	31,486
Overnight loans		
Foreign currency holdings	51,160	48,399
Gold holdings	33,286	36,359
<b>Current accounts on demand</b>	<b>46,362</b>	<b>26,186</b>
<b>Liabilities related to CPoR Devises financial activities, including:</b>	<b>-94,605</b>	<b>-86,682</b>
Customer bank deposits	-30,261	-23,469
Overnight borrowings	-32,519	-25,575
Debts in ounces of gold	-31,789	-35,450
Debts on foreign currency holdings		-2,030
<b>Current accounts payable on demand</b>	<b>-35</b>	<b>-158</b>
<b>Current accounts payable on demand CPoR Devises</b>	<b>46,327</b>	<b>26,028</b>
<b>Net cash dedicated to CPoR Devise activity</b>	<b>17,731</b>	<b>29,720</b>

## 2. BORROWINGS

In € thousands	31/12/2016	31/12/2015
Borrowings due in < 1 yr	14,055	15,777
Borrowings due in 1- 5 yrs	87,345	99,893
Borrowings due in > 5 yrs	75	
<b>Borrowings</b>	<b>101,400</b>	<b>115,745</b>

## NOTE 23 - Fair value of financial instruments

In accordance with the amendment to IFRS 7, the following table shows the items recognised at fair value by type of financial instrument according to the following hierarchy:

- > Level 1: instruments directly listed on an active market
- > Level 2: instruments listed on an active market for similar instruments or whose valuation techniques are based on observable parameters
- > Level 3: instruments whose significant valuation parameters are not observable.

Financial year 2016 - in € thousands	Level	Book value	Fair value	Assets/ liabilities measured at fair value	Assets available for sale	Loans and receivables	Liabilities at amortised cost
<b>ASSETS</b>							
Investments in equity affiliates	3	38	38	38			
Equity interests and other securities	3	3	3		3		
Long-term loans and receivables		2,302	2,302			2,302	
Trade receivables		102,877	102,877			102,877	
Other receivables and accruals excluding prepaid expenses		17,004	17,004			17,004	
Marketable securities - Mutual Fund	1	475	575	575			
Cash and cash equivalents related to commercial activities	1	119,899	119,899	119,899			
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities	1	158,663	158,663	158,663			
<b>Total financial assets</b>		<b>401,261</b>	<b>401,361</b>	<b>279,175</b>	<b>3</b>	<b>122,183</b>	
<b>EQUITY &amp; LIABILITIES</b>							
Loans and other long-term financial liabilities	2	87,345	87,345				87,345
Short-term borrowings	2	22,541	22,541				22,541
Liabilities related to CPoR Devises financial activities		94,605	94,605				94,605
Other non-current liabilities	3	9,517	9,517	9,517			
Trade payables		35,522	35,522				35,522
Other current liabilities		139,001	139,001				139,001
<b>Total financial liabilities</b>		<b>388,531</b>	<b>388,531</b>	<b>9,517</b>			<b>379,014</b>

The marketable securities consist mainly of very short-term (money market funds) investments whose balance sheet value corresponds to the market value.

## NOTE 24 - Change in working capital

<i>In € thousands</i>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Changes in scope</b>	<b>Other changes</b>	<b>Changes during the financial year</b>
<b>Change in financial expense</b>	<b>-1,214</b>	<b>-1,225</b>			<b>11</b>
<b>Operating position</b>	<b>2,913</b>	<b>1,678</b>	<b>706</b>	<b>144</b>	<b>385</b>
Inventories	1,536	1,847	44		-355
Operating receivables	116,887	106,310	3,892	174	6,511
Operating payables	-115,510	-106,479	-3,230	-30	-5,771
<b>Non-operating position</b>	<b>-39,129</b>	<b>-62,718</b>	<b>-1,083</b>	<b>-134</b>	<b>24,805</b>
Non-operating receivables	13,225	6,297	222	62	6,644
Non-operating liabilities	-49,721	-63,932	-1,133	-153	15,496
Deferred income and pre-paid expenses	-2,632	-5,083	-172	-44	2,666
<b>Working capital</b>	<b>-37,430</b>	<b>-62,265</b>	<b>-378</b>	<b>10</b>	<b>25,202</b>
Advances for promotional marketing	16,024	18,766			-2,742
Blocked bank account linked to the acquisition of Diagonal Company *		16,250			-16,250
Advances received on behalf of Diagonal Company customers	27,138	22,774			4,364
<b>Restated change in working capital</b>					<b>10,574</b>

\* payment made in H1 2016 following the definition of the final purchase price

## NOTE 25 - Risk Management

### 1. INTEREST RATE RISK

As part of its financing, Tessi takes out bank loans at variable and fixed rates.

The loans may be covered by interest rate hedges:

- > either through an interest rate swap to cap the variable interest rate
- > or through an interest rate swap to lock in the variable interest rate.

At 31 December 2016, this hedge covers an initial nominal amount of bank debt of €3.9 million.

### 2. RISKS RELATING TO BORROWINGS

Tessi is subject to certain financial covenants. With regard to the €95 million loan taken out during 2015, €80 million of which has been drawn down at 31 December 2016, the Group must comply with a financial ratio calculated half-yearly, based on consolidated data, for the term of the corresponding loan. Failure to comply with the ratio may give rise to early repayment of the loan.

### 3. RISK OF PRICE CHANGE

The Company is not significantly exposed to price fluctuations.

#### 4. RISKS RELATED TO THE ECONOMIC ENVIRONMENT

The Group is active on the French market through its three Business Units (Tessi documents services, CPoR Devises and Tessi customer marketing) and offers technological services and solutions to clients in many sectors of the economy.

Although the Group's business has shown strong resistance to different economic cycles and, in particular, a large volume of recurring business thanks to multi-year contracts, it may be sensitive to the overall economic and financial situation, and more specifically to the financial situation of the financial service sector, particularly banks. This sector of the economy remains affected by international economic and political uncertainties, which could create tensions among the Group's customers, leading to a reduction in their business levels and a weakening of relations with their suppliers and service providers. These tensions have the potential to put pressure on prices or lead to the cancelling or postponement of projects, including the Documents services activity.

This activity includes the cheques and cashless payment division of the Group, in which the Group supports the majority of banks in the management of their paper payment processing system. In this respect, the Group would also be affected by a unilateral decision which would call into question free cheque accounts in France, or its very existence as a means of payment.

On the other hand, the Customer marketing business can be extremely sensitive to investment budgets for marketing and promotional campaigns prepared by advertisers. These budgets are themselves very sensitive to the economic environment and business sentiment.

Lastly, the Group currently only carries on significant business in the French, Spanish, Swiss and Chilean markets. Its business volumes are therefore sensitive to economic trends in these two countries.

Adverse changes in the economic and financial conditions affecting the markets in which the Group operates could have a material adverse impact on its activity, financial position, earnings or outlook.

#### 5. RISKS RELATED TO REGULATIONS AND REGULATORY CHANGES

The Group operates in a highly regulated environment, both at the national and European level, particularly in relation to data processing and work-flow for its Documents services business and its subsidiary CPoR Devises, a credit institution. In addition, a significant portion of the Group's customers are subject to the strict regulations of the financial sector.

Regulations applicable to the Group's activities or its customers are susceptible to changes that may be favourable or unfavourable to the Group. The strengthening or implementation of regulations, in some cases offering new development opportunities, is likely to give rise to new conditions for conducting Group activities, which may increase its operating expenses, limit the scope of its activities or more generally curb the Group's development.

In more general terms, the Group cannot guarantee that rapid or major changes in applicable regulations will not have a material adverse impact on its revenues, financial position, earnings or outlook in the future.

#### 6. RISKS ASSOCIATED WITH CPOR DEVISES ACTIVITIES

CPoR Devises is a credit institution with a high exposure to non-compliance risk, resulting in particular in the risk of damage to its image and reputation. The identified risks are:

- ▶ **Risk associated with money laundering and the financing of terrorism**
  - > purchasing securities of fraudulent origin,
  - > accepting money from illegal activities,
  - > accepting or transferring funds subject to embargo,
  - > facilitating tax evasion,
  - > facilitating the financing of terrorist activities.

CPoR Devises has established a structured system, supervised by a specific AML-CFT Committee, which includes various measures:

- > a dedicated set of procedures available to all staff via the company intranet,
- > transactions with customers, the vast majority of which are known and referenced,
- > a specific questionnaire for occasional customers, asking them questions on the origin of the funds or securities and the economic justification for the desired transaction,

- > filtering of clients' references and messages from SWIFT transfers displaying national and international sanctions lists,
- > limiting international activities to bank customers only,
- > the deployment of software for the detection of atypical transactions enabling the analysis and traceability of decisions,
- > regular training of relevant personnel.

#### ► **Ethical risk related to its role as a gold trading exchange**

Although the official listing of gold, which started in 1948, came to an end in 2004 and the gold investment market in France has become an over-the-counter market (as it has been internationally since the beginning of gold fixing in London), there may be some lingering confusion between the former official listing and that of CPoR Devises, given that the latter has been adopted by a number of national media outlets.

Furthermore, CPoR Devises specified on its public website and reminded its teams of the following points with regard to the principle and the determining of its listing:

The official gold listing on Euronext Paris was definitively removed on 2 August 2004. In order to ensure the liquidity of the market, every day at 1.00 pm CPoR Devises, which already carried out most of its orders on the stock exchange, continues to publish a benchmark price for the most frequently traded gold products in France, including those previously listed before August 2004. The transition from the official market to an OTC market has not fundamentally changed the system for determining the price, which continues to be based on the spot price per ounce on the international market, on supply and demand for each gold product and on the liquidity of the market.

#### ► **Risk of non-compliance with ACPR authorisation**

- > failure to keep client accounts, in particular non-identification of beneficial owners,
- > treatment of transfers made and received non-compliant with regulatory obligations,
- > processing of personal data not in accordance with the French Data Protection Act, failure to make the CNIL declaration or non-compliance with the authorisation received,
- > non-compliance with the limits of the activities specified in the approval received.

CPoR Devises has set up the following system:

- > electronic records management system for continuous monitoring of client files,
- > management of financial flows: payments issued only to identified customer accounts, control of persons issuing transfer orders,
- > ongoing controls on transactions, detection and analysis of unusual or atypical transactions.

#### ► **Operational risks, especially related to the protection of persons and property against malicious acts**

This major risk is handled via:

- > a security officer and a dedicated Security Committee
- > specific measures reviewed by an independent contractor.

The specific banking risks to which CPoR Devises is exposed and that present less of a threat are the short and very short term financing risks, and market risks on exotic currencies and its gold position.

CPoR Devises' credit, interest rate and liquidity risks are considered low.

### **HEDGING OF MARKET RISKS RELATED TO THE GOLD AND CURRENCY TRADING BUSINESSES:**

The asset and liability management policy is reflected in systematic hedging of physical assets held by CPoR Devises as part of its operations to guarantee the liquidity of the instruments in which it deals.

Physical assets in gold or fiat currency are hedged by offsetting book-entry sales. This principle is available for all physical assets handled by CPoR Devises.

Hedging transactions are carried out by book-entry transactions in cash, or more rarely term transactions, having maturities not exceeding one month. Hedging transactions are carried out daily or during the day depending on the total currency position of the assets/liabilities and the volatility of the underlying products.

#### ► **Hedging fiat currency assets**

- > Major currencies: fiat currency assets are hedged via book-entry cash sales in the same currency.
- > Hedging limitations: the impossibility of finding interbank counterparties for cashless transactions in some exotic currencies means that not all of the two hundred currencies handled by CPoR Devises are fully and appropriately hedged.

> Exotic currencies: in the absence of a cashless interbank market for exotic currencies, the fiat currency assets are hedged by a cash sale of currencies with which an historical correlation can be established (USD, GBP, CAD). In the absence of a proven correlation, non-hedged exotic currencies are financed in euros.

#### ► Hedging of physical gold holdings

- > Physical gold assets or current liabilities hedging is ensured by an offsetting book-entry gold sale (ounces) short, corresponding to the total weight of the CPoR Devises assets.
- > Management of the book-entry gold account, structurally short, is performed within the framework of a confirmed line of credit.
- > The book-entry account balance is adjusted at least once a day, depending on changes in the volume of

physical assets and intra-day gold price volatility.

- > Hedging limitations: the characteristics of numismatic coinage and the existence of possible differences between international and national rates do not allow perfect hedging of the market risks associated with the valuation of physical gold assets.

Hedging is provided on the basis of the weight of physical assets and does not take into account the level of premiums that may exist for some numismatic products whose market price is different from the simple value of their gold weight. Risk exposure to the numismatic coinage market is controlled via an operational limit determined by the Supervisory Board. The limit was set at €5 million in 2016. Exposure to numismatic premium market risk is determined using an assumption of total and immediate loss of all premiums. At 31 December 2016, gross total premiums amounted to €1.5 million.

## NOTE 26 - Fees paid by the Group to Statutory Auditors and members of their organisations

In € thousands	BDO Rhône-Alpes and BDO network				Auditors and Partners				Ernst & Young				Other firms			
	Fees (excl. tax)		%		Fees (excl. tax)		%		Fees (excl. tax)		%		Fees (excl. tax)		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>AUDIT</b>																
<b>Statutory auditors, certification, audit of parent and consolidated financial statements</b>																
Issuer	60	53	8%	7%	60	53	26%	24%								
Fully consolidated subsidiaries	446	373	62%	52%	170	166	74%	76%	44	43	20%	20%	14	29	100%	81%
<b>subtotal</b>	<b>506</b>	<b>426</b>	<b>71%</b>	<b>59%</b>	<b>230</b>	<b>219</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>28%</b>	<b>20%</b>	<b>14</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>81%</b>
<b>Non-audit services</b>																
Issuer	44	25	6%	3%												
Fully consolidated subsidiaries	166	272	23%	38%												
<b>subtotal</b>	<b>210</b>	<b>297</b>	<b>29%</b>	<b>41%</b>												
<b>Subtotal</b>	<b>716</b>	<b>723</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>230</b>	<b>219</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>28%</b>	<b>20%</b>	<b>14</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>OTHER SERVICES PROVIDED BY THE ORGANISATIONS TO FULLY CONSOLIDATED SUBSIDIARIES</b>																
Legal, tax and social														7		19%
Other services									114	169	72%	80%				
<b>Subtotal</b>									<b>114</b>	<b>169</b>	<b>72%</b>	<b>80%</b>		<b>7</b>		<b>19%</b>
<b>Total</b>	<b>716</b>	<b>723</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>230</b>	<b>219</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>158</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>14</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## NOTE 27 - Information on related companies and parties

The principles and rules adopted by the Board of Directors to determine the remuneration and benefits of any kind granted to corporate officers are specified in the Chairman's report pursuant to Articles L.225-37 of the French Commercial Code.

The remuneration of the Chief Executive Officer shall be set by the Board of Directors and, in principle, only includes a base salary. To reflect the performance of the Group, the Board of Directors may grant a one-off bonus. The fixed remuneration is determined in view of the usual standards for positions of comparable responsibility.

Like all Group executives, the CEO benefits from the group life insurance and supplementary pension scheme

established for all Group employees, but is not entitled to any other specific supplementary retirement benefits.

No equity security or instrument convertible into shares or giving the right to acquire shares in the capital of Tessi SA has been awarded. Moreover, the CEO does not receive director's fees for positions held, whether in Group companies or other companies by virtue of positions held within the Group.

Fees paid to non-employee members of the Board of Directors of Tessi SA for 2016 amounted to €80,000.

A lease agreement has been entered into between Tessi SA and SCI Tony Garnier, owned by the CEO, for an annual amount of €159,393 excluding taxes.

## NOTE 28 - Commitments made - received

### 1. COMMITMENTS MADE

#### ► Comfort letters, letters of commitment, sureties, guarantees

- > Tessi SA is committed to the granting of sureties, endorsements and guarantees, in the event of financial default of its subsidiaries and Group companies it controls indirectly, within the limit of €25 million, and without limitation of amount in respect of tax and customs authorities.
- > Via a letter of comfort issued to CNP Assurances, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi Documents Services (99.9% owned) is able to meet all of its obligations under:

- the Préfon Retraite production contract
- the escheat contract processing contract
- the incoming mail digitisation contract

between Tessi Documents Services and CNP Assurances.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of comfort issued to Caisse d'Epargne Ile de France, Tessi has guaranteed that its wholly-owned subsidiary Tessi Documents Services will be able to meet

all of its obligations under the document processing contract entered into between its subsidiaries and Caisse d'Epargne Ile de France.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of comfort issued to Caisse d'Epargne Ile de France, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi GED will be able to meet all of its obligations under the electronic documents management solution licensing, hosting and maintenance contract entered into between its subsidiary and Caisse d'Epargne Ile de France.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of comfort issued to Pages Jaunes, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi MD will be able to meet all of its obligations under the packaging and mail preparation contract for printed Pages Jaunes phone books, entered into between Tessi MD and Pages Jaunes.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of comfort issued to SG Services, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi MD will be able to meet all of its obligations under the gift logistics contract related to the SG Services "Filigrane" loyalty programme entered into between Tessi MD and SG Services.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of commitment issued to GE Capital Equipement Finance, Tessi SA has committed to providing the financial resources necessary in case of default, on the part of its subsidiary Tessi TMS, on the payment of rental amounts due under the long-term office equipment rental contract between Tessi TMS and GE Capital Equipement Finance, and to take over the lease of such equipment under the same terms and conditions.
- > Via a letter of comfort issued to LCL-Credit Lyonnais, Tessi SA is committed to provide all necessary support for the performance of the contractual obligations of its subsidiary in the event of default of Tessi Éditique (desktop publishing).
- > Via a letter of comfort issued to Pitney Bowes, Tessi SA has committed to provide all necessary support for the performance of the contractual obligations of its subsidiary Tessi Éditique (desktop publishing) in the event of default by the subsidiary.
- > Via a letter of comfort issued to EUROPARK France, Tessi has guaranteed that it will ensure that its subsidiaries Tessi Documents Services and Tessi Éditique are able to fulfil all their respective obligations under the digitisation and desktop publishing contract entered into with EUROPARK France.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of their obligations, or will ensure that they are covered by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of comfort issued to GIE BNP Paribas Cardif, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi Éditique will be able to meet all of its obligations under the printing, envelope-filling and delivery contract between Tessi Éditique and GIE BNP Paribas Cardif.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they

are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

- > Via a letter of intent entered into with Deutsche Bank AG, Tessi SA has committed to ensuring that its subsidiary I.C.S.B. is able to meet its contractual obligations.
- > Provision of a €1,180,100 bank guarantee by Société Générale to Tessi Documents Services in guarantee of the interests of the URSSAF institutions, customers of Tessi Documents Services.

#### ► **Bank guarantees**

- > Provision of a bank guarantee by Société Générale to Tessi MD in the amount of:
  - €20,000 to secure any sums owed by Tessi MD to DITRIMAG SA to cover postage fees.
  - €550,000 to secure any amounts owed by Tessi MD to La Poste (French postal company) to cover postage fees. Tessi SA has entered into a letter of intent with Société Générale to ensure that the bank incurs no loss due to its commitment with Tessi MD and that Tessi MD respects its commitments to Société Générale and has sufficient cash.
- > Provision of a bank guarantee by Société Générale to Tessi Encaissements in the amount of:
  - €60,000 to guarantee to Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Infirmiers, Masseurs Kinésithérapeutes, Orthophonistes et Orthoptistes (CARPIMKO) the payment of all sums owed by Tessi Encaissements in respect of a signed delegation agreement between CARPIMKO and Tessi Encaissements;
  - €145,000 to secure payment of all sums owed to Caisse Autonome de Retraite des Médecins Français (CARMF) by Tessi Encaissements in its capacity as agent of the beneficiary's accounting officer.
- > Provision of a bank guarantee by Société Générale to Tessi Éditique for an amount of €3,000,000 to guarantee the payment of all sums owed to La Poste by Tessi Éditique in respect of postage fees.
- > Provision of a bank guarantee by BNP to Tessi Éditique for an amount of €1000,000 to guarantee the payment of all sums owed to La Poste by Tessi Éditique in respect of postage fees.
- > XWZ 32 (parent company of Tessi Éditique) has provided BNP with a joint and several guarantee for Tessi Éditique for an amount of €1,000,000.

#### ► Purchase price supplements and purchase commitments

- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of Graddo Grupo Corporativo and its subsidiaries of a maximum amount of €3,000,000, depending on the company and its subsidiaries' results, before 30 June 2017. This supplement has been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of Gdoc Holding and its subsidiaries of a maximum amount of CHF 780,000, on the basis of consolidated financial statements for the year ending 31 December 2017, and of a maximum amount of CHF 780,000 on the basis of the consolidated financial statements for the year ending 31 December 2018, depending on the results of Gdoc Holding and its subsidiaries. These price supplements have been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of Promotion Marketing Communication of a maximum amount of €2,400,000 depending on the company's results, no later than 10 July 2018.
- > As part of its acquisition of a controlling interest in Diagonal Company Services & Solutions, Tessi SA is committed to buying back minority shareholders' shares, representing 12.6% of the share capital, at a fixed price and in accordance with the same method used during the initial acquisition. This commitment has been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of BPO Solutions of a maximum amount of €650,000 depending on the company's turnover and the presence of certain customers. This commitment has been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of IMDEA Asesores of a maximum amount of €557,000 depending on the combined results of IMDEA Asesores and GDOC Spain. This commitment has been recognised at 90% in the Group's consolidated financial statements.

## 2. COMMITMENTS RECEIVED

- > Financing commitments received by CPoR Devises correspond to the unused portion of confirmed multi-currency credit lines. At 31 December 2016, the unused amount under these lines of credit was €49.3 million.
- > In 2015, Tessi SA took out a €95 million loan, €80 million of which has been drawn down at the balance sheet date. At 31 December 2016, Tessi SA therefore has a freely available amount of €15 million.

## 3. DEBTS SECURED BY COLLATERAL

- > Tessi SA has pledged:
  - the receivable held against the tenant under the lease of real estate acquired off-plan located at Le Haillan in favour of CIC Lyonnaise de Banque.
- > Tessi SA granted a first mortgage undertaking on the Lyon premises to Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes as collateral for a loan.
- > Tessi SA granted a priority ranking mortgage undertaking on the Nanterre premises to Société Générale as collateral for a loan.

## 4. OTHER FINANCIAL COMMITMENTS

- > Borrowings were the subject of partial interest hedging on an initial nominal amount €3.9 million.

No restatement on the value of these hedges was made at 31 December 2016 in the consolidated financial statements, in view of the insignificant nature of the impact, which was also assessed based on the valuations of counterparties.
- > Off-balance sheet transactions recorded by CPoR Devises cover different types of transaction, including:
  - Euro and foreign currency borrowings not received/ Foreign currency and euro loans not delivered. These consist of overnight or very short-term loans and borrowings committed to at the balance sheet date to hedge the currency position but not yet resulting in a transfer of money. They are usually settled within two to five days.
  - The currency swaps and forward sale/purchase transactions forming part of the currency position hedging policy. These transactions are not valued under IFRS as they are very short-term.

## NOTE 29 - Consolidation scope at 31 December 2016

### Consolidated subsidiaries by business segment

#### 1. TESSI DOCUMENTS SERVICES

Company	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Accès Informatiques	France	100	100	FC
ASP One.fr	France	100	100	FC
Atelier Pré St Gervais	France	100	100	FC
ATIA	Vietnam	60	60	FC
A.T.I.P.	France	100	100	FC
BIPIO	Mauritius	91.5	91.5	FC
BIP-Tessi	France	100	100	FC
Bordeaux Saisie	France	100	100	FC
BPO Solutions	Spain	100	100	FC
C2I Production	France	100	100	FC
Cristal Hipotecario 2009	Spain	20	17.5	EM
Diagonal Company Services & Solutions	Spain	87.4	87.4	FC
Diagonal Gest Chile	Chile	100	87.4	FC
Docuplus Ltd	England	100	100	FC
Formalización Alcalá	Spain	20	17.5	EM
Gesanco Gestión	Spain	100	87.4	FC
Gestión Externa	Chile	60	52.4	FC
Gestión Externa Colombia	Colombia	65	56.8	FC
Gestiona Agencia Habitacional	Chile	99	51.9	FC
Gestiona Procesos Chile	Chile	99.6	52.4	FC
GIP-Tessi	France	100	100	FC
Gdoc Holding SA	Switzerland	100	100	FC
Gdoc España SL	Spain	100	100	FC
Gdoc Lasercom France	France	100	100	FC
Gdoc Lasercom SA	Switzerland	100	100	FC
Grabación de datos y documentos	Spain	100	100	FC
Graddo Grupo Corporativo	Spain	100	100	FC
Graddo II	Spain	100	100	FC
Hipotecarios Atacas	Spain	70	61.2	FC
I.C.S.B.	France	100	100	FC
IMDEA Asesores	Spain	100	100	FC
Insynergy Consulting España	Spain	70	61.2	FC
ISEM	France	100	100	FC
Logidoc Solutions	France	100	100	FC
Near Perfection	Spain	100	100	FC
Processure Company Limited	Mauritius	50	50	FC

Company	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Perfo Service	France	100	100	FC
Prochèque Nord	France	100	100	FC
RIB Drôme	France	100	100	FC
RIP-Tessi	France	100	100	FC
SATC	France	100	100	FC
SDIP-Tessi	France	100	100	FC
SEDI	France	100	100	FC
SIP-Tessi	France	100	100	FC
SMIP-Tessi	France	100	100	FC
Servicios Externos Gestiona	Mexico	60	52.4	FC
Synercam	France	100	100	FC
TDC Tessi	France	100	100	FC
T.D.I	France	100	100	FC
TESCA	France	51	51	FC
Tessi 2M	France	100	100	FC
Tessi Chèque Bordeaux	France	100	100	FC
Tessi Digital Services	France	100	100	FC
Tessi Chèque Île de France	France	100	100	FC
Tessi Chèque Interbancaire	France	100	100	FC
Tessi Chèque Nanterre	France	100	100	FC
Tessi Chèque Rennes	France	100	100	FC
Tessi Consulting	France	100	100	FC
Tessi Contact Center	France	100	100	FC
Tessi Documents Services	France	100	100	FC
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon	France	100	100	FC
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	France	100	100	FC
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	France	100	100	FC
Tessi Document Solutions Switzerland	Switzerland	100	100	FC
Tessi Document Solutions Austria	Austria	100	100	FC
Tessi Document Solutions Germany	Germany	100	100	FC
Tessi Éditique	France	100	100	FC
Tessi Encaissements	France	100	100	FC
Tessi GED	France	100	100	FC
Tessi Gestiona SAS	Colombia	80	41.9	FC
Tessi Informatique	France	100	100	FC
Tessi Ouest	France	100	100	FC
Tessi Paiements Services	France	100	100	FC
Tessi Technologies	France	100	100	FC
Tessi-T.G.D	France	100	100	FC
T.I.G.R.E.	France	100	100	FC
TSI Action Informatique	France	100	100	FC

Company	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Tunis Data Services	Tunisia	100	100	FC
Valdeolmillos Gestores	Spain	100	87.4	FC
XWZ 32	France	100	100	FC

## 2. CPOR DEVISES

Company	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
CPoR Devises	France	80	80	FC

## 3. TESSI CUSTOMER MARKETING

Company	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
My Shopper Agency	France	100	100	FC
Promotion Marketing Communication (PMC)	France	100	100	FC
Tessi CRM Consulting	France	100	100	FC
Tessi MD	France	100	100	FC
Soft Promo	France	100	100	FC
Tessi TMS	France	100	100	FC

## 4. AUTRES ET NON AFFECTÉES

Company	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Tessi lab	France	100	100	FC
Tessi Services	France	100	100	FC

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- > le contrôle des comptes consolidés de la société Tessi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiels IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### ► Écarts d'acquisition

Les notes 6.1 et 6.4 de l'annexe des comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités relatives à l'approche retenue par le Groupe pour la détermination de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition. La note 10 précise la composition de ces écarts d'acquisition par pôle d'activité et les hypothèses retenues tant en matière financière qu'économique. Nous

avons vérifié le bien fondé des approches retenues ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

### ► Impôts différés

La note 6.11.c. «Impôts sur les résultats» et la note 9 de l'annexe décrivent les modalités de prises en compte et de détermination des impôts différés actifs. Dans le cadre de nos travaux, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôts différés.

▶ **Engagements sociaux**

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans la note 20 de l'annexe. Nous avons également revu la note 2.1 relative à une correction d'erreur sur l'évaluation des avantages du personnel selon IAS19 lors d'un regroupement d'entreprise d'une société étrangère.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Échirolles et Meylan, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Rhône Alpes**

**Martine PACCoud**

Associée

**AUDITS et PARTENAIRES**

**Eric BACCI**

**Antoine SIRAND**

Associés

# COMPTES SOCIAUX

situation financière et résultats  
au 31 décembre 2016

La situation financière de Tessi est présentée à travers les comptes sociaux de Tessi SA aux 31 décembre 2015 et 2016.

## I. Comptes de résultat sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Chiffre d'affaires	12	17 994	16 084
Autres produits d'exploitation		16	992
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>18 010</b>	<b>17 076</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats et charges externes		13 237	11 393
Impôts, taxes et versements assimilés		567	539
Charges de personnel		3 405	3 060
Dotations aux amortissements	4	1 137	830
Dotations aux provisions			
Autres charges d'exploitation		111	133
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>18 456</b>	<b>15 954</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			
Produits financiers	12	37 596	28 035
Charges financières	12	3 998	8 888
<b>Résultat financier</b>		<b>33 599</b>	<b>19 147</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>			
Résultat exceptionnel	12	-5 818	-3 896
Impôts sur les bénéfices	12	-2 377	2 332
<b>Résultat net</b>		<b>29 712</b>	<b>14 043</b>

## II. Bilans sociaux aux 31 décembre 2015 et 2016

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles	4	80	88
Immobilisations corporelles	4	20 552	21 433
Immobilisations financières	4	172 047	152 086
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>192 678</b>	<b>173 607</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commandes		3	1
Créances clients et avances versées		4 368	4 281
Autres créances	5	50 169	45 122
Valeurs mobilières de placement	6		
Disponibilités	6	62 489	98 125
Charges constatées d'avance		319	90
<b>Total actif circulant</b>		<b>117 348</b>	<b>147 620</b>
<b>Frais émission d'emprunts à étaler</b>			<b>1 043</b>
<b>Ecart de conversion actif</b>		<b>24</b>	
<b>Total de l'actif</b>		<b>310 051</b>	<b>322 270</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	7	5 595	5 595
Primes		530	530
Réserves		67 715	59 267
Report à nouveau			
Résultat net		29 712	14 043
<b>Total capitaux propres</b>		<b>103 553</b>	<b>79 436</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	8	<b>900</b>	
<b>Dettes</b>			
Dettes financières	9 & 13	198 199	219 427
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 620	4 133
Dettes fiscales et sociales		2 656	2 915
Autres dettes et produits constatés d'avance	9		16 249
<b>Total dettes</b>		<b>205 475</b>	<b>242 724</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>		<b>122</b>	<b>109</b>
<b>Total du passif</b>		<b>310 051</b>	<b>322 270</b>

### III. Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>FLUX LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>		
Résultat net	29 712	14 043
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
Dotations aux amortissements et provisions	2 205	6 308
Reprises des amortissements et provisions	-8 189	-10 302
Plus ou moins-values de cession	4 889	3 873
Boni TUP viré au résultat	28 617	13 922
Marge brute d'autofinancement	28 617	13 922
Variation du besoin en fonds de roulement Note 10	-24 707	30 136
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>3 910</b>	<b>44 058</b>
<b>FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-209	-2 858
Produits de cessions d'immobilisations corp. et incorporelles	350	0
	141	-2 858
Acquisition/encaissement d'immobilisations financières	-22 291	-63 488
Produits de cessions d'immobilisations financières	3 410	192
	-18 881	-63 296
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-18 740</b>	<b>-66 155</b>
<b>FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital ou apports	0	36
Réduction ou remboursement de capital	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	-5 595	-5 591
Émission/remboursement d'emprunts	-15 385	45 844
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-20 980</b>	<b>40 288</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-35 810</b>	<b>18 190</b>
Trésorerie à l'ouverture	97 962	79 772
Trésorerie de clôture	62 152	97 962

## IV. Tableau de variation des capitaux propres sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Capital social</b>	<b>Primes</b>	<b>Réserves</b>	<b>Résultat</b>	<b>Capitaux propres</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>5 593</b>	<b>497</b>	<b>51 020</b>	<b>13 839</b>	<b>70 949</b>
Augmentation de capital	2	34			36
Affectation résultat 2014			13 839	-13 839	
Dividendes versés			-5 592		-5 592
Résultat net				14 043	14 043
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>5 595</b>	<b>531</b>	<b>59 267</b>	<b>14 043</b>	<b>79 436</b>
Affectation résultat 2015			14 043	-14 043	
Dividendes versés			-5 595		-5 595
Résultat net				29 712	29 712
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>5 595</b>	<b>531</b>	<b>67 715</b>	<b>29 712</b>	<b>103 553</b>

## V. Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Accès Informatiques	100,00	823	645	1 354	1 354		700	6 810	
ATIA	60,00	157	142	45	45		19	971	
A.T.I.P.	80,00	252	-22				80	890	
BIPIO	91,50	400	229	100	100		270	2 082	
BIP-Tessi	1,00	1 325	1 122				15	8 221	
Bordeaux Saisie	99,89	293	62	21	21		300	1 198	
BPO Solutions	100,00	1 287	1 054	5 854	5 854			7 216	
CPoR Devises	80,00	53 984	5 815	26 000	26 000	160		40 183	
Diagonal Company	87,36	8 812	3 333	51 106	51 106	1 000		49 839	
Gdoc Holding SA	100,00	511	830	6 208	6 208	1 751		425	
GIP-Tessi	99,00	168	-192	8	0	40	198	94	
Graddo Grupo Corporativo	100,00	1 353	3 420	16 224	16 224		3 550	374	
I.C.S.B.	100,00	1 339	400	3 853	3 853		600	4 998	
ISEM	100,00	873	58	1 565	1 565	13 351*	500	1 814	
Logidoc Solutions	100,00	266	226	10 003	5 128		50	4 946	
My Shopper Agency	100,00	-92	97	15	15	135		1 893	
Perfo Service	100,00	293	168	187	187	182	250	1 325	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)		Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
		Brute	Nette							
PMC	100,00	2 331	175	5 917	5 917			600	3 502	
Processure Company Limited	50,00	69	14	11	11				191	
Prochèque Nord	99,82	1 295	1 254	257	257			799	11 891	
RIB Informatique Drôme	100,00	303	119	8	8			200	695	
RIP-Tessi	99,00	864	804	8	8			792	10 587	
SATC	99,80	183	142	8	8			200	596	
SDIP-Tessi	99,00	224	65	8	8			198	1 132	
SEDI	100,00	3 118	1 817	8	8			2 495	38 917	
SIP-Tessi	1,00	430	-213					1	1 872	
SMIP-Tessi	99,00	359	144	8	8			297	996	
Soft Promo	100,00	97	-2	37	37			50		
Synercam	100,00	570	84	1 220	1 220			350	646	
T.D.C. Tessi	99,80	661	256	8	8			699	3 800	
T.D.I.	100,00	106	-2	50	50				154	
TESCA	51,00	104	-19	19	19	339		204	335	
Tessi Chèque Bordeaux	100,00	781	347	37	37			750	2 782	
Tessi Chèque Interbancaire	100,00	1 174	325	727	727			750	1 782	
Tessi Chèque Nanterre	100,00	622	68	19	19			599	1 808	
Tessi Chèque Rennes	100,00	776	492	619	619			500	4 998	
Tessi Chèque Île de France	99,00	805	317	10	10			594	2 347	
Tessi Consulting	100,00	72	-71	550				75	2 910	
Tessi Contact Center	100,00	1 362	-5	421	421			550	4 496	
Tessi CRM Consulting	100,00	54	-38	15	15	621			1 604	
Tessi Digital Services	99,80	308	29	694	694	977		150	3 958	
Tessi Document Solutions Switzerland	100,00	5 614	242	15 292	15 292				14 472	
Tessi Documents Services	100,00	3 815	3 256	16	16			2 498	93 237	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon	100,00	10	6	10	10	56			139	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	100,00	113	301	10	10				3 474	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	100,00	-75	479	10	10				4 400	
Tessi Encaissements	100,00	4 706	1 023	500	500			1 500	12 173	
Tessi Informatique	100,00	1 451	801	2 364	2 253	1 605		700	10 083	
Tessi lab	100,00	14	7	10	10				250	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détenção	Capitaux propres (hors résultat)		Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
		Brute	Nette							
Tessi Ouest	99,93	335	382	108	108			400	2 079	
Tessi Paiements Services	100,00	2 018	1 300	5 785	5 785			1 800	38 389	
Tessi Services	100,00	294	277	37	37		472	300	8 444	
Tessi Technologies	100,00	5 320	3 247	10 252	10 252			500	21 673	
Tessi-T.G.D	100,00	2 019	928	1 457	1 457			1 500	10 280	
Tessi TMS	100,00	963	241	4 635	3 166		5 664		16 017	
Tessi 2M	100,00	-138	-14	37			203			153
T.I.G.R.E.	100,00	1 894	227	2 950	2 950			750	3 519	
TSI Action Informatique	99,00	565	250	8	8			495	1 944	
Tunis Data Services	99,90	232	291	100	100			165	1 412	
XWZ 32	100,00	-1 902	2 711	12 250	809		14 397			
24h00	7,50			790						
<b>Totaux</b>				<b>189 819</b>	<b>170 539</b>		<b>40 953</b>	<b>27 989</b>		<b>153</b>

\*créance compensée par une dette d'un montant de 14 171 K€

#### ► Événements 2016

Cf. VI. Annexe - Note 4 - point 1.3 - Immobilisations financières.

## VI. Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2016

### NOTE 1 - Faits marquants

#### 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2016, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- > acquisition de 100% du capital de la société Tessi Document Solutions Switzerland (ex RR Donnelley) et de ses filiales, en date du 11 janvier 2016. La société est basée en Suisse, à Urdorf,
- > acquisition de 100% du capital de la société BPO Solutions en date du 25 janvier 2016. La société est basée en Espagne, à Madrid,
- > acquisition complémentaire des 51% des titres ISEM, le 23 mars 2016,
- > acquisition de 100% de la société IMDEA Asesores en date du 30 juin 2016. La société est basée en Espagne, à Madrid. Les titres de celle-ci ont été cédés en novembre 2016 à l'entité Gdoc Holding SA,
- > cession en date du 3 mai 2016 de la société Tessi Asia, basée au Vietnam,
- > cession des titres de la société Spigraph, courant septembre 2016,
- > réajustement à la baisse du prix d'acquisition des titres de la société Diagonal Company.

## 2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 12 janvier 2017, suite à la réalisation des conditions réglementaires auxquelles était subordonnée l'opération, la société Pixel Holding SAS a acquis la participation majoritaire de la famille Rebouah dans la société Tessi SA.

Conformément à la réglementation, la société Pixel Holding a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) une Offre Publique d'Achat Simplifiés (OPAS).

Le 22 février 2017, l'Assemblée Générale Mixte de Tessi SA a décidé de distribuer à titre de dividende exceptionnel la somme de 67,6 millions d'euros. Chaque Actionnaire a ainsi reçu un dividende de 24,18 euros par action de nominal 2 euros.

Sur le premier trimestre 2017, la société Tessi SA a également enregistré les opérations suivantes :

- > rachat d'une partie des minoritaires Diagonal Company pour un montant de 5 076 K€,
- > remboursement de manière anticipée de l'intégralité des emprunts émis, dont :
  - le contrat de crédit souscrit pour un montant de 80 M€ en date du 22 décembre 2015,
  - l'emprunt obligataire émis en janvier 2013 pour 20 M€.

- > souscription d'un contrat de crédit en date du 12 janvier 2017, avec le déblocage possible de plusieurs tranches selon les caractéristiques suivantes :

	<b>Facility A</b>	<b>Facility B</b>	<b>Revolving Facility</b>	<b>Acquisition Facility</b>
Montant (en milliers d'euros)	27 100	40 600	10 000	40 000
Durée	6 ans	7 ans	6 ans	6 ans

La tranche de 10 millions d'euros est une tranche revolving, tandis que la tranche de 40 millions d'euros concerne une tranche d'acquisition amortissable. Ces deux tranches sont mises à disposition de la société.

- > mise en place d'une convention de prêt d'actionnaire (avance en compte courant) d'un montant de 47,8 millions d'euros d'une maturité de 7,5 ans.

Les opérations de refinancement, d'octroi de nouvelles lignes de crédit et de réalisation du rachat du bloc de contrôle ont été réalisées concomitamment. De ce fait, la partie supérieure à un an des dettes bancaires du 31 décembre 2016 reste classée en passif non courant.

## NOTE 2 - Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué au titre de l'exercice.

## NOTE 3 - Principes comptables, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et selon les principes de :

- > continuité de l'exploitation,
- > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- > indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles sont en partie constituées de fonds de commerce acquis. Les fonds de commerce peuvent être dépréciés ou amortis.

### 1. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société n'a pas engagé de frais de recherche et de développement.

## 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en retenant les durées d'utilisation estimées des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

> aménagements terrains	15 ans
> constructions	20 à 40 ans
> logiciels, licences	2 ans
> agencements	5 à 20 ans
> matériel de transport	5 ans
> matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
> mobilier	5 à 10 ans

## 3. TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont enregistrés à leur coût historique (hors frais d'acquisition).

Constituent des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice ou d'en avoir le contrôle. Les titres ne correspondant pas à cette définition sont classés en immobilisations financières et autres titres immobilisés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constatée lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

## NOTE 4 - Actif immobilisé

---

### 1. IMMOBILISATIONS

#### 1.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/16	Exercice clos le 31/12/15
Fonds de commerce	87	87
Concessions, brevets, licences	9	9
<b>Valeur brute</b>	<b>96</b>	<b>96</b>
Dépréciations et amortissements cumulés	-16	-8
<b>Valeur nette</b>	<b>80</b>	<b>88</b>

#### ► Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/16	Exercice clos le 31/12/15
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>88</b>	<b>88</b>
Investissements	0	0
Cessions (net)	0	0
Dotations aux amortissements et dépréciations	-8	0
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>80</b>	<b>88</b>

## 1.2. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
Constructions	15 840	16 070
Installations générales, aménagements constructions	6 799	6 669
Installations techniques, agencements divers	811	831
Autres immobilisations corporelles	384	382
<b>Valeur brute</b>	<b>23 835</b>	<b>23 952</b>
Amortissements cumulés	3 285	-2 519
<b>Valeur nette</b>	<b>20 552</b>	<b>21 433</b>

### ► Analyse de la variation

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>21 433</b>	<b>19 363</b>
Investissements	209	2 871
Cessions (VNC)	-187	-12
Dotations aux amortissements	-904	-789
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>20 552</b>	<b>21 433</b>

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées de constructions, d'installations et d'agencements.

## 1.3. Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
Titres de participation	189 819	175 921
Autres titres	7 802	7 802
Créances rattachées à des participations et autres titres	3 112	3 181
Prêts	1	1
Dépôts et cautionnements	40	40
Actions propres		
<b>Valeur brute</b>	<b>200 773</b>	<b>186 945</b>
Dépréciation	-28 726	-34 859
<b>Valeur nette</b>	<b>172 047</b>	<b>152 086</b>

► Analyse de la variation

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>186 945</b>	<b>127 548</b>
Création de sociétés et souscription à des augmentations de capital	10	35
Acquisitions de titres	22 281	63 049
Cessions ou annulations de titres	-5 336	-3 955
Révision prix d'acquisition	-3 057	
Acquisitions autres immobilisations financières		364
Sorties autres immobilisations financières	-70	-96
<b>Valeur brute au 31 décembre</b>	<b>200 773</b>	<b>186 945</b>

Les principales variations constatées au cours de l'exercice 2016 sont relatives aux faits suivants :

► Acquisitions de titres

- > complément d'acquisition de la société ISEM en date du 23 mars 2016, pour un montant de 850 K€, portant ainsi le pourcentage de détention du capital de 49 % à 100 %,
- > acquisition de 100 % du capital de la société Tessi Document Solutions Switzerland et de ses filiales, en date du 11 janvier 2016, pour un montant de 15 292 K€,
- > acquisition de 100 % du capital de la société BPO Solutions, en date du 25 janvier 2016, pour un montant de 5 854 K€,
- > acquisition de 100 % du capital de la société IMDEA Asesores, en date du 30 juin 2016, pour un montant de 283 K€.

► Crédit de titres

- > versement du capital de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon suite à la création de la société, pour un montant de 10 K€.

► Cessions et annulations de titres

- > cession des titres de la société Spigraph, d'une valeur brute de 5 000 K€,
- > cession des titres de la société Tessi Asia, d'une valeur brute de 53 K€,
- > cession des titres de la société IMDEA Asesores, d'une valeur brute de 283 K€.

► Révision prix d'acquisition

- > réajustement à la baisse du prix d'acquisition des titres de la société Diagonal Company, pour un montant de 3 057 K€.

## 2. DÉPRÉCIATION DE TITRES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
<b>Montants au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>33 132</b>	<b>31 885</b>
Dépréciation sur immobilisations financières	154	5 340
Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières	-6 204	-2 636
Annulation dépréciation sur titres		-1 457
<b>Montants au 31 décembre</b>	<b>27 082</b>	<b>33 132</b>

Au cours de l'exercice 2016, la société Tessi SA a principalement enregistré les opérations suivantes :

- > la constitution d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Tessi Consulting, pour un montant de 146 K€,

- > la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Spigraph, pour un montant de 5 000 K€,
- > la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société XWZ 32, pour un montant de 809 K€,

- > la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Tessi TMS, pour un montant de 241 K€,
- > la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Tessi Informatique, pour un montant de 101 K€,

- > la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Tessi Asia, pour un montant de 53 K€.

## **NOTE 5 - Autres éléments d'actif**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances brutes correspondent à hauteur de 43,2 millions d'euros aux comptes courants liés aux

opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

Une provision pour dépréciation de compte courant est constatée pour l'entité Tessi 2M pour un montant de 153 K€.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
<b>Montants au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 040</b>	<b>8 097</b>
Dépréciation sur comptes courants	14	138
Reprise sur dépréciation de comptes courants	-1 902	-6 195
<b>Montants au 31 décembre</b>	<b>153</b>	<b>2 040</b>

Au cours de l'exercice 2016, la société Tessi SA a principalement enregistré l'opération suivante :

- > la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de la société XWZ 32, pour un montant de 1 902 K€.

## **NOTE 6 - Valeurs mobilières de placements et trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, non soumis

à des variations significatives de valeur, offrant une grande liquidité.

## **NOTE 7 - Capital social**

	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
Nombre de titres	2 797 678	2 797 678
Valeur nominale	2 euros	2 euros
<b>Total (en milliers d'euros)</b>	<b>5 595</b>	<b>5 595</b>

Les opérations impactant le capital social et la prime d'émission sur 2016 s'analysent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Capital</b>	<b>Prime d'émission</b>
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>2 797 678</b>	<b>5 595</b>	<b>531</b>
Plan d'achat d'actions	-	-	-
Annulation titres	-	-	-
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>2 797 678</b>	<b>5 595</b>	<b>531</b>

## NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques ou les charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

Sur l'exercice 2015, aucun risque n'avait été identifié.

Sur l'exercice 2016, une provision pour charges financières d'un montant de 876 K€ a été constatée compte tenu des charges inhérentes à la demande de remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 20 M€ faite en 2016 et intervenue début 2017 dans le cadre du changement d'actionnariat.

En milliers d'euros (HT)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provisions pour perte de change		24			24
Autres prov. risques et charges		876			876
<b>Total</b>		<b>900</b>			<b>900</b>

## NOTE 9 - Dettes

Les emprunts et dettes financières divers correspondent à hauteur de 97,3 M€ aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

## NOTE 10 - Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/16	Exercice clos le 31/12/15
<b>Variation des frais financiers</b>	<b>0</b>	<b>790</b>
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>560</b>	<b>-120</b>
Variation de stock		
Transferts de charges à répartir		
Variation des créances d'exploitation	-268	-326
Variation des dettes d'exploitation	828	206
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>-25 267</b>	<b>29 466</b>
Variation des créances hors exploitation	-3 003	20 012
Variation des dettes hors exploitation	-22 867	10 204
Charges et produits constatés d'avance	603	-749
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-24 707</b>	<b>30 136</b>

## **NOTE 11 - Différence de conversion**

Des écarts de conversion passif sont constatés au 31 décembre 2016 pour un montant de 122 K€.

## **NOTE 12 - Compte de résultat**

### **1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est principalement réalisé en France et est constitué de prestations aux différentes filiales du Groupe.

### **2. RÉSULTAT FINANCIER**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/12/16</b>	<b>Exercice clos le 31/12/15</b>
Produits nets financiers liés aux participations (1)	28 017	15 307
Produits nets sur cessions de VMP	303	878
Différence négative de change	2	-1
Provisions/reprises sur dépréciations d'immobilisations financières (2)	7 997	4 810
Charges/produits nets sur intérêts et autres charges assimilées (3)	-2 638	-1 847
Pertes sur créances liées à des participations	-83	
<b>Total</b>	<b>33 599</b>	<b>19 147</b>

#### ► Ventilation au 31/12/2016

(1) Ce poste correspond en quasi-totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.

(2) Dont :

- > 154 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
- > 14 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
- > 6 204 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de titres de participations,
- > 1 985 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de comptes courants.

(3) Dont :

- > 2 004 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- > 24 K€ de charges financières diverses,
- > 610 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

#### ► Ventilation au 31/12/2015

(1) Ce poste correspond en quasi-totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.

(2) Dont :

- > 5 340 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
- > 138 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
- > 4 093 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de titres de participations,
- > 6 195 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de comptes courants.

(3) Dont :

- > 1 275 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- > 46 K€ de charges financières diverses,
- > 525 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

### **3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel est constitué pour l'essentiel de :

- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société Spigraph pour 5 000 K€,
- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société Tessi Asia pour 53 K€,
- > la plus-value nette sur la cession des locaux de Dijon pour 164 K€,
- > la constitution d'une provision pour charges financières d'un montant de 876 K€ en prévision du remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 20 M€ intervenant sur le début de l'année 2017.

L'ensemble des moins-values sur cessions de parts sont compensés par des reprises de dépréciations classées en résultat financier.

### **4. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

#### **4.1. Intégration fiscale**

La Société a signé une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale, avec certaines des sociétés du Groupe qui ont opté pour ce régime.

Liste des sociétés entrant dans le champ d'application de l'intégration fiscale :

- |                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| > Accès Informatiques        | > Atelier Pré Saint Gervais |
| > Bordeaux Saisie            | > GIP Tessi                 |
| > I.C.S.B                    | > Logidoc Solutions         |
| > SEDI                       | > SIP-Tessi                 |
| > T.D.C. Tessi               | > Tessi Chèque Bordeaux     |
| > Tessi Chèque Interbancaire | > Tessi Chèque Nanterre     |
| > Tessi Documents Services   | > Tessi Éditique            |
| > Tessi Encaissements        | > Tessi GED                 |
| > Tessi Informatique         | > Tessi MD                  |
| > Tessi Paiements Services   | > Tessi SA                  |
| > Tessi Services             | > Tessi TMS                 |
| > TSI Action Informatique    | > XWZ 32                    |

La société Tessi SA est la mère d'un groupe d'intégration fiscale. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuelles économies ou charges d'impôts des sociétés intégrées sont constatées dans les comptes de la société mère Tessi SA. Il en est de même pour les crédits d'impôts compétitivité emploi.

Hors régime d'intégration fiscale, aucun impôt sur les sociétés ne serait dû par la société Tessi SA compte tenu d'une perte fiscale propre à la société d'un montant de 5 967 K€.

#### **4.2. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel**

L'impôt correspondant au résultat exceptionnel est une économie d'impôt de 1 612 K€.

#### **4.3. Situation fiscale différée et latente**

Au 31 décembre 2016, la situation fiscale différée et latente est la suivante :

##### **► Allègements de la dette future d'impôt**

Étalement des frais d'acquisition :	1 460 K€
Plus-value latente sur VMP :	98 K€

Soit un total de 1 558 K€, générant une économie future d'impôt de 519 K€.

##### **► Accroissement de la dette future**

Néant

##### **► Crédits d'impôts**

Le montant des crédits d'impôts compétitivité emploi des sociétés intégrées et non imputés sur l'impôt des sociétés Groupe de l'année 2016 s'élève à 1 164 K€. Cette créance sur l'Etat est remboursable dans les délais légaux.

## **NOTE 13 - Autres informations**

### **1. ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

#### **1.1. Créesances**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Montant brut</b>	<b>&lt; à 1 an</b>	<b>&gt; à 1 an et &lt; à 5 ans</b>	<b>&gt; à 5 ans</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>3 152</b>		<b>3 152</b>	
Créesances rattachées à des participations	3 112		3 112	
Prêts	1		1	
Autres immobilisations financières	40		40	
<b>Total actif circulant</b>	<b>55 008</b>	<b>55 008</b>		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	4 368	4 368		
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux				
Taxe sur la valeur ajoutée	637	637		
Impôt sur les sociétés	6 492	6 492		
Autres impôts				
Groupe et associés	43 169	43 169		
Débiteurs divers	23	23		
Charges constatées d'avance	319	319		
<b>Total créances</b>	<b>58 160</b>	<b>55 008</b>	<b>3 152</b>	

#### **1.2. Dettes**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Montant brut</b>	<b>&lt; à 1 an</b>	<b>&gt; à 1 an et &lt; à 5 ans</b>	<b>&gt; à 5 ans</b>
Autres emprunts obligataires	20 790*	790	20 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	337	337		
- à plus de 1 an à l'origine	77 807	13 010	64 797	
Emprunts et dettes financières divers	246	246		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 620	4 620		
Personnel et comptes rattachés	1 210	1 210		
Sécurité sociale et organismes sociaux	551	551		
État et autres collectivités publiques :				
- impôts sur les bénéfices				
- taxe sur la valeur ajoutée	791	791		
- autres impôts, taxes et assimilés	103	103		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	99 019	99 019		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total dettes</b>	<b>205 475</b>	<b>120 678</b>	<b>84 797</b>	

\* emprunt obligataire émis en janvier 2013 pour 20 M€

Emprunts souscrits dans l'exercice :

Emprunts remboursés dans l'exercice : 15 379 K€

## 2. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés dans le rapport du Président conformément aux articles L.225-37 du Code de Commerce.

La rémunération du Président-directeur général est fixée par le Conseil d'Administration et comprend, en principe, uniquement une partie fixe. Pour tenir compte des performances du Groupe, le Conseil d'Administration peut lui attribuer exceptionnellement une prime. La partie fixe est déterminée en considération des normes usuelles pour des postes de responsabilités comparables.

Comme l'ensemble des dirigeants du Groupe, il bénéficie en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du Groupe et ne bénéficie d'aucun autre avantage spécifique en matière de retraite supplémentaire.

Aucun titre de capital, ou donnant accès au capital, ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital de Tessi SA, ne lui a été attribué. De plus, il ne perçoit pas de jetons de présence des mandats qu'il exerce, que ce soit dans des sociétés du Groupe ou dans des sociétés autres mais à raison de ses fonctions dans le Groupe.

Sur l'exercice 2016, les rémunérations brutes des membres du Conseil d'Administration, salariés de Tessi SA, s'élèvent à 1 006 K€.

Les jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration et du comité d'audit de Tessi SA au titre de 2016 s'élèvent à 110 K€.

Une convention de bail est conclue, entre Tessi SA et la SCI Tony Garnier détenue par Mr Marc REBOUAH. Durant l'exercice, des loyers ont été facturés pour un montant total de 159 K€ HT.

## 3. PRODUITS À RECEVOIR, CHARGES À PAYER, ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

*En milliers d'euros*

	<b>Charges à payer</b>
Intérêts courus à payer	995
Clients avoirs à accorder	
Fournisseurs FNP	2 482
Dettes fiscales et sociales	1 765
<b>Total charges à payer</b>	<b>5 242</b>

*En milliers d'euros*

	<b>Produits à recevoir</b>
Autres créances	6
Fournisseurs avoirs à recevoir	17
Clients FAE	1 857
Créances fiscales et sociales	
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>1 880</b>

*En milliers d'euros*

	<b>Charges constatées d'avance</b>
Charges d'exploitation	319
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>319</b>

#### **4. EFFECTIF MOYEN**

	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Cadres	6	6
Non cadres	0	0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

#### **5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS**

##### **5.1. Engagements donnés**

###### **► Cautions et lettres de confort accordées :**

- > Tessi SA est caution solidaire de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, en cas de défaillance financière de ces dernières, dans la limite de 25 millions d'euros, et sans limitation de montant à l'égard des administrations fiscales et douanières.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société CNP Assurances à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (100%) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre :
  - du contrat de prestations de services production Préfon Retraite,
  - du contrat de prestations de services de traitement des contrats en déshérence,
  - du contrat de prestations de services de dématérialisation des courriers entrants,
 conclu entre sa filiale et la société CNP Assurances. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (100 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de traitement de documents conclu entre sa filiale et la société Caisse d'Épargne Île de France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi GED soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de licence, d'hébergement et de maintenance d'une solution de

gestion électronique de documents conclu entre sa filiale et la Caisse d'Épargne Île de France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- > Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale I.C.S.B. soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès du LCL – Le Credit Lyonnais à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Editique tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de Pitney Bowes à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Editique tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Europcar France à garantir que ses filiales les sociétés Tessi Documents Services et Tessi Editique soient en mesure de faire face à toutes leurs obligations respectives au titre du contrat de prestations de services de numérisation de documents et d'édition conclu avec la société Europcar France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de leurs obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Pages Jaunes à garantir que sa filiale la société Tessi MD soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de conditionnement et de routage des annuaires imprimés de Pages Jaunes conclu entre sa filiale et la société Pages Jaunes. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de SG Services à garantir que sa filiale la société Tessi MD soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de logistiques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité Filigrane de la SG Services conclu entre sa filiale et SG Services. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- > Tessi SA s'est engagée par lettre d'engagement auprès de GE Capital Équipement Finance à apporter les moyens financiers nécessaires en cas de défaillance financière de sa filiale la société Tessi TMS dans le paiement des loyers dûs au titre du contrat de location de longue durée de matériel bureautique conclu entre sa filiale et GE Capital Équipement Finance et reprendre la location de ce matériel dans les mêmes conditions.
- > Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès du GIE BNP Paribas Cardif à garantir que sa filiale la société Tessi Editique soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations d'impression, de mise sous plis et de dépôt en poste conclu entre sa filiale et le GIE BNP Paribas Cardif. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

#### ► Compléments de prix

- > Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Graddo Grupo Corporativo et de ses filiales d'un montant maximal de 3 000 000 d'euros en fonction des résultats de ces dernières et ce avant le 30 juin 2017.
- > Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Gdoc Holding et de ses filiales d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2017 et d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2018 en fonction des résultats de la société Gdoc Holding et de ses filiales.
- > Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Promotion Marketing Communication d'un montant maximal de 2 400 000 euros en fonction des résultats de cette dernière et ce au plus tard le 10 juillet 2018.
- > Dans le cadre de l'acquisition du contrôle du Groupe Diagonal Company Services & Solutions, Tessi SA s'est engagée à racheter aux actionnaires minoritaires leurs actions représentant 12,6% du capital à un prix fixé selon la même méthode que l'acquisition de départ.
- > Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société BPO Solutions d'un montant de 325 000 euros en fonction des résultats de cette dernière et ce au plus tard le 31 mars 2017 et d'un montant de 325 000 euros en fonction des résultats de cette dernière et ce au plus tard le 31 mars 2018.

- > Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société IMDEA d'un montant de :
  - 57 000 euros en fonction des résultats cumulés de cette dernière et de Gdoc Espagne et ce au plus tard le 10 août 2017,
  - 175 000 euros en fonction des résultats cumulés de cette dernière et de Gdoc Espagne et ce au plus tard le 10 août 2018 ainsi qu'un 2<sup>e</sup> complément de prix d'un montant maximum de 75 000 euros en fonction des résultats cumulés de cette dernière et de Gdoc Espagne et ce au plus tard le 10 août 2018,
  - 175 000 euros en fonction des résultats cumulés de cette dernière et de Gdoc Espagne et ce au plus tard le 10 août 2019 ainsi qu'un 2<sup>e</sup> complément de prix d'un montant maximum de 75 000 euros en fonction des résultats cumulés de cette dernière et de Gdoc Espagne et ce au plus tard le 10 août 2019.

#### 5.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Total capital restant dû sur dettes garanties par des sûretés réelles : 7 807 K€.

##### ► Répartition :

- > 1<sup>er</sup> emprunt souscrit en 2012 : 2 240 K€  
Nantissement de la créance détenue sur le locataire au titre de la location d'un bien immeuble acquis en VEFA sis à LE HAILLAN au profit du CIC Lyonnaise de Banque.
- > 2<sup>de</sup> emprunt souscrit en 2010 : 981 K€  
Promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes. Emprunt à taux variable, avec une couverture d'intérêt sur un montant nominal initial de 3 932 K€.
- > 3<sup>de</sup> emprunt souscrit en 2015 : 4 586 K€  
Promesse d'hypothèque en rang utile sur les locaux de Nanterre au profit de la Société Générale en garantie d'un emprunt.

#### 5.3. Crédit bail

Non applicable.

#### 5.4. Opérations de couverture

Des emprunts ont fait l'objet d'une couverture d'intérêt partielle sur un montant nominal initial de 3,9 M€.

Cette couverture est résiliée sur 2017, simultanément aux opérations de remboursement anticipé des emprunts.

## 5.5. Engagements

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont de 798 K€. Ces indemnités sont calculées au vu des paramètres suivants :

- > calcul salarié par salarié,
- > probabilité d'espérance de vie et de présence dans la Société à la date prévue de départ en retraite,
- > prorata ancienneté acquise par rapport à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Les indemnités ont été calculées par un actuaire qualifié utilisant une méthode actuarielle. Il est considéré que les départs se font à l'initiative de l'employé.

Ces indemnités ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux.

### ► Hypothèses retenues

<i>En %</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Taux d'actualisation	1,30 %	1,75 %
Taux attendu d'augmentation des salaires des cadres	2 %	2 %
Taux attendu d'augmentation des salaires des non cadres	1 %	1 %
Taux d'inflation	2 %	2 %

## 6. CONSOLIDATION

La Société établit des comptes consolidés.

Tessi SA, immatriculée au RCS de Grenoble, sous le n° 071 501 571, est la société mère du Groupe.

Son siège social est basé au 177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- > le contrôle des comptes annuels de la société Tessi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et

la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les méthodes retenues pour la comptabilisation des titres de participation ainsi que l'évaluation des dépréciations sont décrites dans la note 3.3 de l'annexe « Titres de participations et autres titres immobilisés ». Dans le cadre

de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les

comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Échirolles et Meylan, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Rhône Alpes**

**Martine PACCOUD**

Associée

**AUDITS et PARTENAIRES**

**Eric BACCI**

**Antoine SIRAND**

Associés



# CORPORATE **GOVERNANCE**

## **MANAGEMENT BOARD** – GENERAL MANAGEMENT

**Claire FISTAROL** | Chairwoman of the Management Board

**Olivier JOLLAND** | CEO – member of the Management Board

**Jean-Pierre DJIAN** | Member of the Management Board

## **MANAGEMENT COMMITTEE** – OPERATIONAL MANAGEMENT

**Urs BIRRER** | CEO Tessi documents services – Germany, Austria, Switzerland (DACH)

**Cécile DEVIN** | CEO Tessi customer marketing

**Jean-Pierre DJIAN** | Chairman of the Management Board CPoR Devises

**Javier DOMINGO** | CEO Tessi documents services – Iberia

**José LAGOS** | CEO Tessi documents services – Latin America

**Jean-Luc VECCHIO** | CEO Tessi consulting

**Christos YANNICOPOULOS** | CEO Tessi documents services France

## **SUPERVISORY BOARD**

The Supervisory Board currently comprises 9 members:

**Vincent MENEZ** | Chairman of the Supervisory Board

**Jean-Louis SAVOYE** | Vice-Chairman of the Supervisory Board

**Michel ANGÉ** | Member of the Supervisory Board

**Marine DENTRESSANGLE** | Member of the Supervisory Board

**Nathalie GAK** | Member of the Supervisory Board

**Sophie SAUVAGE** | Member of the Supervisory Board

**La société Fondelys** | Member of the Supervisory Board, represented by Mr Henri DUFER

**La société HLD Conseils** | Member of the Supervisory Board, represented by Mr Jean-Hubert VIAL

**La société HLD Europe** | Member of the Supervisory Board, represented by Mrs Anne CANEL





[www.tessi.fr](http://www.tessi.fr)

**TESSI S.A.** - 177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2  
Tel. +33 (0)4 76 70 59 10 - Fax +33 (0)4 56 38 27 00